

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°170 | 150^e année | CHF 3.00

GAZA

Un système de santé à l'agonie



La bande de Gaza souffre, entre autres, d'une grave pénurie de médicaments. KEYSTONE-PHOTO PRETEXTE

3 A Gaza, le système de santé est à bout de souffle. En cause, le blocus israélien et le manque d'électricité, mais aussi la lutte fratricide que se livre le Hamas, qui contrôle l'enclave, et l'Autorité palestinienne, dirigée par Mahmoud Abbas.

éditorial

GUSTAVO KUHN

ENQUÊTER
PLUS,
DÉNONCER
PLUS FORT

18

C'est un procès inédit qui s'est ouvert hier en France contre Elise Lucet et Laurent Richard. L'Azerbaïdjan poursuit en effet en justice ces journalistes pour avoir qualifié le pays du Caucase de «dictature». Une procédure qui fait suite à la diffusion, en septembre 2015 sur France 2, d'un reportage sur les coulisses des voyages présidentiels français dans la région.

Si cette procédure est inédite, c'est qu'on a affaire à un Etat qui attaque des reporters étrangers dans leur propre pays. Elle fait ainsi figure de nouveauté dans les mesures tentant de contrôler la presse. Mais elle s'inscrit dans un nombre croissant de procédures contre les journalistes.

Sans même parler ici des milliers de nos confrères poursuivis dans divers pays pour avoir osé critiquer leurs gouvernements ou des multinationales, éditorialistes, enquêteurs, lanceurs d'alerte ou diffuseurs d'informations sont de plus en plus souvent menacés en justice par des puissants. A tel point que ces procédures ont même trouvé un nom: les procès-baillons.

En effet, être attaqué par des batteries d'avocats fait perdre un temps énorme aux journalistes, tout en créant un stress important, au vu des risques judiciaires et financiers en cas de décision défavorable. Avec un but très simple: les pousser à l'autocensure.

Bien sûr, les médias ne sont pas toujours irréprochables. Ils ne sont pas non plus au-dessus des lois. Des textes encadrent le métier et ils sont tous tenus au respect d'un code déontologique régi par une série de devoirs. Mais ceux-ci sont accompagnés de droits, avec comme point d'orgue celui d'informer. Or ce droit est essentiel, car le droit à l'information du public demeure un des piliers fondamentaux de la démocratie.

Ainsi, dans un monde où la presse est de plus en plus concentrée dans les mains de grands groupes et où politiciens et entreprises se protègent derrière des armées de communicants, il est extrêmement inquiétant de voir ces procès-baillons se multiplier. Il s'agit rien de moins que d'une attaque contre la démocratie.

Dans ce contexte, il faut saluer le travail réalisé par une dizaine de journaux, dont *Le Monde* et le *Guardian* en vue de l'ouverture du procès intenté par l'Azerbaïdjan. Ils ont en effet publié, hier, une série d'articles sur les manœuvres de ce pays visant à se ménager la bienveillance de responsables occidentaux.

Une contre-attaque qui montre la voie à suivre pour les médias s'ils ne veulent pas tous crouler sous les procès-baillons: enquêter plus encore et dénoncer toujours plus fort les pratiques de ceux qui veulent les faire taire. |

5 EXPO À GENÈVE
Les clés
des paradis
fiscaux
aux Bastions



Les photos de Paolo Woods et de Gabriele Galimberti, dressent le portrait des paradis fiscaux. CÉDRIC VINCENSINI

VAUD

Pierre-Yves Maillard se dispense du parlement pour créer ses «Régions de santé»

4

SUISSE

Une application tout public permet de contrer la surveillance d'internet par la Confédération

7

DEMAIN, JOUR DU JEÛNE GENEVOIS,
LE COURRIER NE PARAÎTRA PAS.

Vous trouverez au centre de cette édition la tribune de substitution des sections Genève et Vaud Médias de syndicom. Fruit d'un partenariat, elle est distribuée avec *Le Courrier*. Son contenu est de la responsabilité de la section genevoise de syndicom.



Pyongyang tétanise le monde avec un sixième essai nucléaire!



ENTRE SOI.E.S

Digressions autour d'une pisseuse effrontée

Le nombre élevé de mecs plantés face aux murs et les odeurs qui émanent du béton après leur passage pourraient nous faire croire le contraire, pourtant Genève est bien la championne suisse de la répression du pipi à l'air libre. Si cette activité reste encore largement l'apanage des hommes, quelques femmes s'y adonnent également, se faisant parfois attraper par la police. C'est ce qui est arrivé à Zoé Bon lors d'une soirée de septembre 2016 au bord du Rhône. Un apéro qui lui a valu quelques heures au poste et une amende totale de 1050 francs pour «salissure sur la voie publique, perturbation ou scandale sur la voie publique et refus de circuler sur ordre de police»¹. Sans insister sur la disproportion des moyens d'intervention déployés par la police genevoise, cette mésaventure nous permet de revenir sur des éléments clés des obstacles rencontrés par les femmes dans l'espace public.

Si Zoé ne s'est pas rendue dans les toilettes les plus proches, c'est par crainte de marcher seule dans un endroit peu illuminé et fréquenté principalement par des hommes seuls. La Ville est un espace fait par et pour les hommes, et le domaine public est le lieu du *sentiment d'insécurité*. Etre dehors, pour les personnes issues de catégories discriminées, c'est se confronter au regard que la société leur porte, les faisant par là-même devenir les cibles potentielles des violences issues de ces oppressions. C'est là, par exemple, tout le mécanisme du harcèlement de rue: la peur concrète de subir des agressions sexuelles, couplée au rappel, plus symbolique, que les femmes

n'ont pas la même légitimité à exister dans le dehors².

Pour parer au sentiment d'insécurité dans la rue, une réponse phare de nos autorités consiste à intensifier la présence policière. Une solution paradoxale... Tout d'abord, victimiser les femmes renforce l'idée qu'elles ont intrinsèquement besoin de protection. Leur sentiment de vulnérabilité n'en est qu'alimenté, influen-

çant la façon dont elles occupent l'espace public. Ensuite, augmenter la présence policière comme réponse à l'insécurité ressentie par les femmes fait abstraction du fait que les agents de police ont eux-mêmes une grande peine à se défaire d'analyses reposant sur des préjugés racistes, classistes ou sexistes lors de l'exercice de leur travail. Ainsi, lorsque Zoé Bon a osé questionner l'action de la police au bord du Rhône, c'est à une agence de répression morale – à la police du genre – qu'elle a fait face: une jeune femme ne devrait pas se comporter de la sorte. Interventions bien plus musclées que nécessaire, embarquement au poste menottée, propos sexistes, moralisateurs et injurieux, amende disproportionnée, Zoé a été punie pour n'avoir pas été mignonne et pour avoir remis en question l'autorité. Grave entorse aux mœurs d'une institution policière où la virilité reste un principe fondateur et où le recours à la domination masculine est une technique commune de soumission, justifiant parfois la disproportion des moyens utilisés pour pénaliser un comportement proscri-

Délict de faciès, pauvreté coupable, stigmatisé de la putain, force est de constater

que la police n'est pas uniquement là pour rappeler qui sont les bons et les méchants, comme elle pense souvent le faire, mais plutôt qui sont les acceptables et les indésirables. Les comportements sexistes des policiers lors de l'arrestation de Zoé ne sont peut-être pas caractéristiques de l'ensemble du corps policier. Ils restent néanmoins typiques d'une certaine culture policière dont les modes d'action mènent souvent à des drames, parfois passés sous silence faute de relais médiatiques ou de soutien militant. En témoignent le tumblr et la page facebook «Paye ta police» qui récoltent des récits de sexisme, de culture du viol et de culpabilisation des victimes de la part ou au sein de la police, notamment en France. On y retrouve une remise en question systématique de la parole des femmes qui portent plainte pour violences, des intimidations et une stigmatisation de comportements pourtant légaux des femmes dans l'espace public.

S'il faut encore le rappeler, ce n'est pas une présence policière dans la rue qui permet aux femmes de se sentir légitimes, mais bien la présence d'autres femmes. Alors continuons de dénoncer les tentatives d'intimidation et les violences institutionnelles, sortons entre copines, emparons-nous des bords de rivières, des bancs publics, des skates parcs et ensemble, reprenons la rue!³

* Chercheuses en sciences juridiques et sociales.

** Travailleuse sociale.

¹ «Une jeune femme menottée pour avoir fait pipi dehors», *Tribune de Genève*, 01.06.2017.

² Cf. notre chronique «Le harcèlement de rue: l'aménager ou l'éradiquer?» du 25.01.2017.

³ Pour aller plus loin, lisez: Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*; David Pichonnaz, *Devenirs policiers*; Mathieu Rigouste, *La domination policière*.

EN COULISSE

Misérable brouillard

Au mois d'octobre prochain, on célébrera les cinquante ans de la mort de Che Guevara et les cent ans de la révolution bolchevique. La distance entre ces événements majeurs et notre époque est relativement faible



DOMINIQUE ZIEGLER*

chronologiquement mais elle est abyssale en terme politique. L'URSS a totalement disparu; le Che est passé du statut d'exemple révolutionnaire à celui d'icone marketing, récupéré *post mortem* comme une vulgaire soupe Campbell par ce capitalisme contre lequel il lutta toute sa vie. La victoire du camp capitaliste est totale, son hégémonie absolue; même les quelques îlots de résistance comme Cuba ou le Venezuela doivent composer avec cette gigantesque machine planétaire.

Alors qu'à la chute du mur de Berlin, les médias du monde entier n'avaient que le mot «paix» à la bouche et que Gorbatchev se voyait attribuer le prix Nobel dans la même catégorie, George Bush père, lui, déclarait sans fard qu'il ne fallait pas parler là de paix, mais de victoire. «La guerre froide a été gagnée», commentait sobrement le président-pétrolier (par ailleurs ex-directeur de la CIA). Nul besoin d'être grand clerc pour constater que cette victoire n'a pas engendré la société de prospérité et de paix vantée par ses thuriféraires. Des disparités sociales aux violences racistes, des guerres impériales ou civiles à la résurgence des identités meurtrières et du nationalisme à tout crin, en passant par les dérèglements climatiques, les aliments contaminés, les produits toxiques tous azimuts, le démantèlement des droits du travail, la paupérisation galopante, etc., le constat d'échec est flagrant et l'avenir alarmant.

Le point commun entre Lénine, le Che, Rosa Luxemburg, Robespierre et la plupart des grand-e-s révolutionnaires était, outre leur volonté de changer le monde, leur propension constante au travail intellectuel acharné. L'action reposait d'abord sur un socle théorique, un travail idéologique en perpétuel mouvement, impressionnant de complexité, d'adaptation, de perspective comparative, de connaissance historique. Rien de tel aujourd'hui; le flou idéologique règne comme jamais auparavant. Et c'est bien là un des drames majeurs auquel fait face l'humanité, et en particulier la jeunesse. L'histoire le démontre: pour combattre la machine, il faut des options idéologiques fortes en amont, un projet lisible autour duquel puisse se fédérer une masse critique, un objectif autour duquel elle puisse débattre et pour lequel finalement combattre.

Devant la disparition des grands courants de pensée, on se prend presque à regretter le temps de la guerre froide, un comble! Aujourd'hui, le monde est devenu extrêmement difficile à décrypter: de la notion de démocratie complètement galvaudée par les classes dominantes bourgeoises – qui la pré-

sentent comme inhérente à leur système – au double jeu de la social-démocratie brandissant des valeurs de progrès et d'équité sociale tout en agissant comme bras droit du système, en passant par les ré-

urgences identitaires ultraractionnaires qui se présentent elles aussi comme progressistes, bien malin celui qui parviendra à se retrouver dans ce capharnaüm de mensonges et récupérations diverses.

Comme si cela ne suffisait pas, le flou idéologique a généré son double, une excroissance brumeuse qu'on appelle du nom générique de complotisme. A la mainmise du capitalisme sur les consciences et sur les médias dominants a répondu une nouvelle forme d'anticorps néfaste, qui joue sur la méfiance et l'insatisfaction légitime de l'humanité. Depuis l'avènement d'internet, on ne compte plus les petits malins, gourous éphémères du virtuel, qui ont concocté des théories fumeuses, monstres hybrides à la Frankenstein, mêlant allégrement tout et son contraire.

Les problèmes générés par ces théories fumeuses sont multiples: le premier est d'abord leur grande force de frappe. Dans le brouillard intellectuel et l'absence d'incarnation politique d'un projet alternatif en réponse aux maux du siècle, nombre de gens de bonne volonté, dégoûtés par l'hypocrisie et le cynisme des puissants, tombent à pieds joints dans le panneau des usurpateurs de la pensée critique. Plus ennuyeux encore: comme toute bonne arnaque, le complotisme reprend des éléments factuels avérés, des bouts d'analyse politique plausible, pour mieux les distordre et les mélanger à ses élucubrations brumeuses et souvent nauséuses. Ainsi, si la critique du système et des puissants se fonde sur des situations d'injustice bien réelles, les réponses bifurquent vers des directions altérées dans lesquelles il est fort difficile de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Le problème de ce type de raisonnement, outre qu'il falsifie le réel est que, par un effet boomerang, il délégitime la critique du camp impérial et le dévoilement de ses réelles manœuvres stratégiques lorsqu'elles sont établies par des journalistes ou citoyen-ne-s à l'analyse rigoureuse et honnête. Désormais, toute dénonciation d'un plan gouvernemental à visée impériale ou antisociale se voit taxée de complotiste par les laudateurs du système, trop heureux de l'aubaine. Sans parler de la politique-fiction chère aux auteurs férus d'anticipation, qui se voit, elle aussi, suspectée de complicité avec le complotisme. Les auteurs du XXI^e siècle doivent désormais y penser à deux fois avant de se lancer dans des thrillers politiques à la Sidney Lumet! On le voit, le complotisme est bien l'idiot utile du système et lui rend de formidables services.

* Auteur metteur en scène, www.dominiqueziegler.com

La situation humanitaire à Gaza s'est fortement détériorée ces derniers mois à la suite de dissensions entre l'Autorité palestinienne et le Hamas. Les médicaments font défaut

GUERRE SALE CONTRE LA SANTÉ

PROPOS RECUEILLIS PAR
ELOÏSE BOLLACK

Palestine ► Ecrasés depuis plus de dix ans par le blocus imposé par Israël, les habitants de Gaza sont désormais également pris en otage de la lutte fratricide que se livrent l'Autorité palestinienne (AP) et le Hamas (lire ci-dessous). L'enclave fait aujourd'hui face à une catastrophe humanitaire sans précédent.

Alors que la bande de Gaza ne vit plus qu'avec deux à trois heures de courant par jour depuis le mois d'avril, elle n'est aujourd'hui plus approvisionnée en médicaments. Le système de santé est à bout de souffle. Facteur aggravant: de moins en moins de malades sont autorisés à quitter le territoire pour se faire soigner en Cisjordanie ou en Israël. *Le Courrier* a interviewé par téléphone Ashraf Abu Mahadi, directeur du Département de coopération internationale au Ministère de la santé à Gaza.

Dans quelle mesure le système de santé est-il affecté par la crise de l'électricité?

Ashraf Abu Mahadi: Tous les hôpitaux et infrastructures de santé publics sont fortement affectés par la situation actuelle. Nous compensons la pénurie grâce à des générateurs, mais là encore il nous faut trouver du fuel, et il faut pouvoir l'acheter à un prix raisonnable. De surcroît, la plupart de nos générateurs fonctionnent depuis quinze ans à un rythme effréné; ils sont à bout de souffle.

Nous avons donc mis en place un certain nombre de mesures. La plupart des services ne fonctionnent maintenant que de 8 h à 14 h, horaires pendant lesquels nous recevons quelques heures d'électricité de la station centrale, complétée par nos générateurs de grosse capacité. Les machines de diagnostic, types scanners ou IRM, ainsi que les machines de stérilisation, très gourmandes en électricité, ne peuvent être utilisées que pendant ce créneau. Les patients non urgents



Dans les hôpitaux de Gaza, la plupart des services ne fonctionnent que quelques heures par jour, et les patients non urgents sont mis en attente.

EBK

sont mis en attente. En dehors de ces horaires, nous sommes en service minimum et utilisons nos générateurs de petite capacité.

A cela s'ajoute une pénurie de médicaments...

La situation est dramatique. Selon le dernier rapport de la Direction générale de la pharmacie publié fin juillet, 40% des médicaments essentiels ne sont plus disponibles. Deux cent quatre articles sont totalement épuisés depuis juillet. Et environ 34% du matériel médical jetable est manquant. C'est la première fois en dix ans que nous atteignons un tel niveau. La quasi-totalité des services sont affectés: les services de santé primaire, l'oncologie, la neurologie, les services pédiatriques, les services d'hémodialyse, les unités de soins intensifs, les services d'urgences, etc.

Certains médicaments, indisponibles dans le service public,

se trouvent sur le marché; les patients doivent alors les acheter eux-mêmes. Mais les prix se sont envolés et la plupart n'en ont pas les moyens. Enfin, de nombreux autres médicaments se trouvent aujourd'hui en quantités très limitées et seront prochainement en rupture de stock. Nous nous attendons donc à une aggravation de la situation si rien n'est fait.

De ce fait, de plus en plus de malades doivent être transférés hors de Gaza pour recevoir un traitement médical.

Combien de patients attendent d'être transférés?

Habituellement, environ 2000 Gazaouis doivent être envoyés chaque mois à Jérusalem-Est, en Cisjordanie, en Israël, en Jordanie pour être soignés. En moyenne, 50% des demandes de

sortie de territoire sont refusées par les Israéliens. Mais depuis le mois de mai, nous rencontrons un nouvel obstacle: l'Autorité palestinienne refuse désormais de valider ces demandes et de les transférer aux Israéliens. Par exemple, en juin, ils n'ont validé que 358 demandes sur 1715! Vingt-huit personnes sont mortes ces six derniers mois car elles n'ont pas eu accès aux soins nécessaires.

Comment répondre à cette crise?

A ce jour, l'AP refuse de communiquer avec nous. Nous sommes donc en discussion permanente avec les agences de l'ONU et les ONG internationales. Nous comptons uniquement sur l'aide extérieure, mais elle ne suffit pas à couvrir tous les besoins du Ministère de la santé. Rien que pour les médicaments et les produits jetables, il nous faut plus de 41 millions de dollars par an. Pour l'électricité, nous avons besoin de 60 000 litres de carburant, soit un demi-million de dollars par mois si nous l'achetons via l'UNRWA, un million de dollars si nous l'achetons sur le marché local.

Pour l'instant nous avons peu de solutions, mais nous espérons sincèrement que le plaidoyer et la couverture médiatique aideront à changer la situation en faisant pression sur les gouvernements.

COLL. CHRISTOPHE KOESSLER

AIDE SUISSE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

A l'ONG suisse Secours aux enfants Bethléem, le sang des collaborateurs n'a fait qu'un tour quand ils ont appris que les enfants de Gaza n'auraient plus accès à leur traitement contre la mucoviscidose. «Le Caritas baby hospital de Bethléem que nous finançons en Cisjordanie est spécialisé dans le traitement de cette maladie qui touche surtout des enfants. Nous savons qu'une rupture des médicaments peut signifier la mort pour eux. Certains mineurs de Gaza viennent parfois se faire soigner

à Bethléem», explique Sybille Oetliker, directrice de l'ONG lucernoise.

Secours aux enfants Bethléem a donc décidé d'envoyer les remèdes manquants aux 321 patients de la bande de Gaza qui pâtissent de cette affection. C'est l'Organisation mondiale de la santé qui se charge de les leur faire parvenir. L'ONG suisse espère que la situation politique se débloque rapidement pour qu'une solution durable se dessine.

CHRISTOPHE KOESSLER

MAHMOUD ABBAS VEUT FAIRE PLIER LE HAMAS

Alors que l'on annonçait en janvier 2017 un accord de réconciliation historique pour la Palestine, avec la formation d'un gouvernement d'union nationale entre Gaza et la Cisjordanie, les tensions sont à nouveau au plus haut entre l'Autorité palestinienne (AP) et le Hamas.

A l'origine de la crise, une décision du parti islamiste en mars de créer un «comité administratif» pour gérer ses affaires internes. Cette annonce avait été considérée par Ramallah comme la création d'un gouvernement concurrent au gouvernement d'union nationale tout juste créé, et entraînant de facto sa dissolution. Le Hamas reprochait à l'AP de ne pas s'acquiescer de ses responsabilités envers Gaza. De son côté, l'Autorité palestinienne accuse le

Hamas de l'empêcher d'exercer ses fonctions dans l'enclave.

«Nous continuerons de diminuer progressivement les versements alloués à Gaza jusqu'à ce que le Hamas respecte les termes de la réconciliation», a affirmé le président de l'AP, Mahmoud Abbas, lors d'une conférence de presse le 5 août. «Depuis le coup d'Etat [l'élection du Hamas en 2006], nous payons un milliard et demi de dollars par an [50% du budget de l'Autorité palestinienne] à Gaza. Nous ne permettrons pas que cette situation se poursuive.»

Dès le mois de mars, l'AP a suspendu l'approvisionnement en médicaments et a réduit de moitié ses financements au Ministère de la santé. Selon un rapport de l'ONG israélienne Physician for Human Rights, «jusqu'à récemment,

l'AP versait 4 millions de dollars chaque mois pour faire fonctionner les 13 hôpitaux gouvernementaux et les 54 centres de santé primaires. Mais en avril, les autorités de Gaza n'ont reçu que 2,3 millions de dollars, et qu'un demi-million de dollars en mai.»

La communication a, elle aussi, été totalement coupée dans le domaine de la santé. Les officiels de Ramallah refusent dès lors d'assister aux réunions du groupe sectoriel de la santé (*health cluster*), initié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et demandent qu'il y ait désormais deux réunions séparées pour chacune des entités. «Il n'y a eu aucune déclaration officielle de la part de l'AP. Nous avons constaté cependant que ces mesures restrictives s'appliquent depuis le mois de mars»,

explique Mahmoud Daher, représentant de l'OMS pour la Palestine. «Nous avons demandé des explications quant à la suspension de l'approvisionnement en médicaments. Là encore, il n'y a pas eu de réponse officielle, mais ils affirment que la Cisjordanie fait également face à une pénurie pour des raisons financières.» L'OMS n'ayant accès ni aux systèmes d'information ni aux stocks du Ministère de la santé en Cisjordanie, aucune vérification n'est possible.

D'autres mesures prises à cette même période touchent directement le secteur de la santé, telles que la réduction de 30 à 50% des salaires des 62 000 employés du secteur public, ou encore le refus de payer à Israël les factures d'électricité de Gaza. Le siège israélien ne fait qu'accentuer la crise en limitant encore davantage la circulation des patients et du

personnel médical ainsi que l'importation des machines, toujours officiellement pour des raisons de sécurité.

«Une augmentation de ces restrictions risque d'entraîner un effondrement total des services de base, y compris dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement», a déclaré M. Piper, coordinateur humanitaire des Nations Unies pour Gaza, dans un communiqué. «Le peuple de Gaza ne devrait pas être pris en otage de cette éternelle dispute interne palestinienne.» Aux dernières nouvelles, selon le site d'information palestinien Maan News, le Hamas a annoncé dans un communiqué sa volonté de supprimer son «comité administratif» si l'AP retire toutes ses mesures punitives.

EBK

Pierre-Yves Maillard veut lutter contre les hospitalisations inutiles sans s'encombrer du parlement

Il esquive une flèche de la droite

JÉRÔME CACHIN

Santé ► En 2035, le canton de Vaud devrait compter 100 000 personnes âgées d'au moins 75 ans et leur cortège de pathologies. Pour contenir la hausse des coûts de la santé des troisième et quatrième âges, Pierre-Yves Maillard proposait une organisation en quatre «Régions de santé». Ces nouvelles entités publiques devaient fédérer, comme employeur unique, les acteurs des soins médicaux et ceux de l'aide à domicile. L'objectif était d'organiser le développement du maintien à domicile des aînés malades ou accidentés. L'hôpital à la maison, en quelque sorte. Autrement dit, la lutte contre les hospitalisations inutiles. Le ministre socialiste tenait à mettre en route ce grand chantier, pour sa quatrième (et sans doute dernière) législature.

L'objectif était de développer le maintien à domicile des aînés malades ou accidentés. L'hôpital à la maison, en quelque sorte

«Quand une personne âgée tombe chez elle, que cela soit dans son appartement ou dans sa chambre d'EMS, elle doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge médicale 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, illustre Pierre-Yves Maillard. Le médecin doit être équipé d'outils de diagnostic mobiles, notamment d'appareils de radiologie. Il peut ainsi décider si la personne peut rester ou si elle doit être hospitalisée. Ensuite l'aide à domicile, pour la toilette, les repas, etc. doit débuter dès le lendemain.»

Les Régions de santé

Mais l'avant-projet de loi sur les Régions de santé qu'il a présenté en février a suscité des résistances politiques si fortes, à droite, que le texte a été placé tout au fond d'un tiroir. C'est fin juin que le Conseil d'Etat a fait cette

discrète annonce. Dans la campagne assez atone de ce printemps, ce sujet n'a d'ailleurs absolument pas émergé lors des joutes électorales. C'est en sourdine, lors de la consultation sur l'avant-projet, que le vent contraire a commencé à souffler fort. Le ministre de la Santé et de l'action sociale a compris que son concept était pris pour cible par une droite plurielle qui veut travailler sa cohésion. Majoritaire au parlement, le camp bourgeois veut compenser son échec dans la reconquête d'une majorité au gouvernement. Il veut aussi préparer ses futures batailles électorales dans un esprit plus unitaire.

En gelant la loi qui devait instaurer son découpage en quatre Régions de santé de forme publique, Pierre-Yves Maillard esquive ainsi une bataille dans laquelle les groupes UDC, PLR et Vert'libéraux se seraient jetés. Il les prive d'un sujet hautement symbolique.

non seulement parce qu'il est entre les mains de l'homme fort de la majorité rose verte du Conseil d'Etat, mais aussi parce qu'il permet de conspuer l'étatisme attribué au socialiste. En répondant à un tir groupé de questions des trois formations au Grand Conseil mardi dernier, il a expliqué qu'il avait pris acte des prises de position «politiques», «idéologiques». La création des Régions de santé aura lieu dans le cadre légal existant. Il joue la carte du pragmatisme, du terrain, du concret. La droite l'accuse de contourner le parlement. Elle trouvera certainement d'autres dossiers pour combattre le patron de la santé et du social.

«Je n'ai pas dix ans devant moi, explique le socialiste entré au gouvernement en 2004. J'ai bien compris que la législature allait se dérouler de cette façon, avec une volonté de faire de tels fronts d'opposition. En

l'occurrence, je vois bien qu'il faut trouver des moyens d'action plus légers du point de vue des fronts politiques.»

L'avant-projet de loi est «suspendu», mais l'objectif demeure: les professionnels des soins à domicile et les médecins doivent être mobilisables en permanence et de manière coordonnée, malgré l'absence d'un employeur public unique.

Nouvelle entité privée

Et maintenant? Organisations de soins à domicile et réseaux de soins, qui sont des entités privées, peuvent dès lors fusionner et créer une nouvelle entité privée. «Nous les y aiderons, promet le conseiller d'Etat. Et si un jour le Grand Conseil estime qu'il doit exercer lui-même un contrôle démocratique sur ces entités privées, alors un tel texte sera disponible.»

L'autre possibilité, c'est que les hôpitaux régionaux gèrent eux-mêmes les interventions et assument ainsi les deux facettes que sont la prise en charge médicale et l'aide à domicile. Dans ce cas, ils bénéficieraient de postes supplémentaires.

Pierre-Yves Maillard se dit confiant: «Les discussions autour des Régions de santé ont donné un élan et suscité une prise de conscience parmi les différents acteurs.» 1



Pierre-Yves Maillard a compris que son concept de régions de santé était pris pour cible par une droite plurielle qui veut travailler sa cohésion. KEYSTONE

Bilan positif pour les ruchers urbains

Lausanne ► Lausanne estime que son engagement en faveur des abeilles domestiques et sauvages paie. Depuis 2011, la ville a développé diverses mesures en faveur de la biodiversité urbaine.

Ruchers communaux, hôtels à insectes, espaces publics dédiés aux apiculteurs amateurs: ces dernières années, Lausanne s'est investie dans l'apiculture urbaine. Une étude qu'elle a conduite en mai 2017 conclut que les résultats sont encourageants, a indiqué hier un communiqué municipal.

Concrètement, grâce à la cinquantaine d'hôtels à insectes installés, 46 espèces d'abeilles sauvages ont pu trouver refuge dans les parcs lausannois. Et douze ruches se trouvent dans des parcs communaux, assurant une production annuelle d'environ 400 kg de miel qui provient de 30 à 50 espèces végétales.

ATS

Il faudra des mois pour réparer



Collège de Vevey. Le collège des Crossets à Vevey n'est pas près de rouvrir ses portes après l'incendie qui l'a touché lundi. Des mois de travaux sont prévus. Les élèves reprendront les cours en début de semaine prochaine dans d'autres établissements de la région. «L'école reprendra lundi matin. Les élèves n'auront donc pas classe cette fin de semaine», a expliqué hier Lionel Girardin, municipal veveysan en

charge des écoles. La permanence de garde mise en place au collège de Plan est maintenue pour les parents qui n'ont pas de solution de garde. Au lendemain du gros incendie qui s'est déclaré dans la toiture du collège, le municipal confie que «la situation n'est pas toute simple». Vu les dégâts, d'importants travaux sont prévus et l'établissement ne pourra pas être utilisé pendant plusieurs mois. ATS/KEYSTONE

Fini les frais de justice

Consommateurs ► Le Grand Conseil veut supprimer les frais des citoyens pour les litiges de consommation.

Après Genève, Vaud pourrait supprimer les frais d'accès aux tribunaux pour les litiges de consommation courante. La gauche et le centre ont fait passer hier de justesse une modification de loi. La décision doit encore être confirmée en deuxième débat.

Acquérir un lave-vaisselle défectueux, voir son voyage annulé ou encore rencontrer des difficultés avec un contrat de leasing de voiture: autant de problèmes auxquels le consommateur peut être confronté, mais pour lesquels il hésite souvent à saisir la justice. «Car il sait qu'il va devoir débours des centaines, voire des milliers de francs», a expliqué hier Raphaël Mahaim (verts).

Pour faciliter cet accès à la justice, et ainsi mieux protéger les consommateurs, la gauche et le centre du Grand Conseil ont franchi hier un pas: les Verts, les socialistes, Ensemble à Gauche, les Vert'libéraux et le groupe PDC-Vaud Libre ont voté en premier débat une modification du Code de droit privé judiciaire vaudois.

L'entrée en matière a été votée par 72 voix contre 69 et une abstention. Le PLR et l'UDC s'y sont fermement opposés.

Sous réserve d'une confirmation du vote en deuxième débat, les consommateurs n'auront plus à payer d'émoluments s'ils saisissent la justice pour un litige de consommation. «En clair, il n'y aura plus d'avance de frais à faire avant de commencer à débattre», a dit M. Mahaim. Une gratuité qui existe déjà pour les litiges entre locataires et bailleurs

ou, en partie, pour le droit du travail.

Pour la droite, pas question d'étendre le champ de la gratuité. «Le travail, le logement sont des besoins vitaux. L'achat d'un natel, d'une assurance ou d'un bien de consommation ne mérite pas le même type de protection», a fait valoir Mathieu Blanc (plr).

«Comment définir ce qui est du domaine du droit de la consommation? Cette notion est impraticable. On nage en plein brouillard», a critiqué Marc-Olivier Buffat (plr).

Guy-Philippe Bolay (plr) a tenté en vain de limiter la décision aux litiges portant sur moins de 5000 francs. «Il serait plus simple de donner un montant clair à la justice», a-t-il fait valoir. Sa proposition a été rejetée d'extrême justesse, par 70 voix contre 69 et une abstention. ATS

Jusqu'au 1^{er} octobre, «Les Paradis» mettent en image l'optimisation fiscale. Paolo Woods, l'un des deux photographes du projet, était à Genève mardi pour le vernissage et un débat

Des paradis fiscaux aux Bastions

LAURE GABUS

Exposition ▶ Un homme en chemise fuchsia ouvre une minuscule boîte aux lettres en métal gris alignée au milieu de centaines d'autres sur un mur bleu turquoise. Bienvenue aux îles Caïmans, cinquième place financière du monde, qui hébergent deux fois plus de sociétés que d'habitants.

Cette image, comme les quatre-vingts autres qui composent le livre *Les Paradis* des photographes Paolo Woods et Gabriele Galimberti, illustre une facette de l'optimisation fiscale à travers le monde. Jusqu'au 1^{er} octobre, leur projet est exposé dans l'allée centrale du parc des Bastions. Mardi, Paolo Woods était à Genève le temps d'un vernissage et d'un débat avec le professeur de droit et avocat fiscaliste Xavier Oberson. Entretien.

Exposer «Les Paradis» à Genève, acteur majeur en matière d'optimisation fiscale, c'est un peu comme se jeter dans la gueule du loup...

Paolo Woods: Exposer mon travail «dans la gueule du loup», pour reprendre vos termes, est un désir qui revient souvent. En ce moment, «Les Paradis» est aussi exposé en Colombie, au Canada et en Lituanie, mais il est vrai qu'à Genève les réactions sont les plus fortes. Cette ville est un poumon économique très important où énormément de gens travaillent en lien avec les paradis fiscaux. En exposant dans un parc, on touche un public beaucoup plus large que dans un musée ou dans une revue. Cela suscite des réactions que je trouve intéressantes. Il y a d'un côté des



Avec leur projet «Les Paradis», Paolo Woods et Gabriele Galimberti entendent contester le système d'optimisation fiscale et non pas pointer du doigt une société ou un administrateur en particulier. CÉDRIC VINCENSI

visiteurs outrés de découvrir un système légal anormal et de l'autre une banque qui nous demande d'ôter la légende qui accompagne sa photographie.

Que répondez-vous à ces attaques?

Nous avons prêté une grande attention aux légendes qui accompagnent les photos. Tous les faits énoncés ont été vérifiés et contrôlés par un avocat. A la banque qui demandait d'ôter la légende de sa photo, nous avons expliqué que le texte reprenait des éléments parus dans de

«Il est vrai qu'à Genève les réactions sont les plus fortes»

Paolo Woods

nombreux articles de presse et même tirés d'une fuite interne. Le but de notre travail est de contester le système d'optimisation fiscale et non pas de pointer du doigt une société ou un administrateur en particulier.

Comment décririez-vous les paradis fiscaux?

Les paradis fiscaux forment un système ultra-complexe dont tout le monde ne peut pas bénéficier, ce qui crée une disparité totale entre les acteurs. Une société comme Amazon, par exemple, peut vendre des livres

moins cher que la librairie du coin car elle bénéficie d'avantages que le commerce local n'obtiendra jamais. Etre contre les paradis fiscaux, ce n'est pas être gauchiste mais simplement croire que le capitalisme a besoin de règles. Les paradis fiscaux permettent aux plus forts de devenir encore plus forts et aux inégalités de croître. Ce système peut bénéficier à une société particulière mais pas à la société dans son ensemble. Si toutes les librairies et les petits commerces perdent, l'économie perd aussi.

La Suisse ne figure sur aucune de vos images. Vous ne la considérez donc plus comme un paradis fiscal?

Le système des paradis fiscaux s'est déplacé. La Suisse a été dans le collimateur – des Etats-Unis notamment. Elle a fait des efforts et beaucoup nettoyé son image et une partie de ses activités. Dans le livre, nous soulignons le rôle de la Suisse dans la construction du système des paradis fiscaux, mais nous avons décidé de nous intéresser à d'autres pays plus surprenants, comme la Hollande par exemple.

Vous êtes parvenus à faire poser des acteurs importants du système que vous contestez. Comment avez-vous obtenu leur confiance?

Nous avons fait de nombreuses recherches et envoyé des centaines d'emails pour obtenir des rendez-vous et des accès. Nous avons mis en avant l'idée que les paradis fiscaux sont une industrie qui aurait avantage à communiquer. Il y a eu un facteur chance, un facteur persévérance et une grande envie de pénétrer une réalité qui n'est pas la nôtre.

L'exposition tourne depuis deux ans. Quelle réaction vous a le plus surpris?

Certaines personnes qui avaient donné leur accord pour être sur une image n'ont pas forcément apprécié de la retrouver dans un contexte différent. Cela arrive souvent lors de travaux photographiques. A l'inverse, lors des rencontres d'Arles, les gens sortaient de l'exposition étonnés et beaucoup nous disaient «merci». Cela m'a fait très plaisir. I

Deux géantes vont débarquer

Spectacle de rue ▶ Le défilé urbain devrait attirer un million de personnes. Les marchés de Genève, de leur côté, se sentent lésés.

Deux géantes, une grand-mère et une petite fille, sont attendues dans les rues de Genève du 29 septembre au 1^{er} octobre. Magique et poétique, ce spectacle unique en Suisse devrait attirer un million de personnes. «Cela va être un chamboulement pour Genève», a annoncé mardi devant la presse Sami Kanaan, chef du Département de la culture de la Ville de Genève. Avec Jean Liermier, directeur général du Théâtre de Carouge, le magistrat est à l'initiative de la venue de la Saga des Géants à Genève. Les détails du parcours des Géantes seront révélés le 15 septembre.

Cette manifestation proposée par la compagnie basée à Nantes (F), Royal de Luxe, n'avait encore jamais fait escale en Suisse. Les Géants ont fait leurs premiers pas en 1993 au Havre (F). Partout où ils passent, ils suscitent un engouement extraordinaire et «percent les cœurs des spectateurs», selon M. Liermier.

Dotée d'un fort caractère, la Grand-Mère mesure près de 8 mètres, pèse 1,8 tonne et chausse du 206,5. Elle fume la pipe, crache et lâche même quelques pets. La Petite Géante, une fillette de 5-6

ans, est très espiègle. Du haut de ses 5,5 mètres pour 800 kilos, elle mange des sucreries et se déplace en trottinette.

Une association a été créée pour soutenir leur venue à Genève. Le budget de toute l'opération s'élève à 2,2 millions de francs, dont 1,8 million de contributions privées. L'Association des communes genevoises a mis 200 000 francs, la commune d'Anières et la Ville de Genève 100 000 chacune.

De par son ampleur, le défilé des deux Géantes occasionnera inévitablement des perturbations sur son parcours. Il a notamment pour conséquence la suppression de tous les marchés qui devaient se tenir sur la plaine de Plainpalais du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre, et leur relocalisation au parc des Bastions.

Une décision prise unilatéralement par la Ville, regrette l'Association des marchés de Genève dans un communiqué de presse. Ses représentants, Willy Cretegny et Quentin Weideli, estiment que la tenue des marchés aux Bastions changera les habitudes des clients et aura des conséquences économiques importantes, notamment en termes de quantité à récolter ou à acheter. Pour animer le lieu et faire venir du monde, ils ont demandé à la Ville de Genève de mettre sur pied un spectacle de marionnettes. **ATS/CO**

HUMANITAIRE

UNE STATUE D'HENRY DUNANT AU MUSÉE DE LA CROIX-ROUGE

Une sculpture en bois grandeur nature d'Henry Dunant a été dévoilée mercredi au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Genève. Cette statue a été entièrement ciselée dans le bois d'un érable issu d'une forêt lémannique. La sculpture du fondateur du Comité international de la Croix-Rouge a été réalisée dans le cadre de la campagne nationale Woodvetia, qui vise à sensibiliser le public à la valeur du bois local. La statue a été ciselée par l'artiste zurichois Inigo Gheyselinck. D'autres personnalités suisses ont déjà leur effigie en bois. **ATS**

MUSIQUE

CAROUGE PASSE LES MURS DU SON

Carouge vibrera vendredi et samedi lors du traditionnel festival Les Murs du Son, qui se déroulera place du Temple, dans la cité sarde. Occasion de découvrir les groupes qui répètent dans les locaux en gestion accompagnée. Les concerts commenceront dès 19h30, avec notamment le rock et folk de Lady Bird's (vendredi à 20h20) le folk metal de Kaatarakt (samedi à 22h45) ou encore le jazz fusion de Not Yet (samedi à 20h). **MOP**

Ve 8 et sa 9 septembre à Carouge, place du Temple. Entrée libre, infos sur la page facebook de l'événement.

«Standing» montre l'attente et l'espoir des migrants



Judi dès 18h, des images de «Stand By», un travail photographique réalisé par Juliette Russbach avec les anciens habitants de l'abri PC des Trois-Chêne, seront exposées à la galerie le Kiosk, sur la place des Augustins. La photo ci-dessus illustre l'attente des résidents. Ces images seront montrées en regard croisé avec les photographies d'Elie Daif, un

Syrien vivant à Genève depuis deux ans. Cette soirée clôt le projet «Standing», initié par la photographe et Charlotte Magnin, une réflexion d'un mois autour du quotidien des migrants à Genève. Dans ce cadre, un compte Instagram a été ouvert (@standing_project). Des migrants ont été invités à y déposer des images de leur quotidien et leur regard sur la ville. **LGS**

Mobilisation en faveur des offices de poste



Mardi en fin de journée, quelques dizaines de personnes se sont retrouvées à l'appel de Syndicom devant l'hôtel Ramada, à Genève, pour protester contre les fermetures des bureaux de poste dans le canton. Le syndicat profitait de la visite de Suzanne Ruoff, directrice de la Poste Suisse, pour manifester son mécontentement. Celle-ci (à

droite sur la photo) est sortie à la rencontre des protestataires. Pour mémoire, le Géant jaune a annoncé une restructuration visant à supprimer 500 à 600 offices sur 1400 d'ici à 2020. Rien qu'à Genève, 14 offices sur 54 devraient fermer leurs portes, ce qui représente la perte de 50 à 60 emplois, estime Syndicom.

CPR/CÉDRIC VINCENSI

LAC

LE CONSEIL CONSULTATIF RECOMMANDE UN PONT

Le conseil consultatif Traversée du lac a fait mardi son choix entre un pont et un tunnel pour boucler le contournement autoroutier de Genève. Il a opté pour un pont par 14 voix contre 8, a-t-il fait savoir dans un communiqué. Le conseil consultatif, qui est composé de 22 membres nommés par le Conseil d'Etat genevois et qui représente l'ensemble des sensibilités de la société civile genevoise, devait déterminer quel ouvrage était à ses yeux le mieux adapté pour une traversée du lac. Pour forger son opinion, il a rencontré de multiples experts. Le choix du pont permet une diversité de variantes, notamment sous forme d'accroches souterraines aux rives avec une émergence plus ou moins éloignée, a fait savoir le conseil. ATS

Licencié à neuf mois de la retraite

Travail ▶ Les syndicats dénoncent le renvoi de travailleurs proches de la retraite au profit d'emplois intérimaires.

A Carouge, sur le chantier de l'école primaire Val d'Arve, Carlos*, un machiniste de 59 ans ne décolère pas: «J'aurai 60 ans en juillet prochain. J'aurais pu avoir le droit à ma retraite anticipée, celle pour laquelle je me suis battu et j'ai fait grève en 2002.» Carlos ira pourtant pointer au chômage dès vendredi. Il a été mis en congé et sera licencié définitivement le 31 octobre, neuf mois seulement avant son départ à la retraite. Mardi matin, le syndicat Unia a dénoncé publiquement cette décision de l'employeur.

C'est en 1999, quelques semaines après être arrivé de Tomar, sa ville natale dans le centre du Portugal, que Carlos trouve un emploi de machiniste dans la société de bâtiment Du-

noyer. Une entreprise qu'il n'a pas quitté depuis. En 2014, l'employé reçoit même un courrier le félicitant pour sa fidélité et ses quinze ans de loyaux services. Mais en avril dernier la décision tombe: il sera renvoyé à la fin du mois d'octobre. La société invoque des raisons économiques et un carnet de commandes qui se réduit: «Cet employé est un machiniste et nous avons une entreprise de maçonnerie et nous n'avons plus de quoi l'occuper», explique Didier Favre, directeur général de Dunoyer.

D'après le syndicat Unia, l'entreprise Dunoyer est pourtant bien implantée sur le marché du bâtiment dans le canton de Genève, que ce soit sur des chantiers privés ou publics. Il dénonce plutôt un problème généralisé dans le secteur. «Les employés proches de la retraite sont les premiers à se faire licencier car ce sont ceux qui coûtent le plus cher à l'entreprise, explique Yves

Mugny responsable du secteur Bâtiment au sein du syndicat Unia. Le remplacement de Carlos par des travailleurs intérimaires permettrait de faire économiser un peu moins de 10 francs par heure de travail à l'entreprise.»

Malgré une législation récente du travail temporaire sur les chantiers publics et sa limitation à 20%, les syndicats demandent au Conseil d'Etat d'adopter une position plus ferme afin de régler aussi les travaux privés. «A Genève, les dispositions concernent uniquement les chantiers publics et les employeurs peuvent évoquer des 'circonstances imprévues' pour passer de 20% à 40% de travailleurs temporaires sur un chantier», explique Yves Mugny. Le syndicat Unia donne jusqu'au 31 octobre à Dunoyer pour renoncer au licenciement de Carlos. CAMILLE PAGELLA

*Prénom d'emprunt

Les autorités communales sont rappelées à l'ordre par la justice pour ne pas avoir respecté les exigences d'une initiative sur le projet immobilier des Grands Esserts

Droits politiques bafoués à Veyrier

ERIC LECOULTRE

Aménagement ▶ Encore un nouveau rebondissement dans le dossier des Grands Esserts, un projet de construction de 1200 logements à Veyrier. Vendredi, les autorités de la commune ont été désavouées par la Cour de justice genevoise, qui a estimé que les élus n'avaient pas respecté les exigences d'une initiative déposée par le PLR et les Vert'libéraux en 2015.

Ce texte, qui avait recueilli plus de 1200 signatures, a pourtant été adopté par une majorité des conseillers municipaux en janvier dernier. Le règlement de mise en œuvre rédigé alors par le délibératif visait à répondre aux inquiétudes des initiants, mais n'incluait pas leur demande principale: l'élaboration d'un seul Plan localisé de quartier (PLQ)¹ pour la première phase du projet. Les autorités veyrites ont en revanche confirmé leur soutien à l'Etat, qui morcèle la planification du futur quartier en élaborant trois PLQ. La justice genevoise estime que la décision de la commune est contraire à la volonté exprimée par les signataires de l'initiative et va à l'encontre de leurs droits politiques.

Contraire à la volonté populaire

Le comité d'initiative a obtenu gain de cause en recourant devant la justice contre cette «supercherie», comme la qualifie Thomas Barth, ancien conseiller administratif PLR de la commune et avocat de riverains qui recourent contre le projet. «La volonté populaire doit primer, estime-t-il. Après avoir accepté l'initiative, la commune aurait dû exiger de l'Etat qu'il modifie ses plans et ne prévoient qu'un seul PLQ.»

Selon l'ancien magistrat, la planification en plusieurs étapes des Grands Esserts permet au canton de ne pas devoir mener une étude d'impact global sur l'environnement. «Les propriétaires voisins ont de sérieux doutes sur la conformité du futur quartier avec les normes légales, notamment sur le bruit», relève-t-il. Les craintes des initiants et de certains habitants concernent également les mesures liées à la mobilité. Alors que la route de Veyrier est déjà saturée, comment gérer l'arrivée de



Le projet des Grands Esserts, qui déborde à nouveau sur le terrain juridique, s'étend sur une superficie d'environ 12 hectares et prévoit la construction de 1200 logements. JPDS

nouveaux habitants? M. Barth estime qu'une étude prenant en compte l'ensemble du périmètre doit être menée, afin d'assurer «une cohérence» au développement de la commune.

En demandant un PLQ unique, le PLR et les Vert'libéraux souhaitent également que les premiers logements soient construits en même temps que le centre commercial prévu aux Grands Esserts, afin d'assurer des recettes fiscales suffisantes à la commune. «Sur ce point, j'avais obtenu des garanties de la part de l'Etat: les commerces devraient être construits au plus tard une année après les premiers immeubles», explique Sophie Lüthi, conseillère administrative chargée de l'aménagement. Le Conseil municipal a estimé que cette condition était suffisante pour contenter les initiants, à tort.

«Je prends acte de l'arrêt de la Cour de justice, poursuit M^{me} Lüthi. Je proposerai

au canton d'élaborer un seul PLQ, mais la décision finale ne me revient pas. Ce n'est pas la prérogative de la commune.» Pour l'heure, le Conseil administratif n'a pas encore décidé s'il recourait auprès du Tribunal fédéral.

Le canton «va de l'avant»

De son côté, le conseiller d'Etat Antonio Hodggers critique le «formalisme» dont ferait preuve l'ancien maire de Veyrier. «M. Barth ne poursuit qu'un objectif, celui de bloquer la réalisation des Grands Esserts, déclare-t-il. Pour cette raison, il recourt contre toutes les étapes. Mon département a déjà mené des études sectorielles sur les impacts de ce projet.»

Face à la probable demande de la commune, l'Etat décidera-t-il d'élaborer un PLQ unique? Certainement pas. Le ministre de l'Aménagement précise que la réalisation par étapes du quartier faisait

partie d'une convention entre l'Etat et la commune signée en 2012 par Thomas Barth lui-même. «Nous allons de l'avant, ajoute M. Hodggers. Cette décision de justice ne concerne pas le canton et ne modifie pas notre calendrier.»

Pour rappel, outre les recours des riverains, ce n'est pas la première fois que le débat sur les Grands Esserts déborde sur le terrain juridique. Thomas Barth avait porté plainte contre cinq élus de Veyrier en 2015 pour diffamation. Il avait également contesté un blâme infligé par le Conseil d'Etat la même année. Si sa sanction a été confirmée par le Tribunal fédéral, la procédure contre ses opposants a été classée en janvier à la suite d'un accord entre les parties. I

¹ Un Plan localisé de quartier est la première étape administrative de l'aménagement d'une zone. C'est une sorte d'ébauche qui définit comment seront disposés les immeubles, routes, infrastructures publiques, commerces, etc.

GRAND CONSEIL

MOTION EN FAVEUR DE LA PRESSE LOCALE

Le PDC genevois s'inquiète pour l'avenir de la presse locale au bout du Léman. Le parti a déposé mardi une motion auprès du Grand Conseil. Ce texte, rédigé par le député Guy Mettan, critique la décision du groupe Tamedia, propriétaire de la Tribune de Genève, de regrouper ses rubriques nationale, internationale, économique et sportive à Lausanne, dans les locaux du 24 Heures. Selon le PDC, «l'autonomie éditoriale» de la Tribune de Genève est en péril. Sans quotidien important basé sur son territoire, Genève peinera à «faire entendre sa voix» dans le reste de la Suisse. Cette motion invite le Conseil d'Etat à condamner ce «démantèlement» et à intervenir auprès de Tamedia «afin d'obtenir des garanties sur le maintien de l'autonomie rédactionnelle intégrale du journal genevois». L'exécutif devrait également «étudier la création d'un fonds de soutien public-privé en faveur d'une presse écrite, radiophonique, télévisuelle locale forte et indépendante». ELE

JUSTICE

L'HOMME QUI AVAIT TIRÉ SUR SA NIÈCE DEVRA SUIVRE UN TRAITEMENT

L'homme de 50 ans qui a tiré avec un fusil d'assaut sur sa nièce de 25 ans devra suivre un traitement en milieu fermé, a décidé mardi le Tribunal correctionnel de Genève. Le verdict retient la responsabilité fortement restreinte de l'accusé. Les juges ont reconnu coupable le révenu de tentative d'assassinat. Ils ont prononcé à son encontre une peine de prison de 5 ans, mais l'ont suspendue au profit d'une mesure institutionnelle. Le jugement relève que l'accusé a tout mis en œuvre pour tuer sa nièce et ce n'est que par miracle que la jeune femme a survécu. ATS

Une application tout public contourne la surveillance du web par le renseignement

Le cryptage à la portée de tous

CHRISTIANE IMSAND

Courriels ► Plébiscitée par 66,5% des suffrages il y a une année, la nouvelle loi sur le renseignement est entrée en vigueur vendredi dernier. Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) dispose désormais de nouveaux outils pour lutter contre le terrorisme. Sous réserve d'une procédure d'autorisation, il peut notamment intercepter des courriels ou s'infiltrer dans des réseaux informatiques. Malgré le vote du peuple, la crainte d'une surveillance de masse n'a pas disparu. Elle a incité un groupe d'étudiants de l'EPF de Zurich à développer une application, SnowHaze, permettant à monsieur et madame tout-le-monde de crypter les communications par internet.

«Nous n'étions pas impliqués dans la campagne référendaire contre la nouvelle loi», souligne le Bernois Yvan Monneron, l'un des cinq étudiants en informatique et génie mécanique qui se sont lancés dans cette aventure dans le cadre d'une start-up créée parallèlement à leurs études. «Nous estimons cependant que la surveillance de masse ne renforcera pas la sécurité de la population. Les individus présentant un danger réel savent comment s'y prendre pour crypter leurs messages. Nous visons le grand public qui n'a pas de connaissances particulières en informatique et qui tient à protéger ses données.»

Serveurs à l'étranger

«Depuis le 1^{er} septembre, rappelle Yvan Monneron, les services de renseignement peuvent surveiller le trafic passant la frontière, mais il faut savoir que la plupart des serveurs se trouvent à l'étranger, y compris beaucoup de sites «.ch». Notre application n'est pas la seule qui existe sur le marché, mais c'est la plus simple et elle peut être téléchargée gratuitement. Pour utiliser le service VPN (un réseau privé virtuel, ndlr), il faut cependant payer un modeste abonnement qui couvre les coûts d'utilisation du réseau VPN et de nos serveurs. L'application a déjà été téléchargée près de 25000 fois depuis vendredi dernier.»

La nouvelle réjouit la conseillère nationale Lisa Mazzone (verts, GE) qui a combattu la loi il y a une année en compagnie notamment du PS et du Parti pirate. Elle se garde cependant de toute surinterprétation. «Ce n'est pas une révolution. Il existait déjà des



Un cryptage facilité des messages diminue la portée de la loi sur le renseignement. KEYSTONE

applications permettant de se protéger contre l'Etat fouineur, mais il est vrai qu'elles n'étaient pas forcément accessibles au commun des mortels. Tant mieux si un système simple est maintenant à disposition, mais je crains que cela ne reste un produit de niche et que cela n'enlève rien à l'absurdité de la loi qui permet une surveillance généralisée.»



«La surveillance de masse ne renforcera pas la sécurité de la population»

Yvan Monneron

Pour Lisa Mazzone, il importe maintenant de limiter les dégâts en veillant à ce que les différentes cautions mises en place pour rassurer l'opinion publique jouent leur rôle. «Il faut veiller à ce que l'autorité de surveillance chargée de contrôler les activités du SRC soit vraiment indépendante et puisse faire son travail. Le parlement doit aussi se montrer vigilant. C'est le rôle de la Délégation des commissions de gestion des Chambres fédérales.»

Se mettre hors la loi?

Pour ses partisans, la loi sur le renseignement fait office de barrage dans un environnement international toujours plus menaçant. Un cryptage facilité des communications ne contribue-t-il pas à réduire sa portée? Le SRC s'est refusé hier à tout commentaire.

Sous couvert de l'anonymat, un observateur se demande s'il n'appartiendrait pas au Ministère public de la Confédération de se prononcer sur la légalité d'une telle démarche. «Cela peut être interprété comme un appel à se mettre hors la loi.» Interrogé, le Ministère public n'est pas entré en matière. I

Un sentiment de sécurité apprécié

Expatriés ► Les travailleurs étrangers perçoivent les Suisses comme peu accueillants. La Suisse a néanmoins gagné quatre places comme pays de destination comparé à 2016. Les expatriés s'y sentent en effet en sécurité comme nulle part ailleurs.

Selon la 4^e étude Expat Insider, menée par la société allemande Internations, qui contrôle un réseau mondial d'expatriés, la Suisse occupe cette année le 27^e rang sur un total de 65 pays. Elle se situe notamment derrière la Colombie, la Roumanie ou le Cambodge. Elle était 4^e en 2014 (sur 61 pays), 14^e en 2015 et 31^e l'an dernier.

Ce regain entre 2016 et 2017 s'explique par le sentiment de sécurité qui accompagne les expatriés. En ces temps troublés, 97% des sondés se sentent en sécurité en Suisse. Le pays figure en tête de liste concernant cet aspect. ATS

VOTE ANTICIPÉ

GRATUITÉ MISE EN AVANT

Payer pour exercer son droit de vote a des effets sur la participation. Selon une étude de l'Université de Fribourg, l'obligation d'affranchir son enveloppe-réponse réduit de près de 2% le taux de participation à un scrutin. ATS

ÉNERGIE

LÉGER REcul POUR BKW

Malgré des revenus en progression, le groupe énergétique bernois BKW a vu son bénéfice net reculer au 1^{er} semestre 2017. Le résultat s'est inscrit à 115,8 millions de francs, en baisse de 6,5% sur un an. ATS

ROUGEOLE

INTERDITS D'ÉCOLE

Quatre enseignants et trois élèves saint-gallois se voient obligés de rester à la maison pendant 21 jours à cause d'un cas de rougeole constaté chez une enseignante, a indiqué hier le médecin cantonal Danuta Reinholz. ATS

Les étangs suisses s'évaporent

Nature ► La Suisse ne compte plus qu'un dixième des étangs qui s'y trouvaient encore à la fin du XVIII^e siècle. Pour la biodiversité et la protection contre les crues, c'est critique, a averti le biologiste genevois Beat Oertli hier lors d'une journée d'information de l'institut de recherche sur l'eau Eawag.

Étangs asséchés, ruisseaux mis sous terre, pollution due aux engrais et aux pesticides, le bilan des atteintes portées par l'agriculture à l'eau est lourd, a communiqué l'Eawag.

Environ 32 000 étangs et mares recensés actuellement en Suisse, cela semble respectable. Mais près de 90% ont été sacrifiés à l'intensification de l'agriculture, selon Beat Oertli. ATS

Le petit déjeuner moins sucré

Santé ► Les petits déjeuners des Suisses seront plus sains. La Confédération et les principaux représentants de la branche alimentaire se sont mis d'accord hier pour réduire de 2,5% les sucres ajoutés dans les yaourts et de 5% ceux contenus dans les céréales d'ici à la fin 2018.

Ces décisions viennent élargir la Déclaration de Milan. Signé en août 2015, l'accord prévoyait une diminution de ces sucres sur base volontaire sans préciser d'objectifs concrets.

Depuis, les sucres ajoutés dans les yaourts ont diminué de 3% et ceux dans les céréales de 5%, s'est félicité hier le conseiller fédéral en charge de la Santé, Alain Berset, devant la presse. Et d'ajouter que «cette manière de

travailler libre et participative a porté ses fruits».

D'aucuns pourraient caractériser ces progrès de modestes. Le vice-président d'Emmi, Marc Heim, reconnaît avancer pas à pas, mais précise que les modifications dépendent aussi et surtout des habitudes des consommateurs. Un changement radical ne plairait pas. Marc Heim met en outre en avant l'importance pour les consommateurs d'avoir le choix entre des produits avec différentes quantités de sucre.

Alain Berset s'est par ailleurs réjoui de voir que la Déclaration de Milan a fait des émules. Aldi, Danone, Kellogg's et Lidl ont en effet ratifié l'accord hier, portant à quatorze le nombre de signataires. ATS

La justice neuchâteloise enquête sur la rémunération de l'ancien directeur de la LNM

Société de navigation ► Le Ministère public neuchâtelois a ouvert une enquête sur la rémunération de l'ancien directeur de la société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM). Olivier Arni, président de la LNM et membre de l'exécutif de Neuchâtel, sera interrogé.

L'ouverture de cette enquête a été communiquée lundi soir lors du Conseil général (législatif) de la ville par le président de l'exécutif, Fabio Bongiovanni. L'information, parue dans plusieurs médias mardi, a été confirmée à l'ats par la cheffe de la communication de la ville, Françoise Kuenzi.

Le Ministère public a demandé la levée du secret de fonction de M. Arni afin qu'il puisse répondre à ses questions dans le cadre de l'enquête qu'il vient d'ouvrir. Le Conseil communal a agréé à cette demande. Le président du Conseil communal n'a cependant pas pu répondre en détail aux interpellations urgentes déposées lundi soir au Conseil général du fait des procédures en cours.

Plusieurs articles de presse ont révélé cet été que le président de la Navigation, M. Arni, avait accordé en juin 2016 une augmentation mensuelle de salaire de 2000 francs au directeur. Problème: le document

porte la date de novembre 2015 avec un effet rétroactif à août 2014.

La justice veut donc déterminer s'il y a eu une infraction commise dans ce cadre. La commission financière du législatif communal veut aussi se saisir du dossier.

La société de Navigation est dans la tourmente depuis plusieurs mois. Deux autres procédures sont déjà en cours. L'une concerne un différend entre la société et son ex-directeur, licencié en janvier de cette année. Les cantons actionnaires de la LNM, Vaud, Fribourg et Neuchâtel, ont de leur côté demandé un audit sur la société. ATS

L'Association des services des automobiles propose que les premiers secours ne fassent plus l'objet d'un cours pratique, mais soient intégrés à l'examen théorique

Le cours de premiers secours obsolète?

Permis de conduire ► En Suisse, il faut avoir suivi un cours de premiers secours pour pouvoir passer son permis de conduire. Une pratique dépassée pour les services cantonaux des automobiles car le nombre d'accidents est en baisse et les secours rapidement joignables grâce aux portables. Position latérale de sécurité et bouche-à-bouche: des générations de Suisses ont appris ces gestes dans un cours de premiers secours, étape indispensable pour décrocher son permis de conduire. Le directeur de l'Association des services des automobiles (ASA) a remis en question la pertinence de cette obligation mardi dans l'émission de la radio alémanique «Heute Morgen».

Aujourd'hui, le risque d'accident est bien plus grand chez soi, en faisant du sport ou dans un club que sur la route, explique Sven Britschgi. Le recul du nombre d'accidents de la route est l'une des raisons qui ont poussé les services des automobiles à réfléchir à l'abolition du cours pratique de premiers secours comme partie intégrante du permis de conduire.

De plus, en cas d'accident de la route, les secouristes sont, grâce aux téléphones portables, bien plus rapidement sur place que par le passé. Les services des automobiles estiment que l'enseignement de la conduite doit se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la conduite.

Le Conseil fédéral décidera

«Nous n'avons rien contre les cours de premiers secours», a indiqué Sven Britschgi à l'ats. Les services des automobiles souhaitent toutefois décharger les nouveaux conducteurs et les cours de premiers secours n'ont rien à voir avec les compétences de conduite à proprement parler. C'est pourquoi l'ASA propose que les premiers secours ne fassent plus l'objet d'un cours pratique, mais soient intégrés à l'examen théorique. La procédure à suivre en cas d'accident pourrait par exemple faire partie des questions, précise le directeur.

L'Association des services des automobiles a émis cette revendication dans le cadre de la procédure de consultation sur la révision des prescriptions relatives au permis de conduire. La

consultation court jusqu'au 26 octobre. C'est le Conseil fédéral qui décidera d'une éventuelle abolition des cours de premiers secours.

Bpa pas convaincu

Le Bureau de prévention des accidents (bpa) n'est pas du même avis. Son porte-parole, Marc Bächler, a souligné dans l'émission de radio l'importance des exercices pratiques pour le processus de mémorisation. Chaque mort sur les routes est un mort de trop. C'est pourquoi il est important que les automobilistes sachent comment se comporter.

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les routes suisses sont de plus en plus sûres. C'est en 1971 que les accidents ont connu leur plus haut niveau. Cette année-là, près de 1800 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route alors que le nombre de voitures en circulation n'atteignait même pas un tiers des véhicules actuels.

En 2016, les accidents de la circulation ont coûté la vie à 216 personnes et fait 3785 blessés graves et 17 607 blessés légers. **ATS**

Des générations de Suisses ont appris les gestes de premiers secours, étape indispensable pour décrocher son permis de conduire.

RAMA/CC2.0



EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGÉ

VILLE DE
GENÈVE

LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

- **ASSISTANT AUDITEUR OU ASSISTANTE AUDITRICE** au Service du contrôle financier (CFI)
- **RESPONSABLE D'OPÉRATIONS à 80–100%** au Service du génie civil (GCI)
- **CONSERVATEUR OU CONSERVATRICE à 80–100%** aux Musées d'art et d'histoire (MAH)
- **ADJOINT-E À LA RESPONSABLE DE LA RÉGIE INTERNE** aux Musées d'art et d'histoire (MAH)
- **COORDINATEUR OU COORDINATRICE DE LA MÉDIATION CULTURELLE NUMÉRIQUE à 50–90%** au Service des bibliothèques municipales (BMU)
- **CHARGÉ-E DE COMMUNICATION à 80%** au Service des sports (SPO)
- **NETTOYEUR OU NETTOYEUSE** au Service de sports (SPO)
- **COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE SUPPORT SCIENTIFIQUE à 80%** à la Bibliothèque de Genève (BGE)
- **AGENT-E D'ACCUEIL** au Musée d'ethnographie de Genève (MEG)
- **MAGASINIER LOGISTICIEN OU MAGASINIÈRE LOGISTICIENNE – REMPLAÇANT-E DU CHEF DE LA SECTION MAINTENANCE** au Service d'incendie et de secours (SIS)
- **COLLABORATEUR ADMINISTRATIF OU COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE à 50%** au Service logistique et manifestations (LOM)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGÉ

VILLE DE
GENÈVE

La DIRECTION DU DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT (DCA), est en charge notamment des questions relatives à l'urbanisme, à l'aménagement et l'entretien des espaces publics.

En vue de la création d'un nouveau service qui aura pour mission l'étude et l'aménagement des espaces publics, d'éclairage public, des monuments et fontaines, de mobilité et d'assainissement des eaux, la Direction du département recherche un-

ARCHITECTE CHEF-FE DE SERVICE

Votre mission et vos responsabilités:

Dirigeant le service et son personnel, de manière conjointe avec un ingénieur civil, vous développez et conduisez la politique de la Ville de Genève en matière d'aménagement et d'entretien des espaces publics (routes, places, ouvrages d'art, chemins), de mobilité, d'éclairage public, de monuments et fontaines et d'assainissement des eaux. Vous assurez la promotion de projets et de réalisations de qualité intégrant les principes du développement durable. Vous contribuez à l'élaboration de la politique du département en collaboration avec la direction. Afin de mettre en œuvre les prestations, objectifs et projets qui en découlent, vous définissez l'organisation du service et assurez la conduite et la gestion globale des ressources humaines. Vous élaborez les propositions de planification des investissements ainsi que le budget de fonctionnement de votre entité. Vos activités vous amènent à représenter la Ville de Genève dans les commissions parlementaires, extraparlimentaires ou consultatives.

Votre profil:

Titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'architecte-paysagiste de niveau EPFL ou universitaire ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente, complété par une formation en management urbain, gestion d'entreprise et/ou administration des politiques publiques, vous justifiez de plusieurs années de pratique professionnelle et de gestion dans le domaine de l'aménagement urbain. Votre expérience en matière de management, de direction et de gestion du personnel est confirmée. Vous possédez d'excellentes connaissances des milieux politiques et gouvernementaux au niveau local et régional.

Adresse de retour: Par courriel à recrutement.dca@ville-ge.ch ou par courrier à la Direction du Département des constructions et de l'aménagement, Rue de l'Hôtel-de-Ville 4 – Case postale – 1211 Genève 3

Conditions générales

Etre domicilié-e dans le canton de Genève ou dans la zone de domiciliation autorisée

Entrée en fonction

1^{er} janvier 2018 ou à convenir

Dépôt de candidature jusqu'au 2 octobre 2017

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

Solidarité internationale Guatemala

des centaines de familles expulsées de la biosphère maya sont bloquées à la frontière mexicaine

Au nord-est du Guatemala, sur près de 20 % du territoire, s'étendent d'immenses forêts protégées, qui furent les sites de florissantes et très organisées cités mayas.

Selon les satellites qui examinent en profondeur cette région du Peten, des villes précolombiennes restent camouflées sous les racines des grands acajous ou des cèdres espagnols... Actuellement la région de Tikal est un des grands mythes du touriste international pour sa pyramide d'où l'on surplombe la canopée en écoutant les sons, les chants et les cris d'une faune abondante et variée!

Le Peten est aussi le cœur de la Réserve de biosphère maya, créée en 1990, l'une des 621 réserves de biosphère de l'UNESCO. Ses quelque 85'000 habitants n'y vivent pourtant pas dans une région idyllique et «naturelle» comme on pourrait l'imaginer: ils s'y sont réfugiés lors de la guerre civile, et pendant trente ans, bien avant la création de la Réserve.

Le 2 juin dernier des centaines de familles sont expulsées de la Laguna del Tigre, leurs maisons sont incendiées et leur bétail abattu. Elles sont contraintes par l'armée et la police à se mettre en marche dans les forêts alentour...

Un jour plus tard elles sont bloquées à la frontière où le gouvernement mexicain leur refuse accueil et protection alors que les autorités guatémaltèques, couvertes par des décisions de justice, envisage déjà d'autres expulsions. Actuellement les ONG se mobilisent pour venir en aide à ces familles privées de tout.

Environnement, des rapports pour quoi faire ?

Les ONG spécialisées dans l'environnement et la gestion des ressources forestières, comme Rainforest Alliance, ainsi que l'agence gouvernementale guatémaltèque CONAP, ont bien constaté que les concessions forestières accordées aux populations locales sont efficaces pour la protection de l'environnement. Elles le sont au moins autant que les aires strictement protégées pour préserver les forêts !

Les rapports précisent que les 12 concessions forestières exploitées par les populations locales «dont on s'attend à ce qu'elles protègent plus efficacement leurs lieux de vie économique et culturels» fonctionnent bien, qu'elles ont «développé de grandes

compétences en gestion des forêts et se conforment aux normes du FSC (Forest Stewardship Council)». Rainforest Alliance constatait toutefois en 2015 que la forêt avait diminué de 13%. Il s'agissait de lieux bien précis où se pratiquent des déboisements illégaux, des incendies et autres installations illégales d'élevage de bovins, souvent exploitées pour camoufler puis blanchir les monceaux d'argent des barons de la drogue.

Les menaces et les trafics

Alors que les villages sont menacés et harcelés depuis des années – il leur est interdit de construire des infrastructures scolaires ou médicales, d'importer dans la réserve des outils ou matériaux de construction, etc. – la multinationale du pétrole, Perenco, continue en toute impunité à souiller les terres et les eaux de la réserve, provoquant de nombreuses atteintes à la santé des humains comme de la faune.

Le cas de l'eau est particulièrement grave puisque les réserves d'eau douce du Peten sont les plus abondantes de l'Amérique centrale.

L'armée expulse des centaines de familles

Pour délit d'usurpation de zones protégées une opération militaire s'est donc déroulée le 2 juin dans la communauté de Laguna Larga: plus de 100 soldats ont expulsé de leurs maisons près de 400 personnes de tous âges, qui ont marché à travers la forêt vers les frontières du Mexique dans l'état de Campeche. Une zone particulièrement surveillée par les policiers mexicains, connue pour abriter de nombreux réseaux de traite d'êtres humains et du trafic de stupéfiants. Le Mexique – imitant son grand voisin du Nord – leur a refusé accueil et protection.

Le 5 juin dernier la Commission internationale des juristes (CIJ) et Amnesty international dénonçaient des conditions humanitaires déplorables dans le campement qui borde la frontière, et alertaient les instances de protection des migrants locales et internationales.

La CIJ signale également que les communautés menacées d'expulsion en d'autres points du Peten, cette immense région protégée de la biosphère maya, ont présenté à l'Etat guatémaltèque «une proposition alternative de développement qui avait ouvert une voie de dialogue entre les communautés affectées et les autorités de l'Etat, ce qui représente la meilleure façon de résoudre les conflits sur ces terres», une démarche

qui visiblement n'a jamais vraiment eu l'oreille du gouvernement de Jimmy Morales, dont on connaît la proximité avec les généraux qui ont mené la terrible guerre civile de 1966 à 1996.

Pour Ramon Cadena, directeur CIJ pour l'Amérique centrale, «cette politique d'Etat va à l'encontre du Droit international et des normes ratifiées... l'Etat guatémaltèque doit se déclarer responsable et réparer les pertes et les dégâts subis par la communauté Laguna Larga, dans la municipalité de San Andrés».

Soubresauts et opposition

Les institutions internationales – par leurs rapporteurs spéciaux – travaillent en permanence pour atténuer la violence du régime, parfois sans grands espoirs.

Depuis une dizaine d'années une commission internationale contre l'impunité au Guatemala, la CICIG, documente et dénonce les cas de corruption et de violations des droits à tous les échelons de l'Etat, tentant de renforcer l'institution judiciaire.

En 2015 des dénonciations ont mené à d'immenses manifestations contre la corruption, à l'éviction du gouvernement en place et à l'emprisonnement ou à l'exil forcé de nombreux ministres. Les élections qui ont suivi ont pourtant reconduit au pouvoir le même type de gouvernement dont le slogan était la lutte contre la corruption.

Jimmy Morales, actuel président et ancien comique, vient de se voir accusé à son tour de financements frauduleux pour sa campagne électorale... Evidemment la CICIG, dont le but est de lutter contre l'impunité dans tous les domaines, est honnie par tous les profiteurs du statu quo et par la majorité gouvernementale qui lui reproche d'être composée de «juges étrangers».

Le poids des communautés autochtones

Quant à la plus grande partie de la population, celle qui ne bénéficie pas de services publics assurant éducation, santé, accès à la justice, celle qui ne maîtrise pas l'espagnol, la seule langue officielle, elle est très diverse en ethnies, langues et courants, mais elle est aussi en voie de s'organiser pour peser sur la société. Elle constitue des coordinations de défense des droits des communautés autochtones, notamment de l'important droit de consultation des communautés, dans des conditions équitables et précises, pour tout projet de développement et d'exploitation concernant la vie économique, sociale, culturelle, environnementale...

La résistance

La majorité discriminée connaît son importance numérique et économique. Les luttes de résistance sont partout, sans apparaître toujours au grand jour, la violence et la peur étouffent les voix.

Notre partenaire au Guatemala, le Collectif rural CODECA qui regroupe plus de 63'000 familles, a établi des liens avec bon nombre d'autres mouvements revendiquant la dignité des populations autochtones. Comme il l'énonce, il est temps d'obtenir «le droit d'avoir des Droits».

Il revendique maintenant avec d'autres l'élaboration d'une Constituante qui leur donnerait des possibilités d'être enfin acteurs de leur histoire, après quatre siècles de conquêtes de terres et de pillages des richesses et de mettre fin aux discriminations. Nous accueillerons deux coordinateurs du Peten mardi 29 septembre 2017.

Chantal WOODTLI
ancienne journaliste, membre syndicom
Association KM207 Guatemala-Suisse

On nous coupe les ailes

Nous avons besoin de nos syndicats pour organiser la défense des conquêtes gagnées de haute lutte par les générations de militants qui nous ont précédés et qui ont construit ce monde au prix de leurs luttes.

Mais nous sommes en même temps confrontés à une offensive qui vise à faire taire la voix de ceux qui, dans les syndicats, cherchent à organiser la résistance.

Dans le cas de la réforme en cours des retraites, les directions syndicales ont sciemment bafoué le mandat donné par leur base; des congrès d'instances syndicales (UNIA, SSP), jusqu'au Congrès de l'USS elle-même, avaient clairement dessiné les lignes que l'on n'accepte pas de franchir: augmentation de l'âge de la retraite des femmes et baisse du taux de conversion.

Et on se trouve aujourd'hui dans une situation où l'USS utilise nos cotisations pour mener campagne au compte du gouvernement sur un projet qui allonge la durée du travail, diminue le pouvoir d'achat, s'en prend violemment aux femmes travailleuses et à la jeunesse...

Nous avons tous assisté, consternés, à la transformation de l'USS en agence au service du gouvernement, en collaboration avec des partis bourgeois, des organisations patronales...

Dans le cas de **syndicom**, la direction décide de priver l'organisation de sa voix, et de son principal outil pour organiser la résistance, alors même que redouble l'offensive patronale contre les offices postaux et contre la diversité de la presse.

Lorsque les instances que nous avons élues se détournent des mandats qu'elles ont reçus, lorsqu'elles décident de ne pas entendre, de ne pas laisser s'exprimer démocratiquement voire de faire taire les militants qui constituent leur base, cela a toujours un contenu concret! Cela se paie en termes de régression des conditions de travail, de régression du pouvoir d'achat des actifs et des retraités, en termes de liquidations de postes de travail.

Cette évolution fait planer les plus lourdes menaces non seulement sur nos retraites, mais également sur les organisations qui nous appartiennent et sont censées nous représenter et nous défendre. La politique du directoire de l'USS conduit à des situations de tensions, de division dans les syndicats.

Défense et renforcement des syndicats

La défense des conquêtes sociales passe par la défense de nos syndicats, la défense des syndicats suppose qu'on se batte en leur sein pour:

- Que les syndicats agissent en toute indépendance vis-à-vis des institutions politiques, des partis politiques quels qu'ils soient, et des organisations patronales.
- Que les syndicats agissent conformément à la seule défense des intérêts et des revendications des travailleurs (défense inconditionnelle, voire reconquête, du pouvoir d'achat, des postes de travail, des conditions de travail, des assurances sociales, des services publics...)
- Que la démocratie, fondée sur le mandat donné par la base, soit respectée dans le cadre des syndicats.

Nos syndicats doivent rester des syndicats !

C'est pour aborder ces questions, librement, et élaborer des réponses communes, que nous invitons les syndicalistes de tous bords à se réunir le **samedi 28 octobre**, de 10h à 13h, à Berne.

Pour la salle, contacter: almadoanor@bluewin.ch

Pour la lettre de liaison de militants syndicalistes: Max Robert, Albert Anor, Vincent Leggiero

Pour toute autre information: pv2020-ne-doit-pas-passar@bluewin.ch

Guatemala en servitude

400 familles expulsées de la Réserve Maya du Peten et interdites d'entrée au Mexique

mardi 26 septembre à 19h 30



Maison des associations
salle Rachel Carson
rue des Savoises 15 à Genève

**appel
à la solidarité**

pour les communautés autochtones
avec 2 coordinateurs d'ACCODIL

Organisateurs: Centrale sanitaire Suisse, Km207 Guatemala-Suisse, Peace Watch Switzerland, CETIM, Collectif Guatemala, Uniterre

TVA et prévoyance vieillesse

Votez non le 24 septembre 2017 !

Présenté comme un compromis équilibré issu des chambres du Parlement, le projet de réforme connu sous le nom de PV 2020 s'attaque frontalement à la retraite des salariés, et plus particulièrement à celle des femmes.

Sur le plan fédéral, c'est l'aile droite du PLR qui est le fer de lance de cette offensive, ainsi que l'UDC et une partie du patronat. Sous couvert de responsabilité individuelle, ils visent clairement la diminution des rentes et l'augmentation de l'âge de la retraite pour tous.

Les Verts, les socialistes et les centrales nationales des syndicats soutiennent la réforme, jouant ainsi leur rôle traditionnel de courroie de transmission entre autorités et patronat d'un côté, salariés de l'autre. Malgré la position de leurs faitières, plusieurs sections locales des partis rejettent PV 2020. Pour bien comprendre leur position citons le Conseiller fédéral Alain Berset dans le quotidien de droite NZZ: «Ce paquet (PV 2020) contient beaucoup de mesures qui ont été depuis longtemps proposées par les bourgeois: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, la baisse du taux de conversion ou encore le mécanisme d'intervention sur l'AVS. Tout est dedans!»

Pour convaincre les salariés de voter contre leurs intérêts, on prétend que dans PV 2020, le 2^e pilier prendrait mieux en compte les bas salaires des femmes à temps partiel et que la contrepartie serait l'égalité de traitement. Tant que la rente des femmes (AVS, 2^e et 3^e piliers) ne représente que 63% de celle des hommes, tant que les différences salariales injustifiées restent autour de 8 milliards de francs par an, tant que les femmes en couple ont au moins un «enfant» à charge (leur conjoint, auquel peuvent s'ajouter d'éventuels enfants ou vieux parents), l'égalité de traitement – la retraite à 65 ans pour les femmes aussi – n'est qu'un argument fallacieux. Il ne tient pas compte du fait que cette mesure contribuera à augmenter le chômage ni des autres inégalités de traitement et de conditions de vie des femmes au foyer, des mères célibataires, des salariées au statut précaire... des femmes tout court!

Selon les autorités fédérales, les femmes versent 33% des cotisations à l'AVS (contre 67% pour les hommes) mais touchent 56% des prestations (contre 44% pour les hommes). Lesdites autorités oublient volontairement de mentionner trois choses.

D'abord, les femmes qui ne cotisent pas ou qui cotisent peu, loin de se la couler douce aux dépens des hommes, fournissent l'essentiel du travail non rémunéré. Ensuite, les femmes âgées de 65 ans ou plus représentent le 56% du total de ces classes d'âge et leur espérance de vie est supérieure de 4,2 ans à celle des hommes. Enfin, les femmes tirent 80% de leur retraite de l'AVS, contre 57% pour les hommes.

Par ailleurs, l'augmentation mensuelle de 70 francs de toutes les retraites et la faible augmentation des retraites de couple restent très largement inférieures à la perte financière que subissent les femmes du fait de cette année supplémentaire de travail, à l'importante économie (en termes de prestations de retraite) que représente la non-reconnaissance du travail gratuit fourni par les femmes et de leurs revenus trop bas pour être assurés – sans parler de la hausse annoncée des primes maladie pour 2018, qui entamera également les revenus de tous les salariés.

PV 2020 introduit une nouvelle division entre futurs ayants droit et retraités actuels, qui payeront plus de TVA sans bénéficier des 70 francs par mois. En outre, la hausse de la TVA destinée à financer l'AVS implique d'augmenter l'impôt le plus injuste qui soit (plus on a de revenus, moins il est lourd) plutôt que celui qui frappe les hauts revenus, les grandes fortunes ou les transactions financières.

Enfin, faire passer le taux de conversion du 2^e pilier de 6,8% à 6% signifie attaquer non seulement les revenus de la plupart des hommes (largement majoritaires dans le 2^e pilier), mais aussi ceux des nombreuses femmes qui ne tirent du 2^e pilier que des rentes très basses.

Par ailleurs le projet PV 2020 passe sous silence le scandale des assureurs qui font des profits sur le dos d'une assurance sociale. Il n'évoque pas non plus la tricherie que constitue la non-fixation du taux de conversion pour le subrogatoire au même titre que pour l'obligatoire!

Loin d'atténuer une pauvreté de plus en plus fréquente parmi les retraités, le paquet Berset l'aggrave.

Hans OPPLIGER, membre de syndicom

Prévoyance 2020, une capitulation inacceptable

Bien qu'il résulte d'une lutte acharnée aux Chambres fédérales, ce compromis démontre qu'il n'y a aucune proposition de fond sur l'avenir de nos assurances sociales et leur financement.

Plus inquiétant, l'état d'esprit qui conduit la gauche à ce genre d'impasse. Dès le départ, nous sommes sur la défensive et ne pouvons donc que perdre des plumes ou, au mieux, obtenir de petites compensations. Alors que ce pays n'a jamais été aussi riche, il me semble indispensable de sortir de la frilosité et du fatalisme dans lesquels nous avons glissé petit à petit.

Il est bizarre, par exemple, que dans ce débat on parle très peu des gains de productivité importants réalisés par les entreprises.

Il est temps de faire des propositions ambitieuses, même si actuellement le climat n'y est pas propice, afin de mobiliser les gens autour de projets positifs et porteurs d'espoir. Des solutions existent notamment sur le financement des assurances sociales.

Le professeur de l'Université de Genève Yves Fluckiger avait fait une analyse et des propositions fort intéressantes pour financer les assu-

rances sociales dans les années 2000. Il serait bon de les ressortir.

Ces propositions avaient l'avantage de donner une cohérence au financement des assurances sociales, ce qui n'est de loin pas le cas aujourd'hui.

De plus nous devons mettre en avant, et de manière forte même si cela ne semble plus au goût du jour, le caractère universel et les objectifs qui doivent gouverner les assurances sociales et ne pas nous limiter à des réformes dont les coûts sont censés être neutres.

Quelques points de ce projet me semblent des plus problématiques.

Pour mémoire, une des raisons qui avaient poussé à abaisser l'âge de la retraite des femmes de 65 à 62 ans était le fait qu'en plus de leur emploi dans l'entreprise, les femmes assurent un important travail éducatif, familial et domestique à la maison et que par conséquent, au vu de la pénibilité de leurs journées, il était opportun d'abaisser l'âge auquel elles pouvaient avoir droit à la retraite. Si l'égalité en matière salariale n'est pas concrétisée, et de loin, l'égalité en matière de partage du travail éducatif, domestique et familial l'est encore moins.

Un autre point essentiel est la **diminution des rentes du 2^e pilier**

de près de 10% pour les futurs retraités due au passage du taux de conversion de 6,8% à 6%. Cela pénalisera lourdement les petits et moyens revenus.

Le dernier point que je tiens à souligner, c'est l'**introduction de rentes différenciées entre retraités actuels et futurs retraités.**

Cela brise l'universalité dans l'AVS et ouvre la porte à d'autres propositions allant dans le même sens.

Les quelques améliorations arrachées de haute lutte par le Conseil des Etats ne suffisent pas à compenser cette détérioration de notre système de retraite, et de loin.

Ceux qui croient que si cette révision était plébiscitée, la droite renoncerait à revenir avec l'augmentation de l'âge de la retraite sont de doux rêveurs: je vous invite à voter deux fois non le 24 septembre!

Jean BLANCHARD
secrétaire général
du Mouvement populaire
des familles

Les femmes disent NON à PV 2020

Avec Prévoyance Vieillesse 2020, les femmes devraient travailler une année de plus. Certaines politiciennes prétendent que ce sacrifice serait compensé par les 70 francs dans l'AVS et par le 2^e pilier.

Pour nous, un an de plus à emballer de la volaille dans le froid, à soulever des personnes âgées dans un EMS ou à scanner des produits à une caisse de supermarché ne se marchande pas!

Il n'y a aucune raison pour que les femmes acceptent de travailler une année de plus, alors qu'aujourd'hui en Suisse, 550'000 personnes sont au chômage ou en sous-emploi.

Pour les personnes de plus de 50 ans, retrouver un emploi est un parcours du combattant. Les obliger à rester une année de plus sur le marché du travail n'a pas de sens. Et pour celles qui travaillent encore, il serait plus raisonnable qu'elles puissent partir à la retraite en laissant la place aux jeunes.

Il n'y a aucune raison pour que les femmes payent cette réforme, alors qu'elles gagnent toujours 18% de moins que les hommes et sont majoritaires parmi les bas salaires.

Si elles travaillent à temps partiel, c'est le plus souvent pour s'occuper du ménage et des enfants. Un travail qu'elles continuent d'ailleurs une fois à la retraite, notamment en gardant les petits-enfants pour le plus grand bénéfice des jeunes familles.

Ce travail est gratuit mais il est indispensable au bon fonctionnement de la société.

Les inégalités de salaires et de parcours professionnels font que, une fois à la retraite, les femmes touchent des rentes plus basses. L'écart est de 63% dans le 2^e pilier, et PV 2020 n'y changera rien!

En effet, un tel fossé ne peut pas être comblé en réduisant un peu le montant de coordination.

Et le 2^e pilier est très cher en termes de cotisations: alors que les rentes du 2^e pilier ne cessent de baisser, les cotisations ne cessent d'augmenter.

Les femmes n'ont donc pas grand-chose à attendre de ce côté-là. Quant au bonus de 70 francs, il ne fait pas le poids face à la hausse de l'âge de la retraite.

Pour nous, travailler toujours plus n'est pas un projet d'avenir!

Michela BOVOLenta
syndicaliste, Comité des femmes

La presse de qualité et des journalistes engagés pour le bien commun sont plus importants que jamais

Abonnez-vous au Courrier pour garantir un espace d'expression et d'opinions pour assurer un contact essentiel avec l'actualité régionale

Apporter sa pierre

Le 23 août en début de soirée s'est tenue une réunion informelle entre membres du comité de section et syndiqués de plusieurs unités, dont Réseau postal. Une dizaine de personnes étaient présentes, pour prendre part à un essai.

Les «cobayes» devaient téléphoner à une personne qui avait déjà participé à une réunion ou une action syndicale, pour la convaincre de participer à des mesures de lutte sur son lieu de travail et amener un·e collègue à en faire autant.

Sur 15 appels, 7 personnes se sont déclarées intéressées ou ont dit vouloir participer.

C'est un début encourageant, car la démarche ne va pas de soi.

On doit sortir de sa coquille, prendre le risque de déranger, oser parler et le faire clairement. Les horaires de plus en plus «explosés» rendent le choix de la «bonne heure» plutôt aléatoire.

En outre il n'est pas si facile de se différencier du démarchage publicitaire, de faire comprendre qu'on ne cherche pas à

vendre, mais à proposer des actions syndicales visant à combattre le laminage des conditions de travail.

Si vous voulez prendre part à cet essai, amener vos idées pour améliorer le contact avec nos membres et des membres potentiels, adressez-vous à notre président :

michel.guillot@syndicomge.ch.

syndicom est là pour se battre à vos côtés mais avec et pas seulement pour vous. La structure seule, ce n'est qu'une coquille vide: elle ne peut rien sans vous !

Elle ne se résume pas à des «prestations» ni à des conventions collectives qui, si nous laissons faire, concerneront toujours moins de monde.

A force de plans sociaux «équilibrés», de plus en plus de personnes risquent d'en être réduites à trimer chez un sous-traitant où règne la loi du plus fort.

La structure, vous devez la faire vôtre, en un mot *l'habiter*. Agglomérés, les grains de sable deviennent petits cailloux.

Les petits cailloux peuvent bloquer l'engrenage ou devenir pavés.

Marie CHEVALLEY
membre de syndicom

Service des membres

Dès le 1^{er} septembre, syndicom étend ses horaires et simplifie les points d'accès de contact.

UN seul numéro de téléphone
058 817 18 18

UNE seule adresse email
info@syndicom.ch

UNE seule adresse postale
syndicom – rue Pichard 7, 1003
Lausanne

Nouvel horaire

Lundi – Mercredi – Vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi
8h30 à 17h (non-stop)

Jeudi
8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Votre section

Le bureau de la section sera fermé du 01-08 au 30-09-2017.

Pour les cas individuels, joindre le secrétariat régional au 058 817 18 18.

Réseaux sociaux



@syndicomgeneve

Tamedia : les bénéfices pour les actionnaires, la précarité pour les employé·e·s !

La logique purement financière du groupe de presse Tamedia se poursuit !

Le 22 août 2017, six employé·e·s du *Matin* étaient licenciés brutalement, un an à peine après le saccage opéré dans les journaux régionaux de 24 heures et de la *Tribune de Genève*, qui perdaient alors 31 postes (24 licenciements secs).

Peu après l'annonce des licenciements pour cause de regroupement des rédactions du *Matin* et de 20 minutes, Tamedia annonçait la concentration à Lausanne, dès le 1^{er} janvier 2018, de la rédaction du *Matin Dimanche* et des rubriques Economie / Suisse / Monde / Sports de la *Tribune de Genève* et de 24 heures.

Dans toutes ces annonces, un même mode opératoire: la politique du fait accompli sans aucune discussion préalable ni concertation des partenaires sociaux. Inadmissible !

Voulant rassurer, Tamedia annonce que la création de ce centre de compétences romand n'entraînera aucun licenciement d'ici au 1^{er} janvier 2018, et que les titres conserveront leur propre identité. Mais les postes

de collaborateurs quittant «naturellement» l'entreprise ne seront pas remplacés. En résumé, il faudra une fois de plus faire davantage avec des équipes réduites, déracinées de leur terreau local. Inacceptable !

Une nouvelle atteinte à la diversité de la presse et à son indépendance se joue en ce moment. L'existence des titres romands de Tamedia semble ne tenir qu'à un fil. Alors même que l'éditeur annonçait, une semaine après les nouvelles mesures de restructuration, avoir bouclé le premier semestre 2017 sur un bénéfice net en hausse de 37,2%, démontrant ainsi que Tamedia est en très bonne santé financière.

syndicom exige donc que les dividendes et indemnités versés à la direction et au conseil d'administration de Tamedia soient réduits de moitié pour cette année et les années à venir; que les commissions du personnel ainsi que les syndicats disposent d'un droit de codécision sur l'investissement de ces bénéfices pour consolider et promouvoir la qualité du travail journalistique et des médias et renforcer la diversité de la presse chez Tamedia; que le regroupement des rédactions et les licenciements au *Matin* soient annulés.

La lutte doit s'intensifier. Elle est essentielle: il en va de la diversité de la presse, et de la démocratie !

Patricia ALCARAZ
secrétaire régionale syndicom

Invitation à l'assemblée générale du personnel de Réseau & Vente

Jeudi 14 septembre 2017 à 19h
Salle de l'amphithéâtre Berenstein
UOG - Place des Grottes 3 - 1201 Genève

- ✓ Suite à l'annonce du 21 juin 2017 de la Poste, ce sont 14 offices de poste sur le Canton de Genève, qui sont menacés de fermeture.
- ✓ Prétextant un manque de productivité, des licenciements ont déjà été prononcés.
- ✓ Dans le cadre de ce démantèlement, il y aura beaucoup d'autres licenciements.

Vous êtes toutes et tous concernés

- ✓ L'assemblée du personnel devra faire un choix :

Ne rien faire ou lutter

- ✓ Membres de syndicom ou pas encore, nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée.

Aux retraités de la section syndicom Genève

Suite à la fusion du syndicat de la Communication et de comedia, le Groupement des retraités des arts graphiques n'a plus assez de responsables pour poursuivre ses activités. Informé de cette situation par le comité de section, le comité du Groupement et amicale des retraités Poste et Télécom s'est prononcé favorablement pour intégrer les

retraités du secteur 3 (Médias). Une lettre a été adressée à tous les retraités du secteur 3 pour les informer des activités de notre association et les inviter à nos prochaines assemblées des 2 octobre, 6 novembre et 11 décembre (restaurant des Iles, Petit-Saconnex). Dès le 1^{er} janvier 2018, cette intégration devrait être effective.

Michel VERDON
secrétaire du groupement
Poste et Télécom Genève

Une partie de cet article avait été censurée dans l'édition du 19-05-2017

Avis aux seigneurs de Berne, on vous déclare la guerre !

En voulant casser une «malédiction» qui dure depuis vingt ans, l'AVS sans augmentation, ils ont échangé une année de travail de plus pour les femmes, contre une compensation de ce que l'on va perdre avec la baisse du taux de conversion.

C'est un marché de dupes, on paie avec notre sueur les bénéfices honteux de la finance et des assureurs, la compromission de ceux et celles qui sont censés défendre nos intérêts leur donne leur bénédiction.

Qualifiant leur trahison de grande victoire pour le prolétariat. On dit que la gauche va se déchirer, pourquoi c'est pas déjà fait ? Ces dernières décennies, la gauche, ceux qui s'appellent la «gauche», USS en tête ont toujours produit des accords qui ont baissé notre niveau de vie.

Cette politique des petits pas, on le voit, est néfaste pour le monde du travail.

Les Assemblées de délégué·e·s de l'USS ne servent à rien, si ce n'est à produire une mascarade de résolutions (pour faire peur aux bourgeois), qu'on s'empresse d'échanger contre de prétendues compensations.

De nouveau on a lâché la proie pour l'ombre, la facture, le fardeau à porter sera demandé de nouveau aux plus précarisés et faibles, les femmes.

Non camarades, c'est pas comme ça qu'on défend les intérêts de la classe ouvrière, oui, celle qui est salariée, celle qui est toujours pressée comme un citron.

Basta Ya! En avant, on va gagner le référendum !

José GONZALEZ, membre retraité
du Comité genevois de syndicom

TRAVAILLER PLUS ET GAGNER MOINS ?

PV 2020 UNE RÉFORME INACCEPTABLE

La sont un t

bai sse

64 65 67
ÂGE DE LA RETRAITE À LA HAUSSE

RENTE DU 2^e PILIER À LA BAISSE

RIEN POUR LES RETRAITÉ·E·S ACTUELS

Sous l'exte d'égalité, et ceci alors qu'elles gagnent en moyenne 18% de moins que les hommes, les femmes devraient travailler une année de plus... au profit de leur patron et au détriment de leur santé ! Imposer à des travailleuses souvent épuisées de travailler une année de plus est inacceptable... et dangereux, puisque la retraite à 65 ans pour les femmes prépare le passage à 67 ans pour toutes et tous.

PV 2020 réduit le taux de conversion dans le 2^e pilier. Cotiser davantage, alors qu'une partie des retraité·e·s touchera des rentes réduites, n'est pas tolérable. Le 2^e pilier n'est plus sûr: globalement, les rentes sont en baisse alors que les bénéfices des assureurs sont en hausse: depuis 2009, ils ont encaissé 4,5 milliards de francs !

PV 2020 n'apporterait aucune amélioration aux retraité·e·s actuels, soit près de 2,3 millions de personnes. Au contraire: avec la hausse de la TVA, leur pouvoir d'achat diminuerait.

**2x NON
À PV 2020**

**NON À LA HAUSSE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE
NON À LA BAISSE DES RENTES
NON À LA HAUSSE DE LA TVA**

16^e Journée romande de la typographie

Sandrine Nugue, Erich Brechbühl, Jean-Baptiste Levée, Kristyan Sarkis et Exem seront les invités exceptionnels de la 16^e Journée romande de la typographie qui aura lieu le samedi 30 septembre 2017 à Uni Global Union, à Nyon.

La manifestation, co-organisée par syndicom et la SGD (Swiss Graphic Designers), commencera par la présentation de l'exposition consacrée à **Exem**.

Le dessinateur genevois a sélectionné une série d'affiches qui montre bien son travail et son engagement citoyen. Le public verra notamment la célèbre pieuvre, sur l'affiche pour la sauvegarde des Bains des Pâquis créée en 1988. **Sandrine Nugue** est une créatrice de caractères et designer graphique indépendante française. Elle présentera son travail sur l'Infini, famille de caractères qu'elle a dessinée à la demande du Centre national des arts plastiques. Cette commande avait pour but de faire découvrir au grand public les enjeux de la typographie. Typographe et graphiste suisse, **Erich Brechbühl** a fondé son propre studio de design graphique - Mixer - à Lucerne, où il a également participé à la création du festival d'affiches Weltformat. Depuis 2012, il organise des échanges et rencontres graphiques appelés Show & Tell. **Jean-Baptiste Levée** est un créateur de caractères français. Il a conçu plus d'une centaine de typos pour l'industrie, le cinéma, la mode et les médias. Il dirige la fonderie Production Type, spécialisée en caractères exclusifs d'entreprises. Il enseigne également la typographie. La Journée romande de la typographie se penchera également sur les caractères arabes, grâce à l'intervention de **Kristyan Sarkis**, designer de caractères et graphiste libanais établi à Amsterdam. Il a cofondé TPTQ Arabic, une fonderie spécialisée dans le dessin de caractères arabes contemporains, et lancé Arabic Type Design - Beirut, le premier programme de formation spécialisée dans ce domaine dans le monde arabe.

Programme

8 h 30	Ouverture ;
9 h	Introduction ;
9 h 15	Présentation de l'exposition Exem
9 h 30	Erich Brechbühl (CH)
10 h 15	Sandrine Nugue (FR)
11 h	Pause
11 h 30	Kristyan Sarkis (LB/NL)
12 h 15	Jean-Baptiste Levée (CH)
13 h	Apéritif dînatoire
Prix :	Etudiant / apprenti membre syndicom Fr. 10.- ; Membre syndicom Fr. 50.- ; Etudiant / apprenti Fr. 40.- ; Membre SGD Fr. 50.- ; Non-membre Fr. 100.- Un tarif préférentiel pour les groupes est proposé aux écoles.

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de **vous inscrire au plus tôt**, votre inscription ne sera validée qu'une fois votre paiement reçu. Clôture : le 15 septembre au plus tard, dans la limite des places disponibles.

Inscription : www.journeetypo.info

Contact : Patricia Alcaraz, secrétaire régionale syndicom,
058 817 19 31
patricia.alcaraz@syndicom.ch

Lieu : UNI Global Union,
av. Reverdil 8-10, 1260 Nyon.

En voiture : autoroute Lausanne-Genève, sortie Nyon.

En train : arrêt gare de Nyon,
5 minutes à pied.



Accompagner et conseiller les collègues en situation difficile

Dans leurs tâches au quotidien, les membres des commissions du personnel doivent parfois accompagner et conseiller leurs collègues de travail placé-e-s dans des situations difficiles.

Contenu	Ecoute et analyse des situations de conflits - Evaluation des actions possibles - Recherche de solutions équitables
Intervenants	Roland Conus (Unia), Claude-Alain Frund (Movendo)
Date	Lundi 25 et mardi 26 septembre 2017
Durée	2 jours (avec nuitée)
Lieu	Ste-Croix, Hôtel de France
Frais de cours	membres: gratuit non-membres: Fr. 900.-
Alimentation	membres: gratuit non-membres: Fr. 130.-
Nuitée	membres: gratuit non-membres: Fr. 150.-

Inscription (Clôture des inscriptions 4 semaines avant le cours)

Accompagner et conseiller les collègues en situation difficile | Date: lundi 25 et mardi 26 septembre 2017 | Référence: F1.7.1707

Si la formation est avec nuitée, nous vous réservons une chambre double.
Souhaitez-vous une chambre simple contre supplément? Oui Non Je ne souhaite pas d'hébergement

Mme M. Langue de correspondance: Allemand Français

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Rue _____

Code postal _____ Lieu _____

Tél. privé _____ Tél. professionnel _____

Tél. mobile _____ E-mail _____

Date de naissance _____ Employeur _____

Je suis membre d'un syndicat, si oui, lequel? _____ Carte de membre n° _____

Je remplis une fonction dans mon syndicat: _____ Oui, je suis membre de: Représ. du personnel Comité Autre

Date et signature _____

MOVENDO, Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne - Téléphone 021 310 48 70, - info@movendo.ch, www.movendo.ch

JOURNÉE ROMANDE DE LA TYPOGRAPHIE
30 SEPTEMBRE 2017
ERICH BRECHBÜHL
JEAN-BAPTISTE LEVÉE
SANDRINE NUGUE
KRISTYAN SARKIS
EXPOSITION EXEM

Partenaires officiels: www.journeetypo.info, [syndicom](http://www.syndicom.ch), SGD, [uniglobalunion.org](http://www.uniglobalunion.org)

Pétition contre la fermeture des Offices de poste

Signez en ligne sur
www.petitionposte.ch
avant le 30 septembre 2017



Chalets de vacances à Ovronnaz

que syndicom, section vaudoise poste, vous propose pour vos vacances

prix pour une semaine

Ovronnaz : chalet de 5 pièces pour 7 personnes

Membre Vaud Poste	Membre Syndicom	Autres
Fr: 480.-	Fr: 520.-	Fr: 600.-

Ovronnaz : appart. de 2 pièces pour 2 personnes

Membre Vaud Poste	Membre Syndicom	Autres
Fr: 300.-	Fr: 340.-	Fr: 420.-

Oh papier, protège-nous du numérique !

Je lis les journaux sur du papier. Des journaux qui me vantent à chaque page tournée « une expérience augmentée », me proposent de « profiter de toutes mes possibilités de lecture », m'offrent l'abonnement moins cher si je prends « le vendredi sur papier et la semaine à l'écran » ou encore me suggèrent de « retrouver la mise en page du journal alliée aux fonctionnalités numériques ». Bref, on m'incite fortement à passer au numérique, comme si ce n'était qu'une formalité, voire – et c'est pire – une nécessité.

Imaginez-vous que je ne veux pas devenir plus qu'une lectrice, que je ne veux pas de e-paper ni devenir une lectrice augmentée. Parce qu'en vérité les écrans me fatiguent, m'envahissent et ne me permettent pas de mémoriser ce que je lis.

Mon impression est partagée et démontrée : la neuropsychologie, l'étude de la cognition ou du sommeil constatent que les lectures numériques énervent, favorisent l'insomnie, saturer des espaces de la pensée au point de rendre hyperactif, remplacent des informations superficielles par d'autres non moins insignifiantes, prêterent la mémoire à long terme (qu'on remplace par wikipedia...) comme la mémoire de travail (celle qui permet de faire des liens). En bref, lire sur écran, c'est mauvais pour la santé et pour la connaissance. La lumière bleue des tablettes et autres smartphones bloque la production de mélatonine, l'hormone libérée par le cerveau lorsque le jour tombe, et cela perturbe le sommeil.

En étudiant les comportements des tout-petits, on a découvert que les écrans tactiles utilisés en dessous de l'âge de 3 ans sont nuisibles au développement cognitif et moteur. L'enfant a besoin de ses cinq sens pour acquérir des repères spatiaux et temporels, et seuls les jouets traditionnels et les livres peuvent lui offrir. Conséquence, face à une tablette ou un smartphone, le tout-petit va rencontrer des difficultés à construire une pensée logique et organisée.

Autre étude, sur les adultes cette fois-ci, on a fait lire deux textes à des étudiants, l'un sur papier, l'autre sur un écran, puis on leur a demandé de résumer ce texte. Les lecteurs numériques s'avèrent très mauvais à ce jeu-là.

Un chercheur italien, Roberto Casati, montre comment entre lecture dans des livres ou sur terminaux numériques se joue ce qu'il qualifie de « colonialisme numérique ».

Le numérique, dit Casati n'est pas nécessaire pour tout et partout. Il montre comment le numérique tend à coloniser et envahir notre environnement. Comme les écrans sont les terminaux de chaînes de distribution, ils doivent rapporter. Ce colonialisme ayant pour but d'accaparer l'attention, le « livre numérique » est sans cesse en compétition avec d'autres écrans portant publicité, messages, images.

Alors que dans un livre règne le parcours de la pensée, entre ce qui est lu et pensé, sur les écrans les contenus « volent » l'attention au lieu de la « protéger ». Car cette protection de l'attention est nécessaire pour que notre pensée puisse examiner et évaluer les arguments présentés dans le texte.

Pour le colonialisme numérique, le livre n'est jamais que le produit d'appel pour nous convaincre d'acquiescer un écran. Et les journaux, porteurs des précieuses « informations », servent d'appâts pour les lecteurs devenant des consommateurs.

Les fous du numérique présentent la réalité augmentée et les gadgets connectés

comme inéluctables : une simple question de temps ou de génération... Certains vont même jusqu'à parler d'une « mutation anthropologique » où mes neveux qui n'ont pas de portable seraient des « digital natives » experts du « multitasking » alors que leur oncle sexagénaire, qui depuis toujours dépanne toute la famille, ou ma mère, qui surfe avec une impressionnante maîtrise, seraient des « personnes dépassées par les avancées technologiques ».

De fait, la rupture vers le numérique est intervenue lorsqu'il n'a plus été nécessaire de lire un mode d'emploi pour utiliser un ordinateur et non pas pour une quelconque révolution des neurones ! Conséquence, comme le remarque à juste titre l'économiste Paul Krugman, plus notre univers devient numérique et plus nos compétences baissent car les outils sont de plus en plus instinctifs et faciles d'usage... Le numérique oui, mais pas à toutes les sauces !

Un « principe de précaution » devrait être appliqué. Dans son ouvrage*, Casati cherche à montrer que certains domaines ne devraient jamais migrer vers le numérique.

En proposant de définir des limites à l'emprise du numérique sur nos vies, il rappelle que cela relève avant tout de notre conception de la société et si cela déborde bien sûr le sujet de la lecture celle-ci n'en demeure pas moins le symbole et la mise en œuvre d'une certaine vision du monde. Parce que l'on étudie cela depuis bien longtemps, on sait que la lecture – au calme et sur papier – apaise, cultive, exerce la mémoire et l'imagination, sollicite les liens mnésiques entre émotions et souvenirs et connaissances, favorise l'accalmie nécessaire avant de s'endormir. Vous pouvez jeter antidépresseurs et somnifères, antalgiques et stéroïdes.

Lisez, relisez Zola ou Agatha Christie, lisez **Le Courrier** : il n'y a pas mieux pour la santé et les neurones !

* *Contre le colonialisme numérique. Manifeste pour continuer à lire.*
Albin Michel, 2013.

Valérie SOLANO
secrétaire syndicale au SEV,
article paru
dans le *contact.sev* de février 2016

LA VIE

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais on peut faire en sorte que la navigation ce soit plus facile. Ainsi, lorsque le courant provoque des vagues qui peuvent paraître infranchissables, dangereuses, pour pouvoir s'en sortir, le mieux c'est de les affronter. Dans la vie, il en va de même.

Il faut aussi parfois – plus facile à dire qu'à faire – un lâcher-prise, tourner la page, abandonner ses préjugés, ses peurs, ses « que vont-ils dire » ou « penser de moi ».

Croyez-moi, je vous écris en connaissance de cause : si la vie en société semble devenir trop éprouvante, ne perdez pas confiance. Il y a toujours du soleil, et en regardant autour de soi, on discerne très très souvent des oiseaux, vos enfants, une fête, un truc de bien si petit qu'il soit mais prometteur. On redécouvre alors, comme après l'orage, que cela va déjà mieux.

Prenez soin de vous.

Marianne

6 bonnes raisons de voter 2 x NON

le 24 septembre 2017

1 PV 2020 se ferait sur le dos des femmes

PPV 2020 économiserait 1,3 milliard sur le dos des femmes, alors que leurs rentes sont inférieures en raison des inégalités salariales, du partage inégal des tâches familiales et du temps partiel.

L'écart est d'à peine 3 % dans l'AVS, mais atteint 63 % dans le 2^e pilier !

2 les salarié·e·s payeraient plus pour toucher moins

Les salarié·e·s paieraient 1,6 milliard de cotisations en plus à la LPP alors que les rentes du 2^e pilier baissent.

Pendant ce temps, chaque année, les compagnies d'assurances encaissent en moyenne plus de 600 millions de bénéfices en gérant la LPP !

3 parce que le bonus AVS ne compense pas les pertes

Avec le bonus de 70 francs, une femme touchant la pension moyenne devrait vivre jusqu'à 94 ans pour compenser l'année perdue !

Pour celles et ceux qui n'ont que l'AVS (40 % des femmes), le bonus sera « mangé » par la baisse des prestations complémentaires.

Les couples mariés qui ont la rente maximale bénéficieront d'une hausse supplémentaire, mais pas les couples aux revenus modestes, les personnes non mariées, divorcées ou vivant en partenariat.

4 obliger les femmes à travailler plus, augmente le chômage

550 000 personnes sont au chômage ou en sous-emploi. En contraignant les femmes à travailler plus, PV2020 aggraverait la situation.

Sans compter que retrouver un job après 50 ans c'est le parcours du combattant.

5 les salarié·e·s n'ont pas à payer pour les actionnaires

Les revenus des actionnaires prennent l'ascenseur : en 2017, ils vont empocher 48 milliards en dividendes.

Pendant ce temps, les salarié·e·s tirent la langue : blocage des salaires, précarité et baisse des rentes.

En allongeant la durée du travail et en baissant les rentes, PV 2020 accroîtrait ces inégalités.

6 il faut vraiment renforcer l'AVS

Le Conseil fédéral annonce la catastrophe pour les finances de l'AVS. C'est une ritournelle connue : en 1997, il annonçait 15 milliards de déficit pour 2010.

La réalité : en 2016, l'AVS a bouclé sur un bénéfice de 436 millions.

C'est la LPP qui va mal. Pour assurer l'avenir des retraites, c'est l'AVS qu'il faut développer.

Il n'y aura pas de 11 septembre à Réseau postal !

Le 11 septembre 2017 aurait dû être une date historique pour La Poste Suisse et son Réseau postal*, pourquoi ? Ce jour-là les Chambres fédérales auraient dû voter quant à la demande de moratoire sur les fermetures des offices de poste. S'il avait été voté, ce moratoire nous aurait permis de respirer et réfléchir calmement sur le bien-fondé de la restructuration du réseau postal.

Au lieu de cela notre chère conseillère fédérale, Doris Leuthard, a trouvé moyen de botter en touche en créant «un groupe de travail, placé sous la direction de l'Office fédéral de la communication, qui est chargé de suivre les discussions sur le service universel de la Poste et de présenter un rapport d'ici à l'été prochain»!!!

De plus, «une étude réalisée sur mandat du Conseil fédéral sur les besoins réels des clients privés et des clients commerciaux de la Poste devrait être disponible d'ici au mois d'octobre».

C'est pour ces raisons qu'il a été «décidé de traiter ce dossier lors de sa prochaine séance après avoir pris connaissance des résultats de cette étude avant de se prononcer sur deux initiatives des cantons du Valais et du Tessin et sur cinq motions du Conseil national.

» Afin, toutefois, que tous les acteurs concernés puissent planifier au mieux leurs activités, la commission arrêtera ses décisions sur ces objets à sa prochaine séance, en octobre. »

Nous voilà encore une fois blousés ! Sous prétexte d'attendre le résultat d'une étude, on remet à plus tard un vote qui aurait eu une influence importante sur une grande partie des collègues touchés par les fermetures des offices postaux.

Le moratoire aurait stoppé les fermetures en cours et à venir, en attendant d'avoir une stratégie claire pour l'avenir des offices postaux. Nos autorités ont peur d'un MORATOIRE !

Alors que ce serait la base d'un travail de réflexion.

On stoppe les fermetures, on analyse, on prend des décisions, on met une stratégie en place et ensuite on met en pratique les décisions. Enfin, il me semble que ce serait ça le bon sens !

Malheureusement, tant nos autorités que La Poste ne voient pas les choses de cette façon, il nous reste à utiliser d'autres moyens de pression :

- appuyer et soutenir les actions de Syndicom ;
- encourager les comités de soutien à nos offices de poste ;
- proposer aux autorités communales des rencontres avec syndicom pour avoir un autre son de cloche ;
- informer les autorités communales de leurs droits envers La Poste et les encourager à entreprendre toutes les démarches pour maintenir les offices de poste ;
- faire systématiquement recours contre la décision de fermeture auprès de la PostCom (organe de conciliation) dans un délai de 30 jours après réception de l'annonce ;
- informer nos parlementaires des méthodes de La Poste avec ses employés et des conditions des agences postales ;
- se faire accompagner par syndicom lors de tout entretien avec le Service des ressources humaines.

CHAQUE ACTION COMPTE

Chers collègues, nous devons continuer à mettre en œuvre des actions pour conserver nos emplois, pour cela syndicom est avec nous.

Soyons solidaires, engageons-nous, syndicalisons nos collègues. Restons informé. Agissons dans le sens de nos valeurs, de nos besoins, du besoin de nos clients.

Chaque action compte, même s'il vous semble que cela ne sert à rien !

Agir nous donne une chance de gagner. Si nous ne faisons rien, nous avons déjà perdu !

Vous êtes les bienvenus dans le comité d'action Réseau postal de syndicom

Contactez-moi au 079 483 97 49

Claire JUILLAND
membre du comité national
du domaine Réseau postal

**Ndlr: Il y a environ deux mois, l'unité Réseau postal et vente est devenue Réseau postal.*

Une des actions de syndicom suite aux annonces des fermetures de bureaux a consisté à écrire à toutes les communes concernées. Ci-contre, le courrier envoyé, ainsi que l'annexe qui l'accompagnait :

Saignée du réseau postal : le service public est en danger

Les 1400 offices de poste actuels forment un pilier fondamental du service public et jouissent toujours d'une forte fréquentation. Comparés aux autres prestations du service public, leur rentabilité (93 %) est très élevée.

Malgré tout, La Poste prévoit de fermer 500 à 600 filiales ces trois prochaines années.

Or un groupe entre les mains de l'Etat devrait avoir pour objectif d'assurer le maintien du service public. Si nécessaire par des subventionnements croisés avec des domaines postaux plus rentables.

La Poste avance sans stratégie

La Poste n'offre pas de solution de rechange équivalente aux offices de poste. Les prestations proposées ne remplacent qu'une partie infime de la gamme de services offerts dans un office de poste.

De plus, les robots postaux, les automates PickPost et le service à domicile ont déjà partiellement échoué dans la phase test ou affichent même une moindre rentabilité.

Par ailleurs, ces prestations sont très spécifiques et ne couvrent pas l'ensemble des services requis.

Compte tenu de l'évolution des besoins de la clientèle, il conviendrait d'éviter de supprimer purement et simplement des offices de poste. Au contraire, il faut les préparer aux défis futurs.

Dissimulation et manipulation de chiffres

La Poste refuse de dévoiler des chiffres utilisables, empêchant ainsi un vrai débat.

De plus, elle attribue délibérément des éléments rentables de la chaîne de valeur à d'autres domaines et déprécie ainsi les offices de poste.

Différences Office de poste/Agence postale

Les agences postales sont souvent vantées comme une solution de rechange équivalente aux offices de poste. Or il n'en est rien.

Au-delà de la réception et de l'envoi de lettres, une agence postale touche rapidement à ses limites.

Cette situation pose problème, en particulier pour les PME et les personnes entravées dans leur mobilité.

Claire JUILLAND

Lettres aux communes

Berne, le 6 juin 2017

Fermeture de l'office de poste dans votre commune

Madame la présidente de la commune, Monsieur le président de la commune,

La Poste Suisse SA a annoncé qu'elle comptait examiner le sort de l'office de poste dans votre commune. Or l'expérience a montré que l'examen d'un office de poste conduit le plus souvent à sa fermeture.

En tant que représentante des employé-e-s de La Poste, syndicom se préoccupe des rapports de travail des employé-e-s de guichet concernés par des restructurations. De plus, syndicom s'engage pour un service public de bonne qualité. Selon nous, il « n'appartient pas à La Poste, mais à nous tous de définir le service public ». Quand un office de poste est supprimé, non seulement les collaborateurs concernés perdent leur emploi, mais des régions entières peuvent aussi se voir privées de l'accès à l'ensemble des prestations du service universel.

Raison pour laquelle nous vous adressons ce courrier. En annexe, vous trouverez un mémento décrivant la procédure prescrite en cas de fermeture d'un office de poste. Nous joignons également une feuille d'information qui illustre le démantèlement massif des fleurons de La Poste.

Certaines communes sont parvenues à empêcher ou à reporter la fermeture d'un office de poste. C'est pourquoi nous vous invitons à envisager un recours auprès de la PostCom, l'instance de régulation du marché postal. Le conseil municipal peut ainsi s'assurer qu'une éventuelle fermeture se déroule au moins dans le cadre légal prévu. Nous attirons également votre attention sur le fait que le Conseil national a récemment exigé une révision des critères d'accessibilité concernant le service postal universel (cf. motion CTT-N 17.3012). Selon nous, les instances politiques devraient d'abord fixer le cadre légal avant que La Poste ne confronte les autorités communales avec des projets de fermeture.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question ou éclaircissement.

Salutations cordiales

Roland Lamprecht
Secrétaire central

Office de poste	Agence postale
Dépôt de lettres et de colis	Dépôt de lettres et de colis
Paielements électroniques	Paielements électroniques
Paielements à la livraison (le client paie la marchandise commandée à l'office de poste)	-
Retraits d'actes de procédure, documents de poursuite	-
Paielements (cash)	-
encaissements	Seulement partiellement possibles et que pour de petits montants (jusqu'à 500 francs)
Ouverture d'un compte	-
Echange de pièces de monnaie (essentiel pour les commerces)	-
Identifications (p. ex. pour l'ouverture d'un compte)	-
PromoPost	-
Envois en nombre par des clients commerciaux et associations	Possible, mais à un prix plus élevé
Développement possible	-

Autres aspects problématiques:

- Manque de place pour entreposer correctement des colis.
- Traitement des réclamations impossible.
- Respect du secret postal: la situation est contestable lorsque l'employé de l'épicerie du village peut voir des lettres ou colis sensibles.
- Choix limité de produits tiers appréciés, tels que le pass musées, la billetterie, l'offre mobile, etc.
- Avis de retrait: très confus pour les clients. Car ils devront se rendre soit dans un office de poste classique soit dans une agence postale (selon les cas).
- Qu'advient-il du point d'accès pendant les vacances du propriétaire de l'agence?

Affirmations de La Poste concernant les agences postales (AP)

Avantages AP	Réalité
Les AP sauvent des magasins de village	Quand un magasin du village n'est plus rentable et qu'une agence postale doit le «sauver», tous deux sont appelés à disparaître. Car la fermeture du magasin entraîne celle de l'agence. Compte tenu de l'offre très réduite des agences postales, les clients tendent à se réorienter vers des localités dotées d'un véritable office de poste. Cette situation nuit à tous les magasins du village.
Les AP ont des horaires d'ouverture plus longs	Il serait tout à fait souhaitable que La Poste adapte les heures d'ouverture aux besoins de la clientèle. Les employé-e-s y témoignent d'une grande disponibilité. Toutefois, La Poste semble plutôt intéressée à fermer les offices de poste au lieu de les adapter.
Les besoins de la clientèle changent	La Poste devrait adapter les fleurons de l'entreprise à l'économie moderne et aux nouveaux besoins de la clientèle. Mais au lieu de profiler les offices de poste comme de véritables centres de compétences et de prestations du monde numérique, l'entreprise empêche ce développement. A nos yeux, il serait aussi possible de compléter l'offre par de nouvelles prestations (ex. prestations étatiques, PostFinance). De plus, le marché des colis est en expansion. Or les agences postales présentent à cet égard un gros désavantage par rapport aux offices de poste (surface d'entreposage insuffisante, retrait de marchandise souvent impossible)

Actualité des imprimeries et des reliures à Genève et dans le canton de Vaud

L'actualité des dernières semaines dans nos secteurs a été plutôt chargée. En effet, en plus de la situation de Tamedia (voir l'article de Patricia Alcaraz en p. 4), nous devons nous préoccuper du rachat/fusion etc. de plusieurs petites entreprises dans les cantons de Genève et Vaud. De plus, la situation des collègues d'Atar est préoccupante, suite à une nouvelle annonce de licenciements (six en juillet).

A Genève, des collègues de plusieurs petites entreprises ont subi les conséquences du rachat de la société dans laquelle ils travaillaient.

Ainsi un repreneur va créer à Plan-les-Ouates, dans les locaux de Burggraf SA, un seul centre d'impression. Ces collègues ont été mis devant le fait accompli. Soit ils acceptent un salaire gravement détérioré assorti d'un nouveau contrat – sans même savoir précisément quelles modifications sont prévues (vacances, congés, heures de travail, 13^e salaire, etc.) – soit ils refusent et prennent la porte.

Non seulement c'est difficile à avaler, mais ils risquent encore d'être sanctionnés par l'assurance chômage. Il faut savoir que des congés-modifications sont possibles sous certaines conditions et que si la travailleuse ou le travailleur refuse, il risque de se voir infliger trente jours sans ressources ! Certains congés-modifications sont abusifs, n'hésitez pas à nous consulter si cela devait vous arriver !

Les entreprises qui seront regroupées dans le nouveau centre d'impression de Plan-les-Ouates n'étant pas toutes signataires du Contrat collectif de travail de l'industrie graphique et emballage (CCT-IGE), on ne sait à ce jour ni quelles seront les futures conditions de travail ni combien de travailleurs seront repris. Il est à noter qu'une entreprise basée dans le canton de Vaud a également été contactée pour savoir si elle est intéressée à rejoindre le futur centre d'impression, et que des discussions sont en cours. D'autres contacts sont également en cours à Genève.

Cela appelle une organisation des collègues concernés pour que, tous ensemble, nous puissions nous opposer à une dégradation des conditions de travail, et que tous les travailleurs et travailleuses soient soumis au CCT-IGE.

Nous y travaillons avec la conviction nécessaire mais les travailleurs, les premiers concernés, doivent en prendre conscience : le syndicat, c'est les travailleurs et les travailleuses !

Chez Atar, nos collègues connaissent bien cet adage car beaucoup d'entre eux, membres de syndicom, ont participé à l'assemblée générale (AG) organisée par la commission du personnel (CoPe) et syndicom. En effet, suite au licenciement de six personnes en juillet (en plus de deux licenciées en décembre 2016 et une en février 2017), la direction refuse de reconnaître qu'il s'agit d'un licenciement collectif, en violation du CCT, alors même que pour la Chambre des relations collectives de travail genevoise (CRCT), un licenciement est collectif dès six personnes ! Lors de cette AG, les collègues ont décidé de lancer une pétition pour demander à la direction de reconnaître qu'il s'agit bien d'un licenciement collectif.

Lors de notre rencontre avec la direction d'Atar, la CoPe a remis la pétition. La direction a réfuté nos arguments. Pour le moment elle ne laisse aucune marge de négociation, et reste totalement fermée au dialogue. Elle se dit entreprise sociale, des belles paroles... Atar licencie une personne à une année de la retraite (64 ans) une autre de 60 ans, deux ou trois autres entre 50 et 57 ans. Vu la situation dans la branche, ces collègues n'ont aucune chance d'y retrouver un emploi. Socialement responsable... mon œil !

Tout cela montre bien à quel point les sections de Genève et Vaud ont eu raison de se prononcer contre PV 2020. Les personnes touchées par ces licenciements ont toutes plus de 50 ans, et la moitié d'entre elles plus de 57 ans !

Alors même qu'il leur sera très difficile de retrouver un emploi, les 50-60 ans sont très souvent les premiers et les premières à être licenciés.

Leur demander de travailler plus longtemps – que l'âge de la retraite soit 65 ou 67 ans pour tous – est une hérésie, voire un reniement de principes syndicaux défendus de longue date !

Nous espérons que les collègues dans les entreprises ne se laisseront pas intimider par les menaces de la direction et qu'ils resteront solidaires. Il faudra affronter, tous ensemble et unis, les décisions de la direction, désastreuses pour l'avenir de l'entreprise. Ils trouveront dans leur syndicat un allié inconditionnel, pour autant qu'ils se mobilisent et s'organisent ! Ce sont eux qui décideront quelle forme prendra la lutte, que ce soit au niveau juridique ou au niveau des actions.

Dans le canton de Vaud, PPF Paperform était en sérieuse difficulté. Les collègues ont courageusement décidé de s'organiser face aux incertitudes.

Nous avons pu les accompagner, répondre aux nombreuses questions qui les préoccupaient et les soutenir dans les discussions avec la direction ainsi qu'avec le repreneur. Heureusement, une reprise de l'activité de l'entreprise par la direction de BSR Imprimeurs a été annoncée aux travailleurs, en présence du syndicat, dans l'atelier de PPF Paperform.

Avec les travailleurs et travailleuses, nous nous réjouissons qu'une entreprise signataire du CCT poursuive ses activités et surtout que les places de travail soient maintenues, avec de bonnes conditions. Un collègue a néanmoins été licencié et syndicom reste à sa disposition. Les collègues sont maintenant organisés et comme eux, nous resterons attentifs à la suite des événements.

Il est à noter que tant l'ancienne direction que la nouvelle ont accepté, suite à quelques discussions, la présence du syndicat dans les ateliers. Cette avancée permettra de soutenir au mieux les collègues et de les accompagner dans les discussions avec la/les directions. La détermination des travailleurs et travailleuses a été déterminante.

Toujours dans le canton de Vaud, au Centre d'impression Lausanne (CIL) de Bussigny (Tamedia SA), la fusion des deux quotidiens neuchâtelois *L'Express* (ancienne *Feuille d'Avis*, le plus ancien journal en langue française) et *L'Impartial* a soulevé une certaine préoccupation. Or, il semble bien que le nouveau quotidien sera imprimé sur le même site que les deux anciens.

Un soulagement pour les collègues rotativistes, qui ont appris également que le journal d'Unia (*L'Événement syndical*) continuera à l'avenir d'être imprimé à Bussigny.

Le journal du Syndicat des services publics (SSP) est quant à lui imprimé chez Atar, tout comme cette Tribune de substitution des sections Genève et Vaud Médias de syndicom.

Nous appelons les collègues travaillant au CIL à se mobiliser davantage pour leur propre avenir et leurs conditions de travail.

Cet avenir n'est pas encore écrit, et il dépend en partie de leur propre capacité à se mobiliser.

Imprimeurs, rotativistes, relieurs, polygraphes, employés des imprimeries : soutenez le CCT, défendez vos conditions de travail. Syndiquez-vous et si vous l'êtes déjà, syndiquez vos collègues.

Seuls ceux qui ne s'organisent pas ont déjà perdu !

Alex PATINO

secrétaire régional,

responsable romand Industrie graphique et emballage

Vos textes,
vos coups de gueule,
vos étonnements,
vos questions ...

Les thèmes qui vous intéressent
trouvent leur place dans nos pages.

Ecrivez à redaction@syndicomge.ch

syndicom
SECTION GENÈVE

Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

tél. 022 731 56 66

www.syndicomge.org

Délai rédactionnel du prochain numéro :
15 octobre 2017

Refusez l'imposture pv2020

Bien que

Bien que depuis quelques années le 2^e pilier ait des difficultés énormes puisque la plupart des capitaux subissent des taux d'intérêt négatifs et que le système de capitalisation ne fonctionne plus – et pas seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe – on ne changera rien et la réforme pv2020 propose de prendre dans l'AVS pour compenser les pertes dans le 2^e pilier.

Bien que les surcoûts liés à l'administration privée des assureurs soient une menace pour les rentes du 2^e pilier, on ne changera rien et de plus nombreux petits salaires lui seront soumis ; le taux de conversion actuel de 6,8% sera réduit à 6% et les rentes seront diminuées entre 12 et 13%.

Bien que pv2020 annonce des améliorations de 70 francs pour les rentes AVS, cela ne concernera que les nouveaux retraités et cette somme ne compensera pas les 386 francs de perte sur leurs rentes du 2^e pilier.

Bien que les femmes subissent toujours une discrimination salariale de 20%, pv2020 exigera qu'elles travaillent une année de plus pour une rente plus petite. Elles perdront 1,3 milliard alors que leurs retraites sont déjà inférieures à celles des hommes de 37%.

Bien que les rentiers AVS d'aujourd'hui ne seraient pas touchés par cette réforme, ils s'acquitteront comme tout le monde d'une nouvelle TVA.

Même si

Même si de nombreux partis de droite et de gauche prétendent que les 4 objectifs de pv2020 sont de maintenir le niveau des rentes, garantir un financement suffisant des prestations, adapter la prévoyance vieillesse à l'évolution de la société, combler les lacunes de prévoyance, force est de constater que leur conception de la «réforme» n'est pas synonyme de progrès pour le plus grand nombre, mais qu'elle œuvre à la désagrégation des assurances sociales pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Même si un certain patronat nous assure que depuis 20 ans le monde s'est considérablement transformé, que la démographie s'est modifiée et qu'il serait temps de réformer notre prévoyance vieillesse, force est de constater qu'en ce qui concerne les conditions de travail, ses réformes ont réduit la majorité des salaires et ont précarisé de trop nombreux emplois.

Même s'ils peuvent prétendre que l'état du fonds AVS diminuerait de 50 milliards de francs jusqu'en 2035, force est de constater qu'ils dissimulent toujours soigneusement l'extraordinaire croissance du taux de productivité de la force de travail.

Cela étant, même s'ils ont raison de déclamer que nous vivons plus longtemps, faisons moins d'enfants et qu'il y a moins d'actifs par retraité, force est de constater

que les entrepreneurs déterminants – de par la masse des salariés – ne proposent pas de partager plus généreusement les richesses produites : par exemple en cotisant de manière plus substantielle au système de prévoyance pour leurs exploités directs.

Même si certaines centrales syndicales peuvent dire que grâce à pv2020 en cas de perte d'emploi avant le départ à la retraite (à partir de 58 ans), les employés plus âgés ne seront plus exclus de leur caisse de pension ; et que même s'ils ne trouvent pas de nouvel emploi et qu'ils ne paient plus de cotisations, leur dernière caisse de pension devra à l'avenir leur payer une rente, il faut regretter que la majorité des chefs de file dans ces organisations aient ajourné depuis plusieurs années une lutte conséquente en faveur d'une modification légale procurant une réelle protection contre les licenciements de travailleuses et travailleurs, de tous âges comme de leurs élus.

Refusez l'imposture pv2020

Parce que l'AVS est fondée sur le principe de la solidarité, refusez de briser son universalité par l'introduction de rentes différenciées entre retraités actuels et futurs : 2 niveaux demain, 3 après-demain !

Une majorité aux Chambres fédérales a déjà admis qu'il faut «dépolitiser» le taux de conversion dans le 2^e pilier : la fixation du taux ne serait plus de la compétence du parlement et du peuple, mais des assureurs et des banques. Cela signifie que les 800 milliards correspondant aux cotisations patronales et des travailleurs ne seraient plus à l'abri.

Cette mesure fut retirée de la réforme pv2020 au printemps pour éviter de la fragiliser plus encore ; mais elle peut être ressortie des tiroirs. Parce qu'on doit se prémunir contre cette menace, refusez l'imposture avec 2 NON à la réforme pv2020.

Refusez l'imposture comme vous invite à le faire le comité référendaire. Même si parmi ses membres il n'y a actuellement presque aucun parlementaire qui pourrait intervenir dans les Chambres fédérales pour soutenir un autre projet : vu la position en faveur de pv2020 des représentant-e-s du centre et de la gauche, vu leur manque de confiance dans le peuple et leur renoncement, un OUI validerait la régression et en autoriserait d'autres.

Refusez l'imposture pour préparer l'avenir et trouver une solution qui préserve l'argent placé dans le 2^e pilier. Par exemple avec un transfert dans le premier pilier, de manière progressive, tout en maintenant les droits acquis...

Claude REYMOND, ancien typographe,
membre de syndicom,
secrétaire de la CGAS

3^e représentant des Unions syndicales
cantonales auprès du Comité USS

Impressum

Rédacteur en chef

Antonio FISCO
antonio.fisco@syndicomge.ch

Comité de rédaction

Michel GUILLOT
Silvano ROUBATEL
redaction@syndicomge.ch

Correction

Marie CHEVALLEY

Administration

Rodolphe Michaël BONGIOVANNI
rodolphe.bongiovanni@syndicom.ch

**HAUSSE DE
L'ÂGE DE LA
RETRAITE ?**

**BAISSE DES
RENTES ?**

2x NON
À PRÉVOYANCE 2020



CGAS

Victime d'un nettoyage ethnique, la minorité musulmane fuit les exactions pour se réfugier au Bangladesh

Les Rohingyas sur le chemin de l'exode

ARNAUD VAULERIN

Birmanie ▶ Ce sont des images que l'on croyait ne plus voir et des chiffres que l'on pensait ne plus lire. Et pourtant, les Rohingyas sont de nouveau confrontés à un exode massif face à ce qu'il faut bien nommer un nettoyage ethnique commis par l'armée et des milices birmanes dans l'Etat du Rakhine.

En onze jours, près de 125 000 personnes, la plupart des musulmans Rohingyas, ont fui les violences en Birmanie pour se réfugier au Bangladesh voisin, a annoncé hier l'ONU, craignant une crise humanitaire dans des camps débordés. Un pic a été atteint ces dernières 24 heures, avec quelque 37 000 réfugiés qui ont passé la frontière en une seule journée.

L'exode forcé a commencé le 25 août dernier. Ce jour-là, l'Armée arakanaise du salut Rohingya (Arsa), qui a commencé à se manifester en octobre 2016 pour défendre les droits de la minorité musulmane des Rohingyas, a attaqué une trentaine de postes de police. En représailles, les forces de sécurité birmanes se sont lancées dans de

vastes «opérations de nettoyage» dans plusieurs districts et notamment celui de Maungdaw.

Au moins 400 morts

Au moins 400 personnes ont trouvé la mort, dont 370 «terroristes» selon le décompte du Gouvernement birman. «La Tatmadaw (l'armée birmane, ndr) et la police ont fait preuve d'une violence complètement disproportionnée contre des villageois, des agriculteurs et des civils sans armes, raconte un humanitaire présent sur le terrain. Bien sûr, les assaillants avaient quelques armes, des cailloux, des couteaux, mais franchement la menace était-elle si grande et dangereuse?», s'interroge ce dernier.

Les Rohingyas sont depuis des décennies les parias de la Birmanie. Les autorités les ont jadis considérés comme des traîtres pour le rôle de supplétifs des soldats britanniques. Avec l'instauration en 1982 d'une loi demandant aux groupes ethniques de prouver leur présence sur le territoire avant 1823 (début de la première guerre anglo-birmane qui a mené à la colonisation), ils ont été déchus de leur citoyenneté. Depuis,



En onze jours, près de 125 000 Rohingyas ont fui les violences pour se réfugier au Bangladesh voisin. KEYSTONE

parfois esclavagisés, ils sont victimes d'un réel apartheid: interdiction de circulation, de travail, accès limité à la nourriture, à l'éducation, aux soins, etc. Ils ont déjà connu des départs massifs dans les années 90.

Depuis le 25 août, des milliers d'habitants ont pris la route pour fuir non seulement la pauvreté, mais également les violences et les destructions. Et

depuis, en une file indienne au milieu des rizières, sur des chemins boueux trempés par la mousson, sur des bateaux de fortune, ils quittent des villages incendiés et des maisons rasées. Ces damnés de l'Asie ont tout abandonné. «Le flux est ininterrompu depuis dix jours, raconte un responsable humanitaire basé au Bangladesh pour le compte d'une grande ONG ur-

gentiste. Le pays n'avait pas connu un tel afflux de réfugiés depuis vingt-cinq ans.» La situation humanitaire est «catastrophique» selon un chef de mission guère suspect d'emphase et d'approximation. Et cette nouvelle crise est devenue régionale.

Le Bangladesh hébergerait déjà entre 300 000 et 500 000 Rohingyas sur son sol – notamment près de la ville de Cox Bazar – sur une population totale estimée à environ 1,1 million de personnes en Birmanie il y a quelques années. Seulement 33 000 sont officiellement enregistrés dans des camps tenus par les autorités bangladaises et le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies.

Les ONG empêchées

Tout indique que l'hémorragie va se poursuivre en Birmanie. Les populations locales du Rakhine sont privées de tout. «Toutes les opérations d'aide alimentaire dans l'Etat du Rakhine ont été suspendues depuis le début des attaques, ce qui affecte 250 000 déplacés et autres populations vulnérables», expliquait, samedi dernier, Pierre Peron, le porte-parole du bu-

reau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Certaines ONG médicales ont dû désertir leurs cliniques de campagne et centres de soins, abandonnant leurs malades atteints du sida et de la tuberculose. «Il est devenu impossible de travailler dans l'Etat du Rakhine, constate un médecin. Les autorités nous contraignent à un régime d'autorisations à renouveler tous les quinze jours.»

Le climat d'insécurité extrême a forcé nombre d'organisations, comme le Programme alimentaire mondial, à suspendre leurs opérations. Et les autorités birmanes n'ont rien fait pour les rassurer. Sans fournir de preuves, l'administration de la conseillère d'Etat et première ministre de facto Aung San Suu Kyi a accusé les travailleurs humanitaires internationaux d'aider les «terroristes extrémistes (ayant) assiégé» un village. Au risque de mettre en péril les activités des ONG et de leurs personnels. Mais la région est de plus en plus verrouillée. Les observateurs indépendants n'y ont plus accès. «Le gouvernement ne veut pas de témoin», racontait hier un responsable d'une ONG internationale. © LIBÉRATION

PUBLI-REPORTAGE

espace musical

éveil musical dès 3 mois
instruments dès 4 ans

Ecole de musique accréditée par l'Etat de Genève, 3 mois à 16 ans, aussi pour les enfants en difficulté ou handicapés

Eaux-Vives et Satigny
www.espace-musical.com // T. 022 700 17 90 // f

ESPACE MUSICAL

De la musique pour les bébés, les enfants et les adolescents! Depuis près de 25 ans nous privilégions à l'**Espace Musical** la créativité et l'improvisation pour que chaque enfant puisse explorer, créer et progresser dans le respect de son rythme, de sa personnalité et son besoin d'autonomie. Nous proposons un large choix de cours : éveil musical parents-enfants dès 3 mois, initiation musicale et instruments dès 4 ans, cours pour enfants en difficulté ou handicapés. Notre politique familiale est avantageuse et de nombreuses aides financières sont possibles. L'**Espace Musical** est reconnu par l'Etat de Genève. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

www.espace-musical.com

ÉCOLE PERSIAUX

Depuis 1920, l'**Ecole Persiaux** forme dans le domaine du commerce. Membre de la Fédération Suisse et de l'Association Genevoise des Ecoles Privées, c'est le seul établissement privé genevois certifié Eduqua à proposer la préparation au CFC d'employé-e de commerce. A l'approche de son 100ème anniversaire, l'**Ecole Persiaux** proposera gratuitement des formations courtes aux parents (initiation à certains logiciels, déclarations d'impôts, conseils pour CV, questions à un juriste...) et organisera des rencontres conviviales pour échanger librement. L'objectif est de renforcer les liens parents-enseignants-direction afin de créer un véritable outil de communication autour de l'apprenant.

www.persiaux.ch

BOA LINGUA

Rien de tel qu'apprendre une langue dans le pays où elle est parlée. Pour ceux qui souhaitent maîtriser une langue étrangère sur le bout des doigts, un séjour linguistique à l'étranger est donc tout indiqué. Et cela vaut la peine de réserver au plus tôt. **Boa Lingua** garantit en effet tous les séjours linguistiques qui débutent en 2018 aux prix de 2017 pour les réservations effectuées jusqu'à fin octobre. Cette offre vaut pour la quasi-totalité des écoles de langue partenaires de **Boa Lingua** et peut être cumulée avec d'autres offres exceptionnelles.

www.boalingua.ch/fr/earlybird

LA BULLE D'AIR

A la **Bulle d'Air**, les enfants dès l'âge d'une année grandissent dans la musique, apprennent à l'aimer, la comprendre et la jouer, depuis la découverte des sons jusqu'à l'enseignement d'un instrument. La pédagogie de la **Bulle d'Air**, mettant à disposition de tous un très riche instrumentarium, s'appuie depuis 25 ans sur de solides connaissances du développement sonore de l'enfant. Les parents sont les hôtes privilégiés des ateliers, afin qu'ils partagent le plaisir et les acquisitions de leurs enfants. Les ateliers et les cours reprennent la semaine du 11 septembre au Grand-Saconnex, Petit-Saconnex, Carouge, Plan-les-Ouates, Nyon et Crans-près-Céligny. Pour les découvrir et s'inscrire :

022 788 36 22 ou www.labulledair.ch.

CFC Employé-e de Commerce

Ecole Persiaux

022 329 35 00

EDUQUA

Boa Lingua
SÉJOURS LINGUISTIQUES

Réserver tôt pour gagner!

OFFRE SPÉCIALE JUSQU'AU 31.10.2017
SÉJOURS LINGUISTIQUES 2018 AUX PRIX DE 2017

BOA LINGUA
LAUSANNE, TÉL. 021 319 90 50
WWW.BOALINGUA.CH

la bulle d'air
la musique qui se partage

ATELIERS & COURS DE MUSIQUE 2017-2018

éveil musical dès 1 an
instruments dès 5 ans
musique et handicap
solfège intégré
formation adulte

www.labulledair.ch

Surveillance oui, espionnage non!

Strasbourg ► Les 17 juges de la Grande Chambre, l'instance suprême de la Cour européenne des droits de l'homme, ont encadré hier le contrôle de l'utilisation de l'internet dans les entreprises. Ils renforcent ainsi le droit au respect de vie privée des salariés. Leur décision est appelée à faire jurisprudence pour les 47 pays membres du Conseil de l'Europe. «Les instructions d'un employeur ne peuvent pas réduire à néant l'exercice de la vie privée sociale sur le lieu de travail», a jugé la Grande Chambre. La décision répond aux préoccupations des citoyens «à l'heure où tout le monde est connecté et où la séparation entre vie privée et professionnelle devient de plus en plus ténue», a-t-on confié au sein du Conseil de l'Europe.

ATS/AFP

Journalistes français face à l'Azerbaïdjan

France ► **Le régime de Bakou reproche à l'émission Cash Investigation de l'avoir qualifié de «dictature».**

C'est un procès inédit, qui s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Nanterre. Pour la première fois en France, un Etat poursuit des journalistes pour «diffamation». En l'occurrence, il s'agit de l'Azerbaïdjan, qui conteste le contenu d'un reportage datant de 2015 de l'émission *Cash Investigation*, sur France 2, intitulé *Mon président est en voyage d'affaires*. Une enquête du journaliste Laurent Richard consacrée aux coulisses des voyages présidentiels. Le chef de l'Etat azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, y était taxé de «despote» et de «dictateur». De son côté, la présentatrice de l'émission, Elise

Lucet, avait qualifié l'Etat caucasien de «dictature, l'une des plus féroces du monde».

Ce que conteste l'avocat de Bakou, M^e Olivier Prado, pour qui il s'agit d'une «présentation partielle» et «sans nuance». Suite à la plainte, Delphine Ernotte, la présidente de France Télévisions, a été mise en examen pour «diffamation envers particulier», tandis qu'Elise Lucet était poursuivie pour «complot». Le jugement en délibéré sera rendu le 7 novembre.

Pour beaucoup, ce procès est porteur d'un certain nombre de risques pour la liberté de la presse. «Je n'imagine pas qu'il puisse y avoir une condamnation, analyse Johann Bihl, responsable du bureau Europe et Asie Centrale de Reporters sans

frontières. Mais si c'était le cas, cela ouvrirait une brèche dans laquelle pourraient s'engouffrer tous les dictateurs du monde, pour attaquer les journalistes français qui enquêtent sur eux.»

Et de rappeler que la réalité de l'Azerbaïdjan est bien loin de l'image que veulent en donner ses dirigeants, qui présentent Bakou comme un régime modéré, sensible aux libertés, et notamment aux droits des femmes. «Le régime s'est encore durci depuis quelques années, il n'y a pas de vraie opposition, des journalistes sont emprisonnés, et il n'y a même plus de média indépendant dans le pays», rappelle Johann Bihl. La dernière agence de presse indépendante, Touran, vient d'être fermée.

BENJAMIN MASSE, PARIS

L'armée brise le siège de Deir Ezzor

Syrie ► L'armée syrienne a brisé hier le siège de plus de deux ans imposé par le groupe Etat islamique (EI) à la ville de Deir Ezzor (est). La perte de cette localité et de sa province riche en pétrole devrait sonner le glas de la présence du groupe djihadiste en Syrie.

La ville, qui compte aujourd'hui plus de 100 000 habitants, était divisée en deux depuis juillet 2014 et l'EI contrôlait 60% du chef-lieu de cette province frontalière de l'Irak. Deux enclaves gouvernementales étaient assiégées depuis 2015.

«En termes politiques, cela ressemble à une victoire majeure pour Bachar al-Assad et les partisans du Gouvernement syrien, et une défaite majeure pour l'EI», a indiqué Aron Lund, spécialiste de la Syrie. **ATS/REU**

Le président a mis fin au programme protégeant les jeunes sans-papiers mis en place par Obama

Trump brise le rêve des jeunes clandestins

FRÉDÉRIC AUTRAN

Etats-Unis ► Pour la première fois de sa présidence, Donald Trump, plutôt du genre à ne douter de rien (et surtout pas de lui-même) donne le sentiment de ne pas assumer pleinement l'une de ses décisions. En l'occurrence, celle, très controversée, de supprimer progressivement le programme Daca (Deferred Action for Childhood Arrival), mis en place à l'été 2012 par Barack Obama pour protéger les jeunes migrants entrés illégalement aux Etats-Unis.

Signe du malaise que suscite chez lui ce sujet, Donald Trump a préféré ne pas annoncer lui-même l'abrogation du programme. Dépêchant au front son ministre de la Justice, Jeff Sessions, partisan d'une ligne dure en matière d'immigration. Dans une déclaration à la presse, non suivie de questions, Sessions a détaillé le «plan» de la Maison-Blanche. Qui, en réalité, n'en est pas vraiment un puisqu'il renvoie la balle au Congrès. La fin du programme Daca sera effective dans six mois, le temps, a précisé Jeff Sessions, de laisser les parlementaires trouver une solution, «s'ils le décident».

800 000 bénéficiaires

L'adoption sous six mois d'une réforme migratoire semble toutefois très hypothétique, tant démocrates et républicains s'écharpent sur ce sujet depuis des années. Le surnom des bénéficiaires du Daca, les «dreamers» («rêveurs» en français) fait d'ailleurs référence au Dream Act, un projet de loi régularisant définitivement ces jeunes migrants. Déposé en 2001, il a végété pendant de longues années au Capitole avant de tomber aux oubliettes. En juin 2012, excédé par l'impasse parlementaire, Barack Obama avait décidé d'agir par décret pour offrir une protection temporaire à ces jeunes.

Pour bénéficier du Daca, le jeune migrant devait remplir plusieurs conditions: avoir au



Signe du malaise que suscite chez lui ce sujet, Donald Trump a préféré ne pas annoncer lui-même l'abrogation du programme. KEYSTONE

moins 15 ans, être entré aux Etats-Unis avant 2007 et avant l'âge de 16 ans, avoir un casier judiciaire vierge et être scolarisé ou, s'il était plus âgé, avoir obtenu l'équivalent du baccalauréat ou avoir servi dans l'armée américaine. Selon le Migration Policy Institute, environ 1,3 million de jeunes remplissent l'ensemble de ces critères. Depuis 2012, près de 800 000 d'entre eux ont accompli les démarches avec succès, obtenant un permis de séjour et de travail temporaire, renouvelable tous les deux ans. A compter du 5 septembre, aucune nouvelle demande de protection ne sera acceptée.

Le Daca est un programme soutenu par 64% des Américains

Une fois privés de cette protection légale, les dreamers retourneront à une vie de clandestinité. Et se retrouveront à nouveau sous la menace d'une expulsion, même si l'administration Trump assure que la priorité demeure d'expulser les immigrants condamnés par la justice. «L'administration a toutes les informations à mon sujet, mon adresse, mes coordonnées», confie Adriana, 22 ans, qui vit à Dallas (Texas) et redoute désormais d'être expulsée. «Je suis arrivée aux Etats-Unis à six ans, je ne connais rien du Mexique, où je suis née. Mon mari est mexicain, nous avons quatre enfants de 1 à 4 ans, tous citoyens américains. Je n'ai qu'une envie: les prendre dans mes bras et pleurer», ajoute la mère de famille, qui préfère que son nom de famille reste anonyme.

La tolérance zéro

Selon une récente étude menée par un professeur de l'Université de San Diego, les bénéficiaires du Daca avaient en moyenne six

ans et demi lorsqu'ils sont arrivés sur le territoire américain, le plus souvent en compagnie de leurs parents.

Alessandra, 23 ans, est arrivée aux Etats-Unis à l'âge de 7 ans, en compagnie de ses parents, de son frère et de sa sœur – aujourd'hui âgés de 18 et 20 ans. «Grâce au Daca, j'ai pu obtenir un emploi d'aide-soignante que j'adore. Ma sœur a pu obtenir un diplôme d'infirmière et mon frère est en train d'étudier à l'université pour devenir radiologue», témoigne la jeune Mexicaine, qui vit dans le Colorado. «La décision de Donald Trump affecte tous nos rêves, notre travail, notre futur. Elle décuple nos peurs», ajoute Alessandra, mère de deux enfants américains.

Au cours de sa campagne, désireux d'apparaître comme un apôtre de la tolérance zéro en matière d'immigration illégale, Donald Trump avait promis de mettre fin au Daca. Une fois à la Maison-Blanche, il a toutefois assoupli son discours. «Nous ferons preuve d'un grand cœur» envers ces «enfants absolument incroyables», répondait-il en février à une question sur le Daca, reconnaissant qu'il s'agissait pour lui d'un sujet «très difficile».

Décision difficile

Pendant des mois, le milliardaire a été tiraillé entre les deux factions rivales au sein de la Maison-Blanche. D'un côté, les partisans d'une ligne dure (son conseiller stratégique Steve Bannon, viré récemment mais toujours influent, Jeff Sessions et son conseiller Stephen Miller) ont poussé Donald Trump à tenir sa promesse pour ne pas entamer son image d'extrême fermeté. De l'autre, le camp des modérés (sa fille Ivanka, son gendre Jared Kushner, et plus récemment son nouveau chef de cabinet John Kelly) a tenté de le convaincre de préserver le Daca, un programme soutenu par 64% des Américains selon un récent sondage NBC News.

© LIBÉRATION

MERCREDI

RTS Un 

8.00 Euronews
8.10 Top Models 
8.35 Terre et mystères
9.05 Quel temps fait-il ?
9.20 Heartland
10.50 Le court du jour
10.55 Les feux de l'amour
11.40 Demain nous appartient
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le 12h45
13.25 Une maison pour deux
Film TV. Drame.
15.00 Les enquêtes de Morse
16.40 Meurtres au paradis
17.45 Le court du jour
17.50 Top Models 
18.20 Terre et Mystères
18.50 Météo régionale
19.00 Les titres du 19h30 
19.05 Couleurs locales 
19.30 Le 19h30 
20.10 36,9° 

21.20 MAGAZINE



Infrarouge

Magazine. Présentation : Esther Mamarbachi. 1h00. Sous forme d'un débat qui se déroule en public, «Infrarouge» aborde les thèmes qui font l'actualité.

22.20 Swiss Loto
22.30 La Mante 
Série. Thriller. Fra. 2017. Saison 1. Avec Carole Bouquet, Fred Testot, Jacques Weber. 2 épisodes. Inédits. Le copycat est toujours dans la nature et les cadavres se succèdent sans relâche.
0.30 Bron/Broen 
1.30 Couleurs locales 
1.45 Le 19h30 

RTS Deux 

6.30 RTS Kids
Jeunesse.
10.00 Tennis
US Open. Quarts de finale. À New York.
12.00 RTS info
12.45 Quel temps fait-il ?
13.10 Le 12h45
13.40 Faló
14.10 Fifi Brindacier
autour du monde
Film. Aventures.
15.45 RTS Kids
17.00 Tennis 
US Open. Quarts de finale. En direct de New York.
17.15 Points de repères
17.50 Cold Case
19.30 Le 19h30 signé 
20.00 Résultats du Trio Magic,
Magic 4 et Banco
20.10 Au cœur du sport 

20.40 FILM



Marche à l'ombre

Film. Comédie. Fra. 1984. Réal. : M. Blanc. 1h25. Avec M. Blanc. Les aventures cocasses de François, charmeur, et son inséparable compagnon Denis, hypocondriaque.

22.00 Swiss Loto
22.07 Résultats du Trio Magic,
Magic 4 et Banco
22.10 Le court du jour
22.15 Le mariage du siècle 
Film. Comédie. Fra. 1986. Réalisation : Philippe Galland. 1h40. Avec Anémone. Un dragueur invétéré a parié avec ses amis de faire la conquête d'une princesse.
0.00 Starksy et Hutch

TF1 

6.30 Tfou 
8.30 Téléshopping 
9.20 Petits secrets entre voisins 
10.25 Demain
nous appartient 
11.00 Les feux de l'amour 
Feuilleton.
12.00 Les 12 coups de midi ! 
13.00 Le 13h 
13.55 Gabby Douglas : une
médaillé d'or à 16 ans 
Film TV. Biographie.
15.40 La force de l'espoir 
Film TV. Biographie.
17.10 4 mariages pour 1 lune
de miel 
18.15 Bienvenue à l'hôtel 
19.20 Demain
nous appartient 
20.00 Le 20h 
20.50 Nos chers voisins 

21.00 SÉRIE



Esprits criminels

Série. Policière. EU. 2015. Saison 12. Avec A. Rodriguez. 2 épisodes. Inédits. Avec les multiples attaques de Scratch, Prentiss veut accélérer le recrutement d'un nouvel agent.

22.35 Esprits criminels 
Série. Policière. EU. 2013. Saison 9. Avec Joe Mantegna. 2 épisodes. L'unité rencontre son nouveau chef, Mateo Cruz, sans savoir que ce dernier a déjà travaillé avec JJ.
0.15 Flash 
Série. Leçons du passé. - Chantons sous la nuit. - Course au ralenti.

France 2 

9.35 Amour, gloire
et beauté 
9.55 C'est au programme 
10.50 Motus
11.25 Les z'amours
11.55 Tout le monde veut
prendre sa place
12.55 13 heures
13.50 Ça commence
aujourd'hui 
15.00 Je t'aime etc 
16.00 Affaire conclue
16.55 Chéri(e), c'est moi
le Chef ! 
18.00 Tout le monde
a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas
les paroles ! 
20.00 20 heures
20.40 Vu
20.50 Parents mode d'emploi 
Série.

20.55 SÉRIE



Alex Hugo

Série. Policière. Fra. 2016. Saison 2. Avec Samuel Le Bihan. Les amants du levant. Inédit. Dans un refuge de montagne, Alex découvre un couple mort, ainsi qu'une lettre.

22.30 Alex Hugo 
Série. Policière. Fra. 2014. Saison 1. Avec Samuel Le Bihan. 2 épisodes. Un ancien grand flic de Marseille qui s'est retiré à la montagne recherche une mystérieuse tueuse.
0.15 Un jour, un destin 
Mireille Darç, blessures intimes.
1.45 Ça commence
aujourd'hui

France 3 

8.40 On a la solution ! 
8.50 Dans votre région
9.50 9h50 le matin
10.50 L'édition des régions 
11.15 Midi en France 
Magazine. À Cabourg.
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte 
13.50 Rex 
Série. Le quatrième complice. - Entre la vie et la mort. - Mort au delphinarium.
16.05 Un livre un jour 
16.10 Des chiffres
et des lettres 
16.50 Harry 
17.30 Slam 
18.10 Questions
pour un champion 
19.00 19/20
20.00 Tout le sport 
20.25 Plus belle la vie 

20.55 MAGAZINE



**Des racines
et des ailes**

Mag. Prés. : C. Gaessler. 2h10. Passion patrimoine : Sur les rives de l'Isère. Inédit. Une promenade le long de l'Isère, qui naît en Savoie et se jette dans le Rhône.

23.10 Grand Soir/3 
23.40 In Situ 
Magazine. Présentation : Marie-Sophie Lacarrau. 0h55. La guerre des fleurs. Inédit. Les Français sont de gros consommateurs de fleurs. Un univers qui cache une guerre sans merci.
0.35 Des racines
et des ailes 
2.20 Un livre un jour 

Arte 

7.45 L'huile d'argan, l'or blanc
du Maroc
8.40 Un matin sur Terre 
9.25 Belmondo,
le magnifique 
10.55 Aux portes de la mer
11.45 Les grands mythes 
12.20 Enquête d'ailleurs 
12.50 Arte journal
13.05 Arte Regards
13.35 Week-end à Zuydcoote
Film. Guerre.
15.45 Contes des mers
16.30 Invitation au voyage 
17.10 Xenius
17.35 Enquête d'ailleurs 
18.05 Le Brésil par la côte
19.00 Sous la peau du géant
du Nil
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Tu mourras moins bête 

20.55 FILM



Anthony Zimmer

Film. Thriller. Fra. 2005. Réalisation : Jérôme Salle. 1h25. Avec Sophie Marceau, Yvan Attal. Un génie de la finance en cavale tente d'attirer la police sur les traces d'un autre.

22.20 Agatha Christie contre
Hercule Poirot - Qui a
tué Roger Ackroyd ? 
Doc. Société. Fra. 2016. Réal. : J.-C. Klotz. 0h55. Inédit. Le réalisateur Jean-Christophe Klotz tente de déconstruire un roman policier d'Agatha Christie.
23.15 Mange tes morts 
Film. Drame.
0.50 If...
Film. Drame.

M6 

6.00 M6 Music
7.00 M6 Kid
8.55 M6 boutique
Magazine.
10.00 Desperate Housewives
Série. Une fin heureuse. - Nouvelles fleurs, nouvelles maisons et... nouveaux voisins. - La bataille pour le pouvoir.
12.45 Le 12.45
13.30 Scènes de ménages
Série.
14.30 L'heure du crime
Film TV. Thriller.
16.10 Les reines du shopping
Jeu. Sexy avec une chemise.
17.25 Chasseurs d'appart'
18.30 Les rois du gâteau
Jeu. Ophélie/Valérie/Benjamin.
19.45 Le 19.45
20.25 Scènes de ménages
Série.

21.00 MAGAZINE



**SOS cantine :
les chefs...**

... contre-attaque Magazine. 2h15. Inédit. Quatre chefs ont trois mois pour changer le contenu des assiettes des enfants et leur faire aimer la cantine.

23.15 SOS cantine : les chefs
contre-attaque
Magazine. 1h00. Comment faire manger de tout à vos enfants ? Inédit. Les chefs sont revenus dans les écoles de Béthune afin de constater l'évolution du goût chez les enfants.
0.15 Gaspillage alimentaire :
les chefs contre-attaquent
2.50 Les nuits de M6

JEUDI

RTS Un 

10.55 Le court du jour
11.00 Les feux de l'amour
11.40 Demain nous appartient
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le 12h45
13.25 Les enquêtes d'Abby :
les roses noires
Film TV. Suspense.
15.05 Les enquêtes de Morse
16.45 Meurtres au paradis
17.45 Le court du jour
17.55 Top Models 
18.20 Terre et Mystères
18.50 Météo régionale
19.00 Les titres du 19h30 
19.05 Couleurs locales 
19.30 Le 19h30 
20.05 Météo 
20.10 Allocation
de Alain Berset,
Conseiller fédéral 
20.15 Temps présent 

21.15 SÉRIE



Madam Secretary

Série. Drame. EU. 2016. Saison 3. Avec Tea Leoni. 2 épisodes. Inédits. Le président du Venezuela et son successeur ont été tués lors d'un tremblement de terre.

22.50 La puce à l'oreille
Magazine. Présentation : Iris Jimenez. 0h55. Magazine culturel itinérant, «La puce à l'oreille» présente trois sorties culturelles différentes.
23.45 Loin de la foule
déchaînée
Film. Drame. EU-GB. 2015. VM. Réal. : Thomas Vinterberg. 1h59.
1.45 Couleurs locales 
2.00 Le 19h30 

RTS Deux 

6.30 RTS Kids
Jeunesse.
10.00 Tennis
US Open. Quarts de finale. À New York.
12.00 RTS info
12.40 Quel temps fait-il ?
13.20 Le 12h45
13.50 Météo
13.55 Nouvo
14.10 RTS info
14.55 À bon entendre
15.35 T.T.C. (Toutes
taxes comprises) 
16.05 36,9° 
17.05 Les feux de l'amour
17.50 Cold Case
19.30 Le 19h30 signé 
20.00 Résultats du Trio Magic,
Magic 4 et Banco
20.05 Allocation
de Alain Berset,
Conseiller fédéral

20.15 DOCUMENTAIRE



**Jean-Jacques Goldman,
de l'intérieur**

Documentaire. Musical. Fra. 2017. Réal. : N. Maupied et V. Parrot. 1h35. Inédit. Pour Goldman, aucune œuvre ne peut rivaliser avec le lien qu'il entretient avec son public.

21.50 Mon roi 
Film. Drame. Fra. 2014. Réalisation : Malwenn. 2h00. Avec Vincent Cassel. Une femme se remémore sa liaison avec Georgio, restaurateur séduisant, charnel... et destructeur.
23.55 Sport dernière
0.25 Le court du jour
0.32 Résultats du Trio Magic,
Magic 4 et Banco

TF1 

6.25 Tfou 
8.30 Téléshopping 
9.20 Petits secrets
entre voisins 
10.25 Demain
nous appartient 
11.00 Les feux de l'amour 
12.00 Les 12 coups de midi ! 
13.00 Le 13h 
13.55 Les secrets
de mon mari 
Film TV. Drame.
15.40 Le mari de ma meilleure
amie 
Film TV. Thriller.
17.10 4 mariages pour 1 lune
de miel 
18.15 Bienvenue à l'hôtel 
19.20 Demain
nous appartient 
20.00 Le 20h 
20.50 Nos chers voisins 

21.00 SÉRIE



Profilage

Série. Policière. Fra. 2017. Saison 8. Avec Philippe Bas. Le prisonnier (1 et 2/2). Inédit. Un petit garçon de 9 ans est enlevé sous les yeux d'Adèle au milieu d'une fête foraine.

23.10 Profilage 
Série. Policière. Fra. 2014. Saison 5. Avec Philippe Bas, Odile Vuillemin, Esther Comar, Jean-Michel Martial. 2 épisodes. Une jeune femme vient porter plainte pour viol après une soirée dont elle n'a plus aucun souvenir.
1.05 Les experts 
Série. Faux jetons. - Fin de règne.

France 2 

9.35 Amour, gloire
et beauté 
10.00 C'est au programme 
10.50 Motus
11.25 Les z'amours
11.55 Tout le monde veut
prendre sa place
12.55 13 heures
13.50 Ça commence
aujourd'hui 
15.00 Je t'aime etc 
16.00 Affaire conclue
16.55 Chéri(e), c'est moi
le Chef ! 
18.00 Tout le monde a son
mot à dire
18.45 N'oubliez pas les
paroles ! 
20.00 20 heures
20.40 Vu
20.50 Parents mode
d'emploi 

20.55 MAGAZINE



Envoyé spécial

Magazine. Présentation : Élise Lucet. 2h10. Inédit. Au sommaire (sous réserve) : «Littoral, contre vents et marées» - «Hôpital public, la loi du marché».

23.05 Complément
d'enquête 
Magazine. Présentation : Thomas Sotto. 1h15. Demain : la vie sans eau ? Inédit. «Le magicien d'eau» - «Las Vegas : les chasseurs de fuites d'eau» - «Coupeurs d'eau et pompe à frigo».
0.25 Concert des nuits d'été
de Schönbrunn 
Concert.

France 3 

6.00 Ludo 
8.40 On a la solution ! 
8.50 Dans votre région
9.50 9h50 le matin
10.50 L'édition des régions 
11.15 Midi en France 
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte 
13.50 Rex 
Série. Hara-kiri. - Une mère envahissante. - Mascarade.
16.05 Un livre un jour 
16.10 Des chiffres
et des lettres 
16.50 Harry 
17.30 Slam 
18.10 Questions
pour un champion 
19.00 19/20
20.00 Tout le sport 
20.25 Plus belle la vie 
Feuilleton.

20.55 FILM



En équilibre

Film. Drame. Fra. 2014. Réalisation : Denis Dercourt. Inédit. 1h30. Avec Albert Dupontel. Un cascadeur équestre qui a perdu l'usage de ses jambes refuse de renoncer au cheval.

22.30 Grand Soir/3 
23.10 Et la jeunesse bordel ! 
Série documentaire. Société. 2017. Réalisation : Jean-Charles Doria. 0h59. Qu'allons-nous faire de nos enfants ? Inédit. Pendant un an, le réalisateur a filmé Léa, Martin, Ana, Benjamin, Charlotte, Hamza, qui ont entre 20 et 26 ans.
0.10 De l'encre sous la peau 
Documentaire.

Arte 

7.45 La châtaigne, une
manne en Corse
8.35 Un matin sur terre 
9.20 L'Inde de Joanna Lumley
11.40 Enquête d'ailleurs 
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 Cent mille dollars au
soleil
Film. Aventures.
15.45 Contes des mers
16.30 Invitation au voyage 
17.10 Xenius
17.35 Enquête d'ailleurs 
18.05 Le Brésil par la côte
19.00 Les hippopotames
de Zambie, quand vient
la nuit
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Tu mourras
moins bête 

20.55 SÉRIE



Bankerot

Série. Comédie dramatique. Dan. 2014. Saison 1. Avec Martin Buch, Esben Dalgaard Andersen, Viktor Lykke Clausen, Rikke Louise Andersson. 2 épisodes. Inédits. Le restaurant a brûlé, et tout le monde suspecte Dion.

22.35 Bankerot 
Série. Comédie dramatique. Dan. 2014. Saison 1. Avec Martin Buch, Esben Dalgaard Andersen, Viktor Lykke Clausen, Rikke Louise Andersson. 2 épisodes. Inédits. En apprenant le résultat du test ADN, Thomas perd connaissance.
0.15 Chromosome 3
Film. Horreur.

M6 

6.00 M6 Music
7.00 M6 Kid
8.50 M6 boutique
Magazine.
10.00 Desperate Housewives
Série. La bataille pour
le pouvoir. - Le jeu du faire
semblant. - Ceux qui
nous aiment.
12.45 Le 12.45
13.30 Scènes de ménages
Série.
14.30 Le club du masque
blanc
Film TV. Thriller.
16.10 Les reines du shopping
Jeu. Sexy avec une chemise.
17.25 Chasseurs d'appart'
18.30 Les rois du gâteau
Jeu. Sofia/Jade/Gauthier.
19.45 Le 19.45
20.25 Scènes de ménages

21.00 SÉRIE



Scorpion

Série. Policière. EU. 2016. Saison 3. Avec Eddie Kaye Thomas. 2 épisodes. Inédits. L'équipe Scorpion doit capturer un singe en pleine forêt amazonienne.

22.40 Scorpion
Série. Policière. EU. Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Eddie Kaye Thomas, Jady Wong. 3 épisodes. L'équipe essaye de stopper le trafic de drogues convoyés par drones entre les États-Unis et le Mexique.
1.05 Perception
Série. Les fantômes du passé.
2.10 Les nuits de M6

GENÈVE

CAROUGE

A VOIX HAUTE - LA FORCE DE LA PAROLE. De Ly Ladj, De Freitas Stéphane. VF mer/jeu/ven 18:30 (12/6) 99'
LES PROIES (THE BEGUILLED) . De Coppola Sofia. VO mer/jeu/ven 16:15 20:45 (14/14) 94'
VISAGES VILLAGES. De Varda Agnès, JR. VF mer/jeu/ven 14:00. VF mer/jeu/ven 17:30 (10/6) 90'
BURNING OUT. De Le Maire Jérôme. VF mer/jeu/ven 15:50 21:00 (14/6) 85'
VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN). De Haldimann Hans. VO mer/jeu/ven 14:10 19:15 (10/10) 99'
 47 Rue Saint-Joseph 022 301 54 43 **BIO**

GENÈVE

RULES DON'T APPLY. De Beatty Warren. VO mer/jeu/ven 18:45
 17 rue de la Corraiterie 022 312 17 17 **CINÉ 17**

GABRIEL ET LA MONTAGNE. De Fellipe Barbosa. VO mer/jeu/ven 20:50 127'
LE DERNIER VICE-ROI DES INDES. De Chadha Gurinder. VO mer/jeu/ven 18:50 (12/8) 106'
LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES. De Renner Benjamin. VF jeu 17:20 79'
 8, Bd de Saint-Georges 022 329 45 02 **CINÉLUX**

LOLA PATER. De Moknèche Nadir. VF mer/jeu/ven 14:00 (16/16) 95'
ÔTEZ-MOI D'UN DOUTE. De Tardieu Carine. VF mer/jeu/ven 16:20 18:40 21:00 (12/6) 100'
 3, Pl. des Eaux-Vives 022 736 89 20 **LE CITY**

120 BATTEMENTS PAR'UTE. De Campillo Robin. VF mer/jeu/ven 15:50 20:30. VF mer/jeu/ven 18:10 (16/14) 143'
THE PARTY . De Potter Sally. VO mer/jeu/ven 14:00 18:45. VO mer/jeu/ven 16:30 (12/12) 71'
7 JOURS PAS PLUS. De Cabello Reyes Héctor. VF mer/jeu/ven 21:00 (10/6) 91'

BARBARA . De Amalric Mathieu. VF mer/jeu/ven 14:15. VF mer/jeu/ven 16:40 20:50 (16/16) 97'

PETIT PAYSAN. De Charuel Hubert. VF mer/jeu/ven 14:30 18:50 (14/12) 90'
 23 r. des Eaux-Vives 022 736 04 22 **LES SCALA**

ON THE MILKY ROAD. De Kusturica Emir. VO mer/jeu/ven 20:30 (16/16) 125'
L'ORDRE DIVIN (DIE GÖTTLICHE ORDNUNG). De Volpe Petra. VF mer/jeu/ven 16:30 (14/12) 96'
LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES D'ELLA MAILLART. De Blanc Raphaël. VF jeu 15:00 (10/6) 70'
 Rue de la Servette 78 022 733 19 00 **NORD-SUD**

BALLERINA (CINÉPRIM'S). De Eric Summer, Eric Warin (Canada, 2015) 6/8 ans vf. Salle: Michel Simon 06.09 à 15:00

LE GAUCHO. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1952) 16/16 ans vost Titre original: Way of a Gaucho. Salle: Henri Langlois 06.09 à 17:00.

PATTI CAKES. De Jeremy Jasper (Etats-Unis, 2017) 16/16 ans vost. Titre original: Patti Cake\$. Salle: Michel Simon 06.09 à 17:15, 19:15, 21:15, 07.09 à 17:00, 19:00, 21:00, 08.09 à 17:00, 09.09 à 17:00, 21:00, 10.09 à 16:45, 19:00, 11.09 à 19:00, 21:15, 12.09 à 19:00, 21:00. Salle: Henri Langlois 09.09 à 19:15.

NOTHINGWOOD. De Sonia Kronlund (France, Allemagne, 2017) vost. Salle: Henri Langlois 06.09 à 19:00, 07.09 à 21:15, 08.09 à 20:00, 09.09 à 17:15, 10.09 à 21:15. Salle: Michel Simon 07.09 à 15:15, **8 Septembre 2017 à 20:00** —> en présence de la réalisatrice. 12.09 à 17:15.

AVA. De Léa Mysius (France, 2017) 14/16 ans vf
 Titre original: Ava. Salle: Henri Langlois 06.09 à 21:00, 07.09 à 19:15, 08.09 à 17:45, 12.09 à 19:15. Salle: Michel Simon 10.09 à 21:00.

VINCENT. De Christophe Van Rompaey (Belgique, 2016) vost Titre originat: Vincent. Salle: Henri Langlois 07.09 à 15:00. Salle: Michel Simon 10.09 à 14:30.

TOUT ÇA NE VAUT PAS L'AMOUR. De Jacques Tourneur (France, 1931) vofr. Salle: Henri Langlois 07.09 à 17:15.

THE LEOPARD MAN. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943) vost. Salle: Michel Simon 08.09 à 19:00.

ANGOISSE. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1944)vost. Titre original: Experiment Perilous. Salle: Michel Simon 08.09 à 21:00

LA GRIFFE DU PASSÉ. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1955) vost . Titre original: **OUT OF THE PAST.** Salle: Michel Simon 09.09 à 19:00.

CANYON PASSAGE. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1946) vost. Titre original: Canyon Passage. Salle: Henri Langlois 09.09 à 21:15 Directed by Jacques Tourneur + Nightcall. Salle: Henri Langlois 10.09 à 15:15.

WICHITA. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1955) vost. Salle: Henri Langlois 10.09 à 16:30.

EASY LIVING. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1949) vost: Salle: Henri Langlois 10.09 à 18:15.

NIGHTFALL. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1957) vost. Titre original: Nightfall. Salle: Henri Langlois 10.09 à 19:45

CIGARETTES ET CHOCOLAT CHAUD (CINEMA DES AÎNÉS). De Sophie Reine (France, 2016) vost. Salle: Michel Simon 11.09 à 14:00, 16:30.

BERLIN EXPRESS. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948) vost. Salle: Henri Langlois 11.09 à 19:15.

VAUDOU. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943) vost. Titre original: **I WALKED WITH A ZOMBIE.** Salle: Henri Langlois 11.09 à 21:00

LA FLÈCHE ET LE FLAMBEAU. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950) vost. Titre original: **THE FLAME AND THE ARROW.** Salle: Henri Langlois 12.09 à 17:00.

LA FÉLINE. De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942) vost. Titre original: **CAT PEOPLE.** Salle: Henri Langlois 12.09 à 21:15.

16, rue Général-Dufour, Maison des Arts du Grütli, www.grutli.ch **LES CINÉMAS DU GRÜTLI**

VAUD

LAUSANNE

GABRIEL ET LA MONTAGNE. De Fellipe Barbosa. VO mer/jeu 20:00. VO ven 21:00 127'
NOTHINGWOOD. De Sonia Kronlund. VO ven 19:00 85'
CE QUI NOUS LIE. De Klapisch Cédric. VF ven 14:30 (14/8) 113'
 Avenue de Lavaux 36 021 711 31 91 **CINÉMA CITYCLUB**

ZINÉMA. - PREMIER CINÉMA IPLEX D'ART & D'ESSAI DE LAUSANNE. - ZINÉMA LAUSANNE PROPOSE DES BRUNCHS TOUS LES DIMANCHES 10H00-14H00, brunch@zinema.ch

Projections dominicales à 11h00 et13h00.
 Reservations par e-mail uniquement.

Projections tous les jours à 18h00 + 20h00 (horaire d'ete).
 Zinema est ouvert tous les jours de 17h30 à 22h00.
 Tous les jours, 18h00 (1) **UN VENT DE LIBERTE**

Tous les jours, 18h00 (2) **EINFACH LEBEN (VIVRE SIMPLEMENT)**
 Tous les jours, 20h00 (1) **A VOIX HAUTE**
 Tous les jours, 20h00 (2) **VISAGES VILLAGES**
 Dim 10.09, 11h00 (1) **DAVID LYNCH - THE ART LIFE**
 Dim 10.09, 11h00 (2) **YENICHE SOUNDS**
 Dim 10.09, 13h00 (1) **DAVID LYNCH - THE ART LIFE**
 Dim 10.09, 13h00 (2) **YENICHE SOUNDS**
 4, rue du Maupas, www.zinema.ch **ZINÉMA**

CINÉMA BELLEVAUX .
THE CHILDHOOD OF A LEADER. De Brady Corbet, 2015, États-Unis, HD, VOSTFR/EN, 115', 16/16 ans. JE 20:30 | SA 20:30
GRAVE. De Julia Ducournau, 2016, France, HD, VF, 99', 18/18 ans. ME 20:30 | VE 20:30 | SA 17:15 | DI 17:15 & 20:30
FREE FIRE. De Ben Wheatley, 2016, Royaume-Uni, HD, VOSTFR, 91', 16/16 ans.
 ME 19:00 | JE 19:00 | VE 19:00 | SA 19:00 | DI 19:00, Relâches LU | MA. 4, route Aloys Fauquez **CINÉMA BELLEVAUX**

CINÉMA D'ORON.
 Nouveau seances a 16h00 et 18h00 tous les samedis et dimanches.
 06.09, 20h00 (1) **PETIT PAYSAN**
 06.09, 20h00 (2) **LOLA PATER**
 07.09, 20h00 (1) **AURORE**
 07.09, 20h00 (2) **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**
 08.09, 20h00 (1) **PETIT PAYSAN**
 08.09, 20h00 (2) **ON THE MILKY ROAD**
 09.09, 16h00 (1) **CARS 3**
 09.09, 16h00 (2) **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**
 09.09, 18h00 (1) **CARS 3, DE BRIAN FEE.**
 09.09, 18h00 (2) **AURORE**
 09.09, 20h00 (1) **PETIT PAYSAN**
 09.09, 20h00 (2) **ON THE MILKY ROAD**
 10.09, 16h00 (1) **CARS 3, DE BRIAN FEE.**
 10.09, 16h00 (2) **LOLA PATER**
 10.09, 18h00 (1) **CARS 3**
 10.09, 18h00 (2) **PETIT PAYSAN**
 10.09, 20h00 (1) **AURORE**
 10.09, 20h00 (2) **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**
 11.09, 20h00 (1) **PETIT PAYSAN**
 11.09, 20h00 (2) **ON THE MILKY ROAD**
 12.09, 20h00 (1) **AURORE**
 12.09, 20h00 (2) **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**
 www.cinamadoron.ch **CINÉMA D'ORON**

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

BARBARA . De Amalric Mathieu. VF mer/jeu/ven 18:00 (16/16) 97'
 52, rue de la Serre 0900 900 920 **SCALA**

L'AMANT D'UN JOUR. de Philippe Garrel, VF 06.09 18h15, 07.09 18h15, 08.09 18h15, 09.09 18h15, 10.09 18h15.

GABRIEL ET LA MONTAGNE. De Fellipe Barbosa. VO 06.09 20h45, 07.09 20h45, 08.09 20h45, 09.09 20h45, 10.09 20h45, 11.09 20h45, 12.09 20h45, road movie, dès 16 ans.

La Chaux-de-Fonds, Centre de culture ABC, 11, rue du Coq **CINÉMA ABC**

NEUCHÂTEL

BARBARA . De Amalric Mathieu. VF mer/jeu/ven 18:00 (16/16) 97'
 27, fbg du Lac 0900 900 920 **BIO**

06.09, 18h00 **NOTHINGWOOD**
 06.09, 20h00 **L'AMANT D'UN JOUR, DE PHILIPPE GARREL.**

07.09, 18h00 **GABRIEL ET LA MONTAGNE,** de fellipe barbosa.
 07.09, 20h00 **DAVID LYNCH - THE ART LIFE**

08.09, 18h00 **VINCENT, DE CHRISTOPHE VAN ROMPAEY.**
 08.09, 20h00 **NOTHINGWOOD**

09.09, 18h00 **DAVID LYNCH - THE ART LIFE**
 09.09, 20h00 **GABRIEL ET LA MONTAGNE, DE FELLIPE BARBOSA.**

10.09, 18h00 **L'AMANT D'UN JOUR,** de philippe garrel.
 10.09, 20h00 **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**

11.09, 18h00 **NOTHINGWOOD**
 11.09, 20h00 **VINCENT, DE CHRISTOPHE VAN ROMPAEY.**

12.09, 18h00 **VIVRE SIMPLEMENT (EINFACH LEBEN)**
 12.09, 20h00 **L'AMANT D'UN JOUR,** de philippe garrel.
 Neuchâtel, La Case à Chocs, 20, quai Philippe Godet , www.Cineminiimum.Ch **CINÉMA'IMUM**

JURA

TRAMELAN

PATTI CAKES. De Jeremy Jasper. VF ven 18:00 108'

BARBARA . De Amalric Mathieu. VF jeu 20:00 (16/16) 97'

BIGFOOT JUNIOR. De Ben Stassen , Degruson Jérémie (6/6) 91'

ÔTEZ-MOI D'UN DOUTE. De Tardieu Carine. VF mercredi 20:00. VF ven 20:30 (12/6) 100'

Cinéma 1 0324874561 **LE CINÉMATOGRAPHE**

BERNE

BIENNE

ANNABELLE 2 - LA CRÉATION DU MAL. De David F. Sandberg. VO mer 20:15

UNE FEMME FANTASTIQUE. De Lelio Sebastián. VA mer 18:00 (14/12) 104'
 Zentralstrasse 51a 0900 900 921 **APOLLO**

IN ZEITEN DES ABNEHMENDEN LIGHTS. VA mer 17:30 100'

HITMAN & BODYGUARD. De Patrick Hughes. VA mer 20:15 111'
 Neungasse 40 0900 900 921 **BELUGA**

HITMAN & BODYGUARD. De Patrick Hughes. VA mer 14:30 17:30 20:30 111'

Tissot Arena, Bd des Sports 20 **CINEDOME**

UNE VIE . De Brizé Stéphane. VF ven 20:30 (16/16) 119'
 Fbg du Lac 73 +41 32 322 71 01 **FILMPODIUM**

TULIP FEVER. De Justin Chadwick . VO mer 18:00 20:30 107'

LE MONDE SECRET DES EMOJIS. De Anthony Leondis. VA mer 13:45 86'

OSTWIND 3. De Katja von Garnier. VA mer 15:45 107'

FINAL PORTRAIT. De Stanley Tucci. VO mer 18:15 90'

MY COUSIN RACHEL. De Roger Michell. VO jeu 17:45 104'

DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VO mer 20:15 (12/12) 107'

MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VA mer 14:00 16:00 (6/6) 90'

Rue Centrale 32a 0900 900 921 **LIDO**

ATOMIC BLONDE. De David Leitch. VO mer 20:00 115'

AKTIV INS ALTER. De Manuel Schweizer. VA jeu/ven 12:15 84'

RODIN . De Doillon Jacques. VF mer 12:15 (16/12)

UN SAC DE BILLES. De Duguay Christian. VF mer 17:30 (14/12) 113'

CE QUI NOUS LIE. De Klapisch Cédric. VF mer 17:45 20:15 (14/8) 113'

UNE FEMME FANTASTIQUE. De Lelio Sebastián. VA mer 12:30 (14/12) 104'

MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer 15:15 (6/6) 90'
 Quai du Bas 92 0900 900 921 **REX**

TAVANNES

HITMAN & BODYGUARD. De Patrick Hughes. VF jeu/ven 20:00 111'

Grande Rue 28 032 481 43 29 **LE ROYAL**

AGENDA CULTURE

ÉVÈNEMENTS

NEUCHÂTEL

«UNE HISTOIRE DES CIVILISATIONS DE L'ISLAM». Exposition du MuCivl, Musée des civilisations de l'islam. Du mardi au dimanche, de 14h00 à 17h00. Ouverture sur demande en dehors des horaires. 02.11.2016-20.12.2017.

La Chaux-de-Fonds, Musée des civilisations de l'islam, mucivi.ch, avenue Léopold-Robert 109, 032 910 52 31

«LE PEUPLE DU BITUME». Je 7 sept. 191h5 vernissage d'une exposition de photos. 07.09.2017.

Club 44, rue de la Serre 64, www.club--44.ch, 032 913 45 44

«LES NOMADES DU SOLEIL». Je 7 sept. 18h30. Projection d'un film d'Henry Brandt, dans le cadre de l'exposition «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970». Entrée libre. Film sur les Peuls du Niger (Afrique de l'Ouest). 07.09.2017.

Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire

GENÈVE

«ASSIETTES PARLANTES». Exposition temporaire. Ouvert de 10h à 18h, sauf lundi. 10.02.2017-21.01.2018.

Musée Ariana, avenue de la Paix 10, www.ariane-geneve.ch, 022 418 54 50

«L'EFFET BOOMERANG - LES ARTS ABORIGÈNES D'AUSTRALIE». Ouvert 11h-18h fermé le lundi. Gratuit jusqu'à 18 ans et le 1er dimanche du mois. 19.05.2017-07.01.2018.

MEG Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 65, boulevard Carl-Vogt, 022 418 45 50, www.meg-geneve.ch

«PORTRAITS SANS TOIT». Exposition de photographies de Robert Cuénod. Avec le soutien de l'association Regards Partagés. 31.08.2017-06.10.2017.

Bateau «Genève», quai Gustave-Ador

30 ANS DES ÉDITIONS LA JOIE DE LIRE. Exposition. 05.09-23.12.2017. Bastions, Bibliothèque de Genève

YOSHIKAWA MASAMICHI, «ARCHITECTURES». Exposition. 06.09.2017-15.10.2017.

Fondation Baur, rue Munier-Romilly

«NOTRE ÎLE AUX ÉPICES», THE OCEAN MAPPING EXPEDITION. Exposition. Tour du monde à la voile de 4 ans. 2015-2019, science éducation et culture. 02.09.2017-31.01.2018.

Bibliothèque de la Cité, place des Trois-Perdrix

VALAIS

«EN MARCHÉ, FAIRE UN PAS C'EST FAIRE UN CHOIX». Exposition artistique. En Marche, une exposition qui thématise la notion de marche en tant qu'engagement physique et social. De l'empreinte du pied à la transgression des frontières et de l'ascension alpine à la manifestation politique, la marche est abordée à travers des œuvres et des objets valaisans, suisses et internationaux de différentes époques et disciplines. 03.06.2017-07.01.2018.

Sion, Le Pénitencier, 24, rue des Châteaux

«SECRETS DE GENTIANES». Exposition, mini-exposition, parcours botanique pour les 90 ans du jardin Flore-Alpe. 26.06.2017-15.10.2017.

Champex-Lac, Flore-Alpe

EXPO COLLECTIVE. 23.08.2017-24.01.2018.

Sierre, Passage métropole, Avenue Général Guisan 30

COUPS DE COEUR LETTRES FRONTIÈRES. Les jeudis, soit le matin (de 9.15 à 10.45), soit le soir (de 18.00 à 19.30). Calendrier des rencontres : 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre et 19 octobre* 2017. *uniquement en soirée (soir de votation et apéritif pour les deux groupes en simultané). Du 29.06.2017 au 19.10.2017.

Sierre, Bibliothèque-Médiathèque Sierre, Rue Notre Dame des Marais 5

VAUD

«TROP, C'EST TROP !», MYTHES ET LIMITES, Du ma au di 11h-18h, fermé le lundi sauf en juillet août & les lundis fériés, fermé les 24, 25 déc. le 31 décembre et le 1er janvier. Exposition temporaire autour du thème de l'excès et de l'hybris antique. 04.03.2017-07.01.2018.

Musée romain de Lausanne-Vidy, 24, chemin du Bois-de-Vaux, 021 315 41 85, www.lausanne.ch/mrv

FEDERICO GARCIA LORCA «EN SCÈNE». Ma-ve 14h-18h, sa et di 9h-18h. 10.06.2017-24.09.2017.

Son épouse,
Luce Chesaux;
Ses enfants,
Marie-Paule Chesaux et son époux;
Claude Alain Chesaux et son épouse;
Odile Smaga et son époux;
Ses petits-enfants,
Michaël, Fanny, Jérémy et Olivier;
ses arrière-petits-enfants,
Liliane et Nathan;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel CHESAUX

enlevé à leur tendre affection le mercredi 30 août 2017 dans sa 94^e année.

Le défunt repose à la Chapelle de la Cluse (Murith) 89, bd de la Cluse.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Christ-Roi au Petit-Lancy le lundi 11 septembre à 10 heures 30.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

CONVOIS FUNÈBRES

Mercredi 6 septembre

GENÈVE

Nancy Margaret Belaieff, née Duff, décédée à 65 ans, célébration en son souvenir à 16h en la salle polyvalente de la cure catholique romaine de Troinex (GE). Laurette Boin Rapillard, cérémonie d'adieu en l'église catholique de Vernier à 14h. Christian Cantatore, décédé à 74 ans le 24 août, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité. Romain Dumonthey, décédé à 23 ans le 31 août, cérémonie d'adieu à l'église de Perly à 10h30. Raoul Jaggi, décédé le 27 août, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Joseph Lamb, décédé à 93 ans, cérémonie à la chapelle de l'Ange de la Consolation du cimetière de Saint-Georges à 13h30. René Laurent, décédé le 3 septembre, dernier adieu au Centre funéraire de Saint-Georges à 15h45. Savino Lorusso, décédé le 31 août, cérémonie à l'église Notre-Dame des Grâces (Grand-Lancy) à 10h. André Pasche, décédé à 89 ans, recueillement au Centre funéraire de Saint-Georges (Petit-Lancy), 13, chemin de la Bâtie) à 14h15. Jasenja Schuele, Genève. Marie-Bernadette Steffen, décédée à 96 ans le 27 août, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. Eve Taylor, Laconnex, décédée à 71 ans, cérémonie d'au revoir au Centre funéraire de Saint-Georges (Petit-Lancy) à 14h45. Maria Vazquez, décédée à 87 ans, les obsèques seront célébrées à Miami Platja, Tarragona, Espagne. Werner Vonaesch, Genève.

NEUCHÂTEL

Rémy Anker, Cortaillod. Eric Laurent, Bôle.

VAUD

Janine Jayet-Varone, décédée à 91 ans le 29 août, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité. Esther Maillard-Sugnaux, décédée à 91 ans, messe et dernier adieu au Centre funéraire de Montoie (Lausanne) chapelle B à 15h, honneurs à 15h45. Emma Messeiller, décédée à 91 ans, culte d'adieu en l'église de Penthaz à 14h, suivi des honneurs. Yasmine Monod, Roche. Léa Pasquier-Vionnet, décédée à 81 ans, cérémonie à la chapelle de Beausobre (8, avenue de Vertou) à Morges à 10h. Esther Pellissier, née Süssstrunk, décédée à 92 ans, service religieux en l'église catholique d'Oron-la-Ville dans l'intimité à 15h. Anne-Lise Richoz-Ducret, décédée à 65 ans, cérémonie d'adieu en la chapelle du Centre funéraire de Vevey à 10h. Denise Roh, Montreux. Heinz Schauer, décédé à 77 ans, cérémonie d'adieu en l'église du Motty (Ecublens) à 14h (place du Motty). Max Tauxe, Leysin (Vaud).

VALAIS

Anna Berclaz-Clavien, messe de sépulture à l'église de Venthône à

17h. René Duboule, cérémonie religieuse en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg à 10h. Juan Angel Llor, messe de sépulture en l'église de Vétroz à 17h. Catherine Rey, messe de sépulture en l'église de Montana-Village à 17h. Edgar Richoz, messe de sépulture en l'église de Vionnaz à 16h30.

Judi 7 septembre

VAUD

Pierrette Despont-Mermoud, décédée à 74 ans, cérémonie d'adieu au Centre funéraire de Montoie (Lausanne) chapelle B à 15h. Selma Escher Furler, décédée à 98 ans, cérémonie d'adieu en la Résidence Nova Vita à Montreux à 15h. Georgette De Luca-Bovay, née Moret, décédée à 90 ans, cérémonie d'adieu en la chapelle A du Centre funéraire de Montoie (Lausanne) à 14h30, honneur à 15h. Frédéric Léon Pache, décédé à 32 ans, hommage en la maison de quartier de Chailly (12, avenue de la Vallonnette) à Lausanne à 14h30. Nadine Pillet Rochat, décédée à 94 ans, cérémonie d'adieu en l'église d'Eclépens à 14h, honneurs à 14h30. Jacques Vulliens, décédé à 89 ans, cérémonie d'adieu au temple de Saint-Martin (Vevey) à 14h. Suzanne Wenger-Jahns, cérémonie d'adieu au temple de Lutry à 14h30, suivie des honneurs. Barbara Elaine Wilson, décédée à 66 ans, cérémonie d'au revoir à l'église écossaise The Scots' Kirk, 26, avenue de Rumine (Lausanne) à 14h. Corinne Zingg-Bailly, décédée à 55 ans, cérémonie d'adieu au temple des Croisettes (Epalings) à 14h30, honneurs à 15h.

GENÈVE

Emile Blanc, décédé à 97 ans le 23 août, la cérémonie du dernier adieu a eu lieu dans l'intimité en la chapelle de l'EMS du Petit-Saconnex.

Vendredi 8 septembre

GENÈVE

Monique Bussat, décédée à 79 ans, cérémonie religieuse en l'église Saint-Martin (Onex) à 15h. Pierre Challet, cérémonie religieuse au Centre oecuménique de Meyrin à 14h30. Maria Carmela Curvala, née Sinatra, décédée à 91 ans, obsèques à la paroisse Saints-Philippe-et-Jacques (33, chemin de Poussy) à Vernier à 14h30. Sophie Duran, née Grobety, cérémonie en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges à 16h. Antonio Soncini, décédé à 96 ans le 3 septembre, cérémonie d'adieu en la chapelle de l'Ange de la Consolation au cimetière de Saint-Georges (Petit-Lancy) à 14h.

PUBLICITÉ

DECES.CH

APPELS D'URGENCE

Service du feu 118
Police secours 117
Urgences sanitaires, ambulances 144
La Main tendue (24h24) 143
sos enfants 147

GENÈVE

Pharmacie de garde:
Pharmacie Pharma24, Hôpital, bd de la Cluse 38, 022 808 00 18

Médecine : 022 372 33 11 ou téléphone 022 382 33 11. Hôpital cantonal, Rue Micheli-du-Crest 24, 24h24
SOS Médecins à domicile: 022 748 49 50. 24h24,

SOS Infirmières: 022 420 24 64. 24h24

Maternité: 022 382 42 36, (Obstétrique/accouchements) 022 382 68 16 (Gynécologie) Bd de la Cluse 32. 24h24

Pédiatrie: 022 382 45 55, Hôpital des enfants, rue Willi-Donzé 6 24h24
Lu-ve de 18h à 24h, week-end et jours fériés de 08h à 24h (téléphone obligatoire):

022 305 04 58, Clinique des Grangettes, ch. des Grangettes 7, Chêne-Bougeries
022 719 61 00, Hôpital de la Tour, av. J.-D. Maillard 3, Meyrin

Psychiatrie: 022 305 41 11. Belle-Idée, 2 ch. Petit-Bel-Air, Chêne-Bourg. 24h24.

Dentiste: 022 346 64 44
Permanence Champel, ch. Malombré 5 022 346 64 44
Permanence Servette, av. Wendt 60 022 733 98 00
Lu-Ve 8h-19h, Sa 8h-17h
Les Di et jours fériés 9h-17h
Champel ou Servette en alternance

VAUD

AIGLE & BEX/VILLENEUVE

Pharmacie de garde:
Pharmacie de la Fontaine, Rue du Cropt 9, Bex, 024/463.33.15

LAUSANNE ET ENVIRONS

Pharmacie de garde :
Pharmacie 24 SA, Lausanne, 0848 133 133.

MONTREUX-VEVEY

Pharmacie de garde:
Hors de ces horaires, le pharmacien de garde n'est à disposition que pour les

ordonnances médicales urgentes. Veuillez prendre contact au préalable par téléphone avec la Centrale des Médecins au 0848 133 133, qui vous mettra en contact avec le pharmacien de garde si besoin.

NYON/LA CÔTE, MORGES...

Pharmacie de garde: Pharmacie Principale Chavannes, Rue St-Cergue 6, Begnins, 022 366 13 03

ORBE, COSSONAY, VALLORBE

Pharmacie de garde: Pharmacie du Sapin, Vallorbe, Grand-Rue 6, 021 843 10 25

PAYERNE ET ENVIRONS

Pharmacie de garde: Pharmacie du Banneret, Payerne, 19 rue de Lausanne

YVERDON-LES-BAINS

Pharmacie de garde:
Pharmacie de la Place (27 et 28 mai). Urgences: 0848 133 133.

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Pharmacie de garde:
Pharmacie de la Gare, lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h et 15h-19h. En-dehors de ces heures le 144 renseigne

NEUCHÂTEL

Pharmacie de garde: Pharmacie de la gare ouverte tous les jours jusqu'à 20H30. Après 20h30 le 144 renseigne.

VALAIS

MONTHEY

Pharmacie urgence 24h24:
Pharmacie DE LAVALLAZ

MARTIGNY

Pharmacie urgence 24h24:
Pharmacie BENU QUARTZ - 0900 144 033

Pour les urgences exclusivement,
Pharmacie Centrale, 022 722 20 32

SIERRE

Pharmacie de garde VS:
0900 558 143, CHF 0.50 par appel

SION

Pharmacie de garde VS :
0900 558 143, CHF 0.50 par appel

MÉTÉO

Situation générale: Après une journée de mardi encore sous l'influence d'une crête de haute pression, la Suisse se retrouvera dès mercredi soumise à un courant d'ouest d'abord modéré, puis vigoureux dès samedi et faisant transiter au-dessus des Alpes des perturbations assez actives. **Mercredi:** Ciel souvent nuageux le matin avec quelques faibles précipitations. Amélioration en cours d'après-midi à partir de l'ouest. Maximum allant de 21° à 23°. **Judi:** Temps en partie ensoleillé et généralement sec. Maximum allant de 19° à 21°. **Vendredi:** Temps bien ensoleillé. Maximum allant de 20° à 23°. Vent de sud-ouest se renforçant en montagne. **Samedi:** Mis à part quelques éclaircies en Valais en matinée, rapidement couvert par l'ouest avec des précipitations s'étendant à toutes les régions en cours de journée. Maximum 19°. Vent de sud-ouest fort au nord des Alpes, tempétueux en montagne. MÉTÉOSUISSE

PUBLICITÉ

OFFRE A NOS LECTEURS. TRICES



TO

6 L'illuminé
Marc Hollogne
29.08 > 14.09

Théâtre de l'Orangerie 2017
Parc La Grange 022 700 93 63
du 27 juin au 30 septembre theatreorangerie.ch

"Un billet, deux heureux"
Un billet acheté, venez à deux.
Réservations (répondeur): 022 700 93 63

MOTS CROISÉS

N° 3708

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Discipline sportive réservée aux femmes, en principe. 2. Pas de musicien sans elle. Ouverture de Bach. 3. On la trouve chez le porc et le veau. Pour être serrée, il faut qu'elle soit tendue. 4. Font la malle. 5. Dialecte du grec ancien. 6. Mène une vie de paresseux. D'une avarice mesquine. 7. Affaiblié par l'âge. Tourna le dos à son passé. 8. Oncle américain. Leur dessous reste un secret. 9. Bon nageur. C'est toute une époque! 10. Doux, doux, qu'il est doux. Brutes sanguinaires.

VERTICALEMENT

1. Sacrifice d'un animal par le feu. 2. Touchait au cœur. Bon grimpeur dans les Pyrénées. 3. Membre fondateur. Prince marchand. 4. Sort de terre. Du côté d'Oléron. Est d'équerre. 5. Commune de la Haute-Corse. Complément d'objet direct. 6. Le thallium. Chanteuse de haut de gamme. 7. Expression d'une certaine gêne. Refuser de se mettre à table. 8. Protecteur cancérigène, interdit en Suisse et ailleurs. 9. Accessoire tout en soie. Canaux souvent salés. 10. Le meilleur, gardé pour la bonne bouche. Vieux combattants scandinaves.

SOLUTIONS DU N° 3707

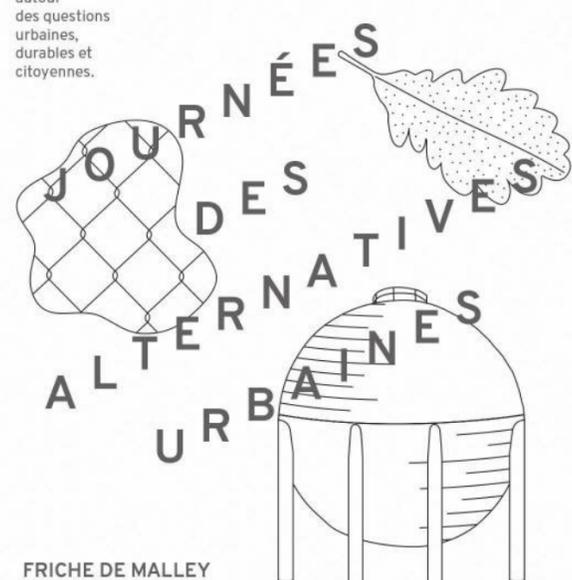
HORIZONTALEMENT ► 1. Dinosaures. 2. Enamouré. 3. Socs. Dîme. 4. Hue. Sinise. 5. Ailette. Sn. 6. Belge. Réac. 7. Iseran. Rio. 8. Semoir. 9. Li. Netteté. 10. Efarée. ER.

VERTICALEMENT ► 1. Déshabillé. 2. Inouïes. If. 3. Nacelles. 4. OMS. Egrena. 5. SO. Steamer. 6. Audit. Note. 7. Uriner. Ite. 8. Rémi. Erre. 9. Essai. TE. 10. Su. Encoder.

PUBLICITÉ

Tables rondes
Conférences
Ateliers
Balades urbaines
Jeux
Animations
Cuisine participative
Discussions

08 → 10
SEPTEMBRE
2017



FRICHE DE MALLEY
Chemin de l'Usine à Gaz

www.alternativesurbaines.ch

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique a développé ses propres systèmes informatiques. La Russie cultive depuis une forme originale de souveraineté numérique

Internet russe, genèse d'une exception

LE MONDE
diplomatique

KEVIN LIMONIER*

Technologies ► En mai 2017, le gouvernement ukrainien a interdit l'accès à plusieurs services numériques russes, parmi lesquels le moteur de recherche Yandex et le réseau social VKontakte. Kiev reproche à ces outils, largement utilisés dans le pays, de partager leurs données avec les services de renseignement du Kremlin — en particulier celles des soldats qui combattent les séparatistes du Donbass. Cette mesure, qui prive plusieurs millions de personnes d'accès à leurs sites habituels, illustre la volonté des autorités ukrainiennes d'échapper à la sphère d'influence numérique que Moscou entretient dans la quasi-totalité de l'espace postsoviétique.

La Russie est en effet l'un des seuls pays à disposer d'un écosystème presque complet de plates-formes et de services indépendants de ceux de la Silicon Valley, fondés par des Russes et régis par le droit russe. Tandis qu'une part significative de la population mondiale utilise quotidiennement Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA), sans recours possible à des équivalents locaux crédibles, les Russes et leurs voisins ont le choix entre les géants californiens et ce qu'il est convenu d'appeler le Runet: le segment russophone du Net et les services qui le composent. Yandex jouit d'une popularité deux fois supérieure à celle de son concurrent Google, tandis que VKontakte, équivalent de Facebook, est, de très loin, le premier site consulté dans le pays¹.

Cette situation unique dans le monde — même en incluant le cas de la Chine — constitue un sérieux atout pour Moscou, dont la position en matière de gouvernance du Web s'est considérablement renforcée depuis les révélations de M. Edward Snowden sur les écoutes pratiquées par l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine. Dans le cyberspace comme ailleurs, la diplomatie russe considère la souveraineté comme la valeur ultime des relations internationales; elle s'affiche comme une puissance prête à tout mettre en œuvre pour limiter les tentatives d'ingérence et d'espionnage, en particulier américaines. Disposer de ses propres infrastructures permet à Moscou d'adopter des lois fortes, comme celle qui, depuis 2015, oblige les plates-formes numériques étrangères à héberger sur le sol russe les données de citoyens russes.

Ainsi Facebook ou Twitter doivent-ils désormais installer des serveurs près de Moscou, officiellement pour échapper aux «grandes oreilles» américaines. Malheur aux contrevenants: bloqué pour non-respect de la législation, le très populaire réseau professionnel LinkedIn reste à ce jour inaccessible dans le pays. Ce statut de puissance souveraine du cyberspace contraste avec celui de l'Union européenne, qualifiée par des parlementaires français de «colonie du monde numérique» dominée par les États-Unis².

Largement utilisés dans l'espace postsoviétique, les services du Runet fournissent à la Russie un puissant levier d'influence sur l'«étranger proche», comme l'on nomme à Moscou les anciennes républiques d'URSS. Non seulement le Kremlin peut accéder aux



Un cybercafé à Moscou. VKontakte, le concurrent russe à Facebook, est de loin le site le plus visité du pays.

KEYSTONE

données des utilisateurs de plates-formes progressivement tombées dans l'escarcelle d'oligarques proches du pouvoir, mais ces plates-formes jouissent aussi d'une audience importante auprès des minorités russophones de l'étranger — en particulier dans les pays baltes et en Ukraine.

Comment expliquer cette exception numérique? Alors que, en Chine, l'existence de plates-formes nationales doit beaucoup à une stratégie de contrôle de l'information, le Runet ne découle pas d'un blocage de services étrangers auxquels il se serait substitué par défaut. L'Internet russophone provient d'une histoire méconnue qui débute bien avant la fin de l'Union soviétique, en 1991. L'URSS fut en effet la matrice des structures techniques, des pratiques sociales et des modèles économiques qui fondent la spécificité du Runet contemporain et qui alimentent l'appétence russe pour le bidouillage informatique (hacking) et la cybercriminalité.

Laboratoires pénitenciers

Contrairement aux idées reçues, le pouvoir soviétique n'a pas toujours empêché la mise en réseau d'une partie de ses capacités informatiques. Evidemment, l'infrastructure libre, ouverte et décentralisée qui se développe à l'Ouest à partir des années 1970 ne pouvait pas s'épanouir au pays des samizdats (publications circulant sous le manteau). Si de nombreux universitaires, ingénieurs ou architectes étaient autorisés à partir à l'étranger pour rencontrer leurs homologues occidentaux dans le cadre de voyages d'études, le rideau de fer demeurait étanche dans certains domaines stratégiques, comme l'informatique. Cela n'a pas empêché la Russie d'être, très tôt, le théâtre d'ambitieux projets informatiques, et même de prouesses techniques. En 1968, c'est sur un ordinateur soviétique que fut programmée

la première animation numérique de l'histoire. Sept ans plus tard, il ne fallut que quelques minutes aux calculateurs soviétiques pour déterminer les trajectoires orbitales des vaisseaux de la mission spatiale conjointe Apollo-Soyouz, quand les ordinateurs de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) eurent besoin d'une demi-heure. A la fin des années 1980, l'URSS disposait même de sa propre extension de domaine de premier niveau (.su), et quelques centaines de personnes avaient le privilège d'accéder au réseau Unix, ancêtre du Web contemporain.

La *kibernetika* (informatique) s'est presque exclusivement développée à l'ombre des «régimes spéciaux» — ces structures administratives, voire ces territoires, qui, par leur fonction stratégique, se voyaient octroyer divers privilèges. Sous Joseph Staline, déjà, alors que la presse soviétique moquait l'informatique naissante à l'Ouest en la qualifiant de «pseudoscience bourgeoise», des laboratoires entiers se consacraient, dans le plus grand secret, à l'élaboration des premiers calculateurs de fabrication nationale. Derrière les barbelés de laboratoires-pénitenciers, des équipes d'ingénieurs, pour la plupart prisonniers politiques, s'affairaient au développement de machines, à l'instar de ce dispositif longuement évoqué dans *Le Premier Cercle*, d'Alexandre Soljenitsyne³, qui devait surveiller automatiquement le réseau téléphonique national.

Après la mort de Staline, en mars 1953, et la condamnation de ses «excès» par le XX^e Congrès trois ans plus tard, l'informatique connaît un âge d'or. Le remplacement progressif des vieux cadres de l'Académie des sciences par des figures plus jeunes et plus «libérales» fait passer la *kibernetika* du statut de fantaisie bourgeoise à celui d'atout dans la course technologique avec l'Ouest. A la fin des années 1950, les premiers ordinateurs soviétiques fabriqués en série répondent aux besoins de domaines tels que l'aérospatiale ou le nucléaire, qui réclament des

puissances de calcul toujours croissantes. Conçus par le pionnier de l'informatique Sergueï Lebedev, ces «machines rapides de traitement électronique» (BESM) connaissent un franc succès.

Puis l'arrivée au pouvoir de Leonid Brejnev, en 1964, et la résurgence du discours «stalinien» sur l'informatique donnent un nouveau coup d'arrêt à la recherche numérique. Les autorités prennent alors une décision lourde de conséquences, non seulement pour l'informatique, mais pour l'économie dans son ensemble: privilégier le vol de technologies occidentales plutôt que le développement d'ordinateurs dans les laboratoires du pays⁴.

Progressivement, les BESM sont remplacées par de nouveaux modèles développés à partir des plans des IBM 360. Impopulaires chez les informaticiens soviétiques, ces clones d'ordinateurs américains présentent l'avantage d'être totalement compatibles les uns avec les autres. Leur mise en réseau s'avère assez aisée, et cette pratique devient courante dans les laboratoires et industries soviétiques au cours des années 1970.

Ces réseaux n'avaient rien à voir avec le projet développé au même moment par les Américains, Arpanet, considéré comme l'ancêtre d'Internet. Ils se présentaient plutôt comme des infrastructures automatisées d'échange de données permettant de contrôler des lignes de production et de collecter les données d'instruments de laboratoire. Mis à part le projet avorté de «système automatique d'Etat de transmission d'information», qui entendait dans les années 1960 créer un réseau scientifique d'échange analogue à Arpanet, il faut attendre 1983 pour voir le premier citoyen soviétique se connecter, presque malgré lui, au réseau mondial qui ne s'appelait pas encore Internet.

Ce pionnier, un biologiste de 35 ans, s'appelle Anatoli Kliossov. En 1983, alors que la crispation Est-Ouest sur la question des euromissiles s'accroît, un ordre venu d'en haut intime à l'Académie

des sciences d'URSS de trouver un chercheur capable de participer à une téléconférence par ordinateur. Déjà courante dans certains milieux scientifiques occidentaux, cette pratique est alors inédite en URSS. Familier de la manipulation des données informatiques depuis un récent séjour aux États-Unis, Kliossov est désigné. On le conduit dans les locaux ultrasécurisés de l'Institut de recherches informatiques d'URSS (Vniipas), où se trouve l'un des seuls modems disponibles dans toute l'Union soviétique. Comprenant l'intérêt d'avoir sous la main quelqu'un qui sait utiliser la machine, le directeur du Vniipas autorise Kliossov à y accéder pour une durée indéterminée. Au fil des rencontres dans les téléconférences, le biologiste lie connaissance avec de nombreux «proto-internautes» que sidère la présence d'un Soviétique sur le réseau.

Talk.politics.soviet

Derrière les sas de sécurité et les bataillons de troupes spéciales qui le contrôlent à tout moment, Kliossov dialogue en toute liberté avec des Occidentaux. Informé des événements que la presse soviétique passe sous silence, il parvient à publier des articles dans des revues américaines en correspondant par messagerie électronique, sans passer par le Glavlit, l'organisme de censure et étape obligée pour tous les chercheurs. Ironie de l'histoire, au moment même où le physicien et militant des libertés civiles Andreï Sakharov vit relégué à Gorki, où certains prennent des risques pour faire passer à l'Ouest des manuscrits de dissidents, Kliossov perce malgré lui un tunnel numérique sous le rideau de fer. Les services de sécurité ne se sont jamais aperçus de ses agissements. Il y a mis fin en 1987, alors qu'avaient débuté deux ans plus tôt la *perestroïka* (restructuration du système) et la *glasnost* (transparence), et que le premier réseau libre et ouvert d'Union soviétique, ancêtre du Runet, s'appropriait à naître.

Comme beaucoup d'autres de ces aventures informatiques, celle du segment soviétique du Web commence à l'ombre du secret d'Etat et d'un régime spécial. Baptisé Demos, le premier réseau permettant de connecter l'URSS au reste du monde voit le jour en 1989 à l'Institut Kourtchatov de recherches nucléaires (KIAE), à Moscou, une forteresse surprotégée qui abrite une part importante des recherches atomiques du pays. Initialement conçu comme un réseau interne de l'Institut, Demos s'étend hors des murs bien gardés du KIAE en établissant des connexions avec Novossibirsk (Sibérie), Doubna et Serpoukhov — trois centres de la recherche nucléaire et cybernétique. Il profite ensuite de la perestroïka et d'une loi de 1987 qui autorise la création de petites entreprises privées. Une partie de l'équipe de Demos choisit alors de quitter le KIAE pour fonder le premier — et unique — fournisseur d'accès à Internet (FAI) d'Union soviétique. Baptisé Relkom (pour *reliable communication*, «communication fiable»), le service connaît un certain succès: en septembre 1990, il obtient la gestion de l'extension de noms de domaine de l'URSS (.su) et, à la fin de l'année 1991, il compte déjà plus de huit cents clients dans tout le pays.

Comparé aux six millions d'utilisateurs du réseau français Minitel au même moment, ce chiffre peut paraître dérisoire. Mais, compte tenu des contraintes techniques qui pèsent alors sur l'informatique soviétique, sans même parler de la situation économique du pays, c'est déjà beaucoup. Relkom fonctionne sur un mode largement artisanal: l'ensemble des abonnés ne peuvent accéder aux contenus situés hors d'URSS qu'en se connectant à un ordinateur unique, lui-même branché sur un seul modem. Baptisée Kremvax⁵, cette machine est reliée à un serveur de l'université d'Helsinki à travers la ligne téléphonique personnelle du fondateur de Demos, M. Alexeï Soldatov. Celui-ci a en effet obtenu un privilège de la part de la direction de l'Institut Kourtchatov: il dispose d'une ligne internationale automatique (c'est-à-dire ne passant pas par une centrale d'appel avec opérateur humain) sur laquelle il peut brancher son système, ironiquement surnommé par certains «la fenêtre sur l'Europe», en référence à la formule de Pierre le Grand au sujet de Saint-Petersbourg.

Le dispositif était d'une lenteur aujourd'hui inconcevable: les utilisateurs de Relkom se connectaient tous au monde extérieur via un seul et unique ordinateur branché à un modem ayant une capacité de 9600 bits/seconde (9.6K) — soit cinquante-six fois moins rapide que la connexion ADSL contemporaine la plus rudimentaire (512 K). Pourtant, malgré (ou à cause de) ce caractère très artisanal, Relkom a permis l'émergence de la toute première communauté d'internautes du pays.

A l'époque, un ordinateur personnel pouvait coûter jusqu'à douze fois le salaire moyen⁶. Aussi la communauté originelle du Web russophone était-elle presque exclusivement composée de jeunes ingénieurs accédant au réseau sur leur lieu de travail — souvent des instituts de recherche ou des laboratoires dont l'intérêt stratégique justifiait l'installation d'un terminal connecté. C'est donc paradoxalement au sein d'enclaves contrôlées par les organes de sécurité que cette poignée d'informaticiens dialoguent en toute liberté sur des forums aux adresses évocatrices: talk.politics.soviet, soc.culture.soviet... Les utilisateurs de Relkom se livrent à des débats passionnés et en temps réel sur la désagrégation de l'Union soviétique. Leurs échanges se trouvent encore aujourd'hui dans un recoin du réseau Usenet, un protocole tombé en désuétude et dorénavant considéré comme faisant partie du Deep Web («Web profond»).

La petite communauté de Relkom ne se contente pas de discuter des événements: elle y prend part activement lors du putsch raté d'août 1991, lorsque



«Internet aux utilisateurs, l'usine aux ouvriers, la terre aux paysans.» Manifestation pour la liberté sur Internet, le 23 juillet 2017 à Moscou. KEYSTONE

des communistes orthodoxes, civils et militaires, tentent de s'emparer du pouvoir et de mettre un terme aux réformes de M. Mikhaïl Gorbatchev. En voyage en Crimée, et présenté par les putschistes comme souffrant, le premier secrétaire se trouve assigné à résidence. Quant à Boris Eltsine, alors président de la République soviétique de Russie (RSFSR), il se barricade dans la «Maison blanche», où siège la Chambre haute de la RSFSR. Avec l'appui d'une partie du KGB, les putschistes musellent l'information pour retarder les réactions de l'opinion publique occidentale et de la population soviétique. Ils coupent les lignes téléphoniques internationales et remplacent les émissions télévisées et radiophoniques par des opéras qui tournent en boucle, tout juste interrompus par de laconiques bulletins d'information émis par les auteurs du coup d'Etat. Les agents du KGB ont cependant oublié de couper la ligne automatique de M. Soldatov — sans doute parce qu'ils n'imaginaient pas qu'une ligne accessible de l'Institut de recherches nucléaires pourrait véhiculer des informations subversives.

Dès lors, Relkom devient l'un des seuls canaux de discussion et d'information en temps réel sur la situation. Les forums soviétiques voient affluer journalistes et universitaires occidentaux inquiets de la situation à Moscou. Les utilisateurs leur racontent ce qu'ils observent de leur fenêtre, voire diffusent vers l'étranger et les provinces les communiqués rédigés par Eltsine, alors encerclé par des troupes spéciales prêtes à donner l'assaut. Pendant les trois jours que dure le putsch, le réseau saturé s'impose ainsi comme le théâtre de la première rébellion numérique de l'histoire. Les utilisateurs soviétiques de Relkom ont conscience des dangers qu'ils encourent: «Nous transmettons assez d'informations pour nous envoyer en prison pour le restant de nos jours», écrit l'un d'eux à un journaliste occidental⁷.

L'expérience Relkom a déterminé bien des évolutions futures, notamment l'organisation de l'infrastructure du Runet. Installé en banlieue de Moscou, dans un bâtiment de l'Institut de recherches nucléaires connu sous le nom de M9, le dispositif Kremvax, qui permettait aux utilisateurs de se connecter à des serveurs étrangers, se limitait à l'origine au fameux ordinateur et à son modem,

tous deux rangés dans un recoin de l'immeuble. Après la fin de l'Union soviétique, tandis que le nombre d'utilisateurs augmente, le dispositif s'étoffe: les serveurs emplissent bientôt toute la pièce où se trouve Kremvax, puis tout l'étage, et finalement tout le bâtiment. Aujourd'hui, le M9 constitue le centre nerveux du Web russophone: la quasi-totalité des connexions émises de Russie ou d'Asie centrale transitent par ce bâtiment ultrasécurisé.

Relkom a également permis l'émergence de la toute première génération d'entrepreneurs du Web. Futur fondateur et dirigeant de Yandex, M. Arkadi Voloj découvre le réseau en août 1991, quand, désireux de prendre des nouvelles de ses proches, il cherche à contourner le blocage de l'information. Il utilise alors pour la première fois le système de communication par ordinateur sur lequel il bâtit son empire.

En 1993, alors que le volume d'informations transitant par Internet commence à augmenter, M. Voloj crée Yandex (pour yet another index). Ce service d'indexation des contenus gagne en popularité, au détriment des solutions occidentales, qui ne parviennent pas à s'imposer sur le marché intérieur. L'Ouest connaît à cette époque la première révolution Internet: des moteurs de recherche comme Lycos ou Yahoo envahissent la Toile mondiale, mais ils peinent à s'implanter en Russie.

Plusieurs raisons à cela. L'espace postsoviétique, et la Russie en particulier, conserve les stigmates de décennies de cloisonnement et de contrôle de l'information. Les câbles le reliant à l'Europe et aux États-Unis demeurent peu nombreux et de mauvaise qualité, ce qui limite le développement des services hébergés en Occident. Dans beaucoup de domaines, les Russes se voient donc contraints de développer leurs propres services. D'où la naissance de Yandex, mais aussi de bien d'autres sites moins connus.

Treize mille fournisseurs d'accès

Dans les années 1990, la faiblesse des infrastructures numériques découle en outre des réticences des investisseurs étrangers à s'installer en Russie. Le système juridique du pays demeure peu sûr: son économie, instable. Les géants

de la Silicon Valley s'en détournent et laissent le champ libre aux initiatives locales. Aussi le marché de l'accès à Internet se partage-t-il au départ entre quelques géants nationaux des télécoms et une kyrielle de structures régionales, voire municipales. Aujourd'hui encore, on compte plus de treize mille fournisseurs d'accès à Internet, contre une dizaine en France: de nombreuses villes disposent non seulement de leurs propres compagnies locales, mais également de sortes d'intranets municipaux, avec des sites et des contenus exclusivement consultables dans l'agglomération.

Malgré la crise et la vétusté de ses installations, la Russie n'a pas échappé au boom d'Internet de la fin des années 1990. Mais celui-ci est intervenu en marge de la Toile mondialisée, ce qui accentue certaines particularités nationales relatives à la pratique culturelle et technique du réseau. Ainsi, la réputation sulfureuse des Russes dans le monde des jeux en ligne date de cette époque: contraints de jouer sur leurs propres serveurs en raison des limitations de bande passante, ils développent des codes de conduite et d'expression spécifiques qui les différencient encore aujourd'hui des autres joueurs.

La culture scientifique intervient également dans cette affaire. Tout au long de la guerre froide, l'emprise du complexe militaro-industriel soviétique — en nombre d'employés, d'ingénieurs et de cadres — et la mise en valeur des formations technologiques ont prédisposé une part significative de la population à s'approprier rapidement l'informatique. A l'époque soviétique, les instituts techniques de province dispensant des formations courtes jouissaient d'une grande popularité: nombre de citoyens possédaient les prérequis nécessaires à l'utilisation de systèmes d'exploitation alors complexes.

A la fin des années 1990, la société russe, globalement mieux formée à l'informatique que les populations occidentales, endure une précarité de masse qui formera le terreau d'une autre spécialité numérique nationale: la cybercriminalité. Pour beaucoup d'informaticiens amateurs ou professionnels qui refusent d'émigrer en Europe ou aux États-Unis afin de s'assurer des revenus décents, le piratage de cartes bancaires représente un moyen

d'enrichissement quasi irrésistible. Des mafias s'organisent et se développent autour de ces activités. Soixante pour cent des cybercrimes commis dans le monde au début des années 2000 ont ainsi été imputés au Russian Business Network⁸. Nombre des pirates impliqués dans les cyberattaques menées aux États-Unis (notamment celle contre le Comité national démocrate en 2016) et en Europe pourraient provenir de ce milieu.

Longue période de croissance

Au début des années 2000, le Runet entame une nouvelle phase. La rente énergétique crée un environnement favorable aux investissements et ouvre une longue période de croissance. Le pays entre de plain-pied dans la deuxième révolution Internet (ou Web 2.0), caractérisée par l'explosion des réseaux sociaux et l'émergence des moteurs de recherche algorithmiques, tels que Google. Le problème du manque de câbles reliant la Russie au reste du monde est définitivement réglé en 2005, avec l'inauguration d'une dorsale de fibre optique cruciale pour le développement du Net russe. Baptisé TEA (Trans-Europe-Asie), ce câble relie Londres à Hongkong en suivant le tracé du Transsibérien, puis du Transmandchourien. La Russie passe alors d'un statut de périphérie numérique à celui de pièce centrale dans le dispositif d'échange de données entre l'Europe et l'Asie.

La concurrence occidentale n'a pas pour autant emporté les services nés dans les années 1990 et au début des années 2000. Bien au contraire. Le développement mondial de Facebook va de pair avec celui de VKontakte. Et Yandex conserve même en Russie une longueur d'avance sur Google: tandis que les algorithmes du moteur de recherche de M. Voloj étaient dès l'origine calibrés pour le russe, ceux du géant américain ont longtemps été incapables de distinguer différents cas de déclinaison de cette langue...

Après une période d'ouverture et de coopération intense avec les entreprises occidentales sous la présidence de M. Dmitri Medvedev (2008-2012), le pays a connu un raidissement de ses relations avec l'Ouest. Les spécificités du Runet sont alors devenues un instrument au service de la politique internationale du Kremlin, qui a fait de l'espace numérique un lieu de projection de ses ambitions de puissance. Sur ce terrain, la Russie ne manque pas d'atouts. I

⁵Maitre de conférences à l'Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

¹Données Alexa.

²Catherine Morin-Desailly, «L'Union européenne, colonie du monde numérique?», rapport d'information no 443, Sénat, Paris, 20 mars 2013.

³Physicien de formation, Soljenitsyne officia pendant presque un an dans la prison spéciale n° 16, où est aujourd'hui installée une importante entreprise fédérale de cybersécurité.

⁴Cf. les révélations de Vladimir Vetrov — alias Farewell pour ses officiers traitants de la Direction de la surveillance du territoire (DST) française — sur le fonctionnement de la commission militaro-industrielle dans les années 1980.

⁵Ce nom fait référence à un épisode de 1984, lorsqu'un plaisantin néerlandais fit croire aux internautes d'alors que le premier secrétaire Konstantin Tchernenko en personne naviguait sur le Net via un mystérieux ordinateur baptisé Kremvax («vax» étant un suffixe alors couramment utilisé pour désigner des serveurs, et «Krem» désignant le Kremlin).

⁶Selon les statistiques du Goskomstat de l'époque. Le prix faramineux des ordinateurs s'explique en partie par l'embargo sur les produits électroniques appliqué par les États-Unis après l'invasion de l'Afghanistan (1979).

⁷Base d'archives du forum talk.politics.soviet, 20 août 1991.

⁸Peter Warren, «Hunt for Russia's Web criminals», *The Guardian*, Londres, 15 novembre 2007.

Paru dans *Le Monde diplomatique* d'août 2017.

Ruth Childs et Stéphane Vecchione naviguent entre pop synthétique et performance. Leur duo Scarlett's Fall sort un album audacieux et joue ce soir à la Bâtie. Rencontre

Les peurs de Scarlett

RODERIC MOUNIR

Musique ▶ L'écrin est pop et synthétique, le son à la fois séduisant et expérimental, avec des tensions dissonantes, des anfractuosités, des échappées hypnotiques. *Scarlett's Scared* est le deuxième album de Scarlett's Fall, duo formé par Ruth Childs, danseuse et performeuse genevoise d'origine anglo-étasunienne, et Stéphane Vecchione, ex-batteur des Lausannois Velma. Au carrefour des disciplines, Scarlett's Fall fraie en eaux troubles et cultive son décalage par rapport aux codes de la pop.

«Je ne suis pas musicienne», lâche d'ailleurs Ruth Childs, rencontrée entre deux répétitions du spectacle qu'elle donnait lundi à la Bâtie, reprise de pièces de jeunesse de sa tante Lucinda Childs, pionnière de la danse postmoderne et minimaliste. Ce mercredi, la jeune femme retrouve son clavier et son micro pour le concert de Scarlett's Fall, toujours à la Bâtie, en première partie de la Suédoise Anna von Hausswolff.

La beauté et la méchanceté

Ruth Childs et Stéphane Vecchione se sont rencontrés sur un spectacle de Massimo Furlan, comédie musicale sur la moto, la relation homme-machine et la mort. «Il y a tout de suite eu des étincelles, on s'est retrouvés sur plein de choses», raconte Stéphane Vecchione. Avec des groupes comme Blonde Redhead ou Stereolab comme références partagées.

Un premier album très spontané est sorti en 2014. Le nom Scarlett's Fall est un clin d'œil au personnage d'*Autant en emporte le vent*, Scarlett O'Hara, qui chute – *fall*, en anglais – dans les escaliers. «C'est un personnage qui évoque à la fois la beauté et la méchanceté, la force et la fragilité», souligne Ruth Childs.

Pour ce deuxième disque, en partie conçu en résidence à Berlin, de nouvelles



Le duo s'est fixé un cadre en travaillant sur la peur et les vieux synthés.

MARIE MAGNIN

références sont apparues. Désireux de se donner un cadre formel pour travailler, le duo a choisi d'explorer la peur, l'univers suranné et baroque des films d'épouvante (notamment italiens) des années 1960-1970. Ceux de Dario Argento ou l'improbable *Metti una sera a cena* (1969) avec Jean-Louis Trintignant et une superbe partition signée Ennio Morricone. Ambiances bizarres, scènes d'échange, amoralisme bourgeois... Autre référence culte, *Klute* d'Alan J. Pakula où Jane Fonda est harcelée par téléphone.

«Enfant, j'avais peur du noir et je courrais pour rejoindre mon lit», raconte Ruth Childs. A Manhattan, dans des lieux comme St. John's Park, on croisait tout un tas de *freaks*. Ces projections fantasmagiques se retrouvent dans les clips sophistiqués créés pour les titres «Little Pig» et «Triangle Teeth», ce dernier tourné en Allemagne dans un château abandonné, jadis occupé par les nazis, reconverti en camp de vacances pour enfants, théâtre aujourd'hui de *rave parties*. «C'est à double

tranchant, estime Ruth Childs, car le public peut s'attendre à une mise en scène élaborée en concert, alors que nous nous contentons de jouer nos morceaux.» La «non musicienne», en réalité formée à la dure, école classique, avant de bifurquer du violon vers la danse contemporaine et la performance, prend sa tâche au sérieux, travaille son chant et perfectionne ses compositions au clavier.

Les sons du Synclavier

Stéphane Vecchione, de son côté, retrouve la batterie de Velma (le groupe avait aussi créé plusieurs spectacles nécessitant de «performer» physiquement). Il a également échantillonné et réarrangé les sons d'un vieux vinyle de démonstration pour Synclavier, une machine qui a servi à créer le bruit des sabres laser de *Star Wars* ou les sons de tubes comme «Beat it» de Michael Jackson. Passant de plages très denses à des vignettes éthérées, peuplées de voix robotiques récitant des marches à suivre absurdes ou des mantras entê-

tants, Scarlett's Fall livre un album éclectique, qui assume ses imperfections.

«On cherche encore notre identité, reconnaît Ruth Childs. On discute beaucoup, on réfléchit à notre positionnement par rapport à ce qui est joli ou trash, pop ou expérimental. On aime l'ironie tout en étant sincères. Et surtout timides!» Son camarade abonde, insistant sur la «générosité» du projet, loin de la distanciation systématique, à contre-courant, pour laquelle optait Velma. Aussi à l'aise dans un centre d'art que dans un club rock ou un bar fauché, Scarlett's Fall ne ferme aucune porte. Sa musique se laisse écouter sans difficulté, à condition de se laisser happer dans cet univers onirique, parfois grinçant. I

Ce soir à 20h30 au Théâtre Pitoëff avec Anna von Hausswolff. batie.ch

Je 7 septembre à la Ferme des Tilleuls, Renens. fermedestilleuls.ch

Album *Scarlett's Scared*, Mental Groove Records. scarlettsfall.com

CONCERTS, GENÈVE

MUSIQUE SANS SONO AUX GROTTES

Le «micro-festival» Débranché, 100% acoustique, prend ses quartiers aux Grottes de jeudi à samedi. Six concerts auront lieu dès 19h30 à l'Almacén, petite salle située derrière la gare. Au programme de cette troisième édition montée par des bénévoles, des musiciens locaux, mais aussi bretons ou occitans: The Long John Brothers (bluegrass) et The Two (blues) jeudi, Leïla Huisoud et Laross (chanson) vendredi, Gâpette et Gypson Sive (musique festive) samedi. Un «karoké à pédales» se chargera des transitions. RMR

Du 7 au 9 septembre à l'Almacén, 6 rue des Grottes, Genève. Prix libre. debranche.ch

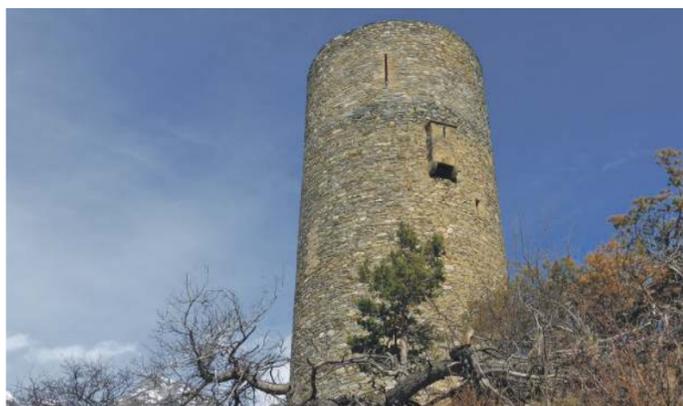
USINE, GENÈVE

JUCIFER, BOHÉMIENS DU RIFF DANTESQUE

Vingt-cinq ans sur la route, sans interruption. Amber Valentine (guitare, chant) et son compagnon Edgar Livengood (batterie) ont choisi une vie de troubadours, de gros son et de rencontres. Leur duo Jucifer sillonne la planète avec un semi-remorque chargé d'amplis. Chaque halte est l'occasion d'une orgie de riffs metal/stoner flirtant parfois avec la pop, un son énorme dans lequel s'immerge un public fidèle. Jeudi, le groupe genevois Montecharge se joindra à ce Jeûne genevois qui promet de faire du bruit, à la Makhno. RMR

Je 7 septembre, Makhno (Usine), Genève, 21h, prix libre. dronetothebone.tumblr.com

Le patrimoine historique à l'honneur



L'ancien bourg de Saxon (VS), à visiter ce week-end.
JEAN-CHRISTOPHE MORET

Suisse romande ▶ Cette fin de semaine, de nombreux sites ouvrent leurs portes pour les Journées du patrimoine.

C'est autour du thème de «L'héritage du pouvoir» que se déroule l'édition 2017 des Journées européennes du patrimoine. Cette manifestation aura lieu samedi et dimanche. Dans l'ensemble de la Suisse romande, 83 sites seront ouverts au public – théâtres, châteaux, hôtels de ville... L'occasion de pénétrer aussi bien dans des lieux déjà familiers qu'en des endroits spécialement ouverts pour la circonstance. Les 9 et 10 septembre, les services cantonaux de protection du patrimoine veilleront également à donner accès à des édifices en cours de restauration, afin de faire connaître les enjeux de la conservation.

Au programme des Journées, entre autres, figure le chantier intérieur, ouvert cette année, de la Collégiale de Neuchâtel. Fouilles et échafaudages en lien avec la restauration interne de l'église permettront d'approcher des recoins d'habitude inaccessibles et de découvrir des aspects inédits du passé de cet édifice qui accompagne l'histoire de la ville depuis le Moyen Age, puisqu'elle a été bâtie vers 1190.

Dans le chef-lieu vaudois, c'est le château Saint-Maire, construit au début du XVIe siècle, qui pourra être visité alors que sa restauration se poursuivra jusqu'en 2018. Sorti de terre pour servir de résidence aux évêques de Lausanne, Saint-Maire a abrité le pouvoir durant des siècles, y compris après la création du canton de Vaud en 1803. Il s'agit de l'un des plus importants

ouvrages militaires du Moyen Age tardif dans la région.

À Genève, des visites dans un tout autre registre sont prévues samedi et dimanche sur les traces du mouvement ouvrier. Au départ de la place du Cirque, samedi à 15h, dimanche à 11h et 15h, une balade guidée reliera Plainpalais à la Jonction sous la houlette de l'historien Charles Heimberg et de l'ancien secrétaire syndical Georges Tissot. Dans le secteur se trouve entre autres la pierre commémorative en hommage aux victimes de la répression du 9 novembre 1932.

Egalement dans le canton de Genève, la commune de Dardagny accueillera en grand les Journées du patrimoine. Le château, sauvé de la démolition en 1916, le village ainsi que des bornes-frontière sur les arpentés de Dardagny figureront ainsi au programme. Le château de Dardagny est considéré comme le dernier des châteaux genevois. D'autre part, le public pourra visiter le Grand Théâtre en chantier, place Neuve; rendez-vous côté rue Diday, les indispensables casques protecteurs seront fournis sur place...

Impossible de se montrer exhaustif des reliefs du Jura à la haute vallée rhodanienne. D'autres visites sont prévues à Sion, Sierre, Saxon, Saint-Brais (Jura) ou au Laténium à Hauterive (Neuchâtel), à propos d'un tumulus néolithique, entre autres.

MARC-OLIVIER PARLATANO

Sa 9 et di 10 septembre, programme complet sur www.venezvisiter.ch

PUBLICITÉ

VILLE DE GENÈVE

ART PUBLIC
ART ET ARCHITECTURE

APPEL À CANDIDATURES POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA FUTURE GARE DES EAUX-VIVES À GENÈVE : UN PÔLE D'ÉCHANGES ET UNE NOUVELLE CENTRALITÉ URBAINE.

Organisateur et commanditaire :
Ville de Genève / Fonds municipal d'art contemporain (FMAC)

La Ville de Genève, par le biais de son Fonds d'art contemporain (FMAC), organise un concours à deux tours pour la réalisation d'une (ou de plusieurs) intervention(s) artistique(s) en lien avec la construction d'un nouveau quartier constitué de logements, d'équipements collectifs - espace de vie enfantine, espace socio-culturel, équipements sportifs - ainsi que d'une galerie commerciale, de places publiques, d'un nouveau théâtre et de la nouvelle gare. Le site s'intègre au projet CEVA (axe ferroviaire traversant la ville : Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse).

L'appel à candidatures (individuelles ou collectives) est ouvert aux artistes professionnel-le-s, de toutes les nationalités et de tous les âges, ayant déjà une expérience dans le domaine de l'art public.

Les artistes souhaitant répondre à l'appel à candidatures sont tenu-e-s de s'inscrire en téléchargeant les documents relatifs au concours sur le lien ci-dessous et en retournant le formulaire d'inscription avec leur dossier avant le **13 novembre 2017**. Les documents seront rédigés en français ou en anglais.

Un jury composé de professionnel-le-s de l'art contemporain et de l'architecture sélectionnera 8 à 10 artistes, sur la base des dossiers envoyés. Les artistes retenu-e-s seront invité-e-s à soumettre un projet dans un second tour.

Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC)
34, rue des Bains
CH - 1205 Genève / Suisse
www.fmac-geneve.ch (>art public>concours)

Retrouvez *Le Courrier* sur internet
WWW.LECOURRIER.CH